

Guide

pour favoriser l'échange des expériences en matière de lutte contre la pauvreté infantile dans les villes

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Octobre 2017

UMONS
Université de Mons

CeRiS
Centre de Recherche en inclusion sociale


UNIVERSITEIT
GENT



Émilie CHARLIER
Charles GLINEUR

Pieter-Jan DE GRAEVE

Table des matières

Avant-propos.....	5
Introduction.....	6
1 Pauvreté infantile	6
2 Le contexte de la recherche	7
2.1 Participation	8
2.2 Originalité	9
2.3 Implication de plusieurs partenaires.....	10
3 Les pratiques inspirantes.....	10
3.1 Thèmes	10
3.2 Âges	12
3.3 Localisation géographique	13
3.4 Liste de tous les projets.....	14
3.5 Structure des fiches.....	17
Fiches de projet.....	18
L'AS DE L'AS	
Soutien scolaire, citoyenneté, cohésion sociale.....	18
COLLECTIF C.COM TVX	
Empowerment, aide à la jeunesse, capital social, cohésion sociale	20
EEN GEZIN, EEN PLAN	
Citoyenneté, renforcement des droits, soutien scolaire, soutien à la parentalité	22
BREDE SCHOOL BERINGEN-MIJN	
Citoyenneté, accès à la culture, capital social	24
BOEMPETAT	
Insertion professionnelle, soutien matériel, renforcement des droits, capital social	27
SCHOOLPOORTWERKING	
Animation sociale scolaire & cohésion sociale	29
LOUPIOTE ASBL	
Accès à la culture, citoyenneté	31
WHAT DO YOU THINK ?	
Citoyenneté, renforcement des droits, empowerment	34
AJMO	
Aide à la jeunesse, citoyenneté, soutien à la parentalité	37
LES ANI-MOTS	
Capital social, citoyenneté, soutien à la parentalité	39
VONK	
Citoyenneté, renforcement des droits, soutien à la parentalité, capital social	41

CARNET DE ROUTE	
Aide à la jeunesse, citoyenneté	43
L'ÉCOLE CRÉATIVE	
Accès à la culture, citoyenneté, aide à la scolarité, cohésion sociale	46
INSTAPJE	
Soutien à la parentalité	48
TALENTCOACHES	
Citoyenneté, capital social, cohésion sociale	51
BUDDY BIJ DE WIEG	
Santé, renforcement des droits et soutien à la parentalité	53
PARTICIPATIEOEFENINGEN OCMW GENT	
Citoyenneté	56
EL SISTEMA BELGIUM	
Accès à la culture, citoyenneté, capital social, cohésion sociale	58
ASBL JES	
Citoyenneté, capital social, cohésion sociale	60
JONG KORTRIJK SPREEKT	
Citoyenneté	63
B(R)ABEL EN CIRCUSTOEREN	
Santé mentale, soutien à l'éducation, cohésion sociale, capital social	66
BRUGGEN OVER TROEBEL WATER	
Citoyenneté, renforcement des droits, cohésion sociale	69
WIJLAND	
Citoyenneté, santé mentale, capital social, cohésion sociale	72
LE BABIBAR	
Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, cohésion sociale, capital social	75
ÉQUINOXE FM	
Aide à la jeunesse, accès à la culture, citoyenneté, capital social	77
LA HALTE-ACCUEIL DE LA BOBINE	
Accueil de la petite enfance, capital social, insertion professionnelle	79
CRÈCHE PARENTALE	
Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité	81
LOKAAL PROACTIEF KINDERRECHTEN GARANDEREN	
Citoyenneté, santé, renforcement des droits	83
GO-TEAM	
Santé, renforcement des droits, soutien à la parentalité	85
ACCORD DE COOPÉRATION ASBL CACHET, ASBL JEUGDZORG EMMAÛS ET SOCIAAL HUIS MECHELEN	
Citoyenneté, aide à la jeunesse, renforcement des droits	88

SCHOOLSTART	
Soutien scolaire, soutien à l'éducation	91
MAISON DES CULTURES ET DE LA COHÉSION SOCIALE	
Accès à la culture, cohésion sociale, capital social, empowerment	94
LA MAISON DES ATELIERS	
Accès à la culture, cohésion sociale	96
SERVICE D'ACCROCHAGE SCOLAIRE DE MONS	
Soutien scolaire, citoyenneté	98
BÉBÉ BUS	
Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, capital social	100
D'N OPVANG	
Accueil de la petite enfance, insertion professionnelle	102
SAMEN BOUWEN AAN KINDERKANSEN	
Citoyenneté, renforcement des droits, soutien à la parentalité	105
LE BAZAR	
Aide à la jeunesse, citoyenneté	107
GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE	
Soutien scolaire, accès la culture	109
LE PETIT VÉLO JAUNE	
Soutien à la parentalité, empowerment, capital social, cohésion sociale	111
Conclusion : lignes de forces communes	114
1 Approche intégrale de l'enfant	114
Approche globale	114
Démarche collective et accompagnement individualisé.....	114
Implication de l'entourage	115
Accrochage scolaire.....	115
2 Collaboration entre organisations.....	116
Travail en réseau	116
Financement multi-niveaux.....	116
3 Approche bottom-up.....	117
Accessibilité	117
Adaptation.....	118
Identification des intérêts	118
Créativité	118
Bibliographie.....	120
Liste des abréviations	124

Avant-propos

Fin 2015, notre SPP avait commandé à des chercheurs des universités de Mons et Gand une recherche sur la pauvreté urbaine. Cette étude, publiée en février 2017, comportait un focus sur les programmes de lutte contre la pauvreté menés dans six villes belges (deux par Région) et un volet consacré à la pauvreté des enfants.

La présente étude en est le prolongement. Elle prend la forme d'un recueil de 40 fiches-projets. Ces projets reflètent le travail de terrain réalisé en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles pour lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Une attention particulière a été portée à la diversité des projets, tant sur le plan des zones géographiques que des catégories d'âge et des thématiques.

Les projets présentés ici rejoignent les caractéristiques de l'innovation sociale et s'efforcent d'apporter une réponse nouvelle aux besoins fondamentaux de la population en matière d'éducation, d'action sociale, de santé, de scolarité, de culture et d'emploi. Ils visent aussi le renforcement des droits des publics précarisés et leur participation dans la société.

Un livre par lequel les enfants racontent l'histoire d'une famille d'animaux (qui est aussi leur histoire)... du coaching offert par des étudiants à de jeunes parents en situation de précarité pendant la période périnatale... des ateliers plastiques, de théâtre, de danse qui sont autant d'espaces d'échanges entre enfants... une émission radio dans laquelle des jeunes hébergés en IPPJ, homes, instituts psychiatriques ou centres Fedasil expriment leurs préoccupations... Des lieux de détente qui renforcent le lien parent-enfant... Ce manuel regorge de pratiques inspirantes.

J'espère qu'il nourrira vos réflexions et vos pratiques quotidiennes.

J'espère surtout qu'il aidera à briser le cercle vicieux de la pauvreté. Car un enfant qui grandit dans la pauvreté risque de porter ce fardeau pour le restant de sa vie... et de le transmettre à la génération suivante.

Julien Van Geertsom

Président du SPP Intégration sociale

Introduction

1 Pauvreté infantile

L'Union Européenne compte 119 millions de personnes pauvres et, en Europe, un enfant sur quatre vit en situation de pauvreté. En Belgique, c'est un enfant sur cinq. Le taux de pauvreté de 15,5 % pour la population belge grimpe en effet à 18 % chez les moins de seize ans et jusqu'à 20,4 % pour la tranche d'âge des 16-25 ans. Les familles nombreuses et monoparentales sont particulièrement touchées par le phénomène, avec respectivement 20 % et 36,4 % de ces familles situées sous le seuil de pauvreté (Pannecoucke & Foubert, 2016). Au niveau régional, il semble exister une grande disparité. La Fondation Roi Baudouin (2014) et l'UNICEF (2016) estiment que la Région de Bruxelles-Capitale est la plus touchée, avec 4 enfants sur 10 vivant en-dessous du seuil de pauvreté. En Wallonie, ce chiffre est de 1 enfant sur 4 et, en Flandre, 1 enfant sur 10.

Basée sur les travaux d'Eurochild et de 'l'European Anti Poverty Network '(EAPN), la pauvreté infantile peut être définie comme suit :

« Un enfant vit en situation de pauvreté si le revenu et les ressources disponibles pour son éducation sont insuffisants au point de l'empêcher d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable dans la société dans laquelle il vit et suffisant pour garantir son bien-être émotionnel et physique ou son développement. En raison de la pauvreté, cet enfant et sa famille peuvent se trouver défavorisés de multiples manières : faible revenu, logement et environnement insalubres, soins de santé inadéquats ; cet enfant est souvent exclu des activités sociales, sportives, récréatives et culturelles qui sont la norme chez les autres enfants. Son accès aux droits fondamentaux peut être restreint, il peut faire l'expérience de discriminations et de stigmatisations et sa voix peut ne pas être entendue » (De Block, 2013 : 4-5).

La pauvreté des enfants et des jeunes est une des priorités de la Stratégie Europe 2020 de l'Union européenne. En 2013, la secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, Maggie De Block, publiait le premier Plan national de lutte contre la pauvreté infantile. Le troisième Plan fédéral de lutte contre la pauvreté (2016-2019) d'Elke Sleurs comprend quant à lui six objectifs, dont le deuxième renvoie à la réduction de la pauvreté infantile (Sleurs, 2016). Mais éradiquer la pauvreté infantile ne peut se concevoir sans prendre en compte les familles dans lesquelles ces enfants vivent (BAPN, 2016). Ainsi, la lutte contre la pauvreté infantile et la lutte contre la pauvreté des familles sont envisagées de manière complémentaire. Faire intervenir les parents, favoriser leur participation au sein des projets a nécessairement un impact positif sur la sphère familiale et le bien-être de l'enfant (De Block, 2013).

Le Plan national de lutte contre la pauvreté comprend différents objectifs stratégiques, chacun d'entre eux renvoyant à plusieurs objectifs opérationnels (De Block, 2013 : 1) « donner aux enfants l'opportunité de grandir dans des familles ayant accès aux ressources adéquates » (avec des objectifs opérationnels qui mettent l'accent sur le revenu suffisant et l'équilibre travail-famille) ; 2) « donner aux familles l'accès à des services de qualité et à des opportunités » (l'accent étant mis sur la petite enfance et les services intégrés) ; 3) « promouvoir la participation des enfants aux activités sociales, sociétales, de loisirs et sportives et stimuler le droit des enfants à être entendus » (entendre les enfants et encourager leur participation aux activités) et 4) « conclure des partenariats horizontaux et verticaux entre différents domaines politiques et différents niveaux d'administration » (favoriser la gouvernance multiniveaux : fédéral, Communautés, Régions).

2 Le contexte de la recherche

Les enfants naissant dans la pauvreté partent avec une longueur de retard (Pannecoucke et al., 2017: 277). Ils doivent faire face à toute une série de facteurs environnementaux et psychosociaux défavorables à leur développement. La pauvreté dans la première phase de la vie ne fait pas qu'hypothéquer les chances pour les enfants : elle fait également peser des charges supplémentaires sur la société en ce qu'elle restreint la capacité des enfants à participer activement à la vie sociale (Vranken, 2010). Le nombre élevé d'enfants vivant dans la pauvreté en Belgique implique la poursuite des investissements dans la lutte contre la pauvreté infantile. En outre, la lutte contre la pauvreté infantile relève également de la Stratégie de Lisbonne. Depuis 2000, les États membres de l'Union européenne ont pour objectif de réduire de 20 millions le nombre de personnes concernées par les situations de pauvreté et d'exclusion sociale pour 2020 (Stratégie Europe 2020), ce qui correspond pour la Belgique à atteindre moins de 1 814 000 individus. Une « méthode ouverte de coordination » (MOC) en matière d'inclusion et de protection sociale a été mise en place à cet effet.

En 2013, le paquet « Investissements sociaux pour la croissance et l'inclusion sociale » de la Commission européenne comprend une recommandation relative à la lutte contre la pauvreté infantile, visant à briser la reproduction intergénérationnelle via l'investissement dans l'enfance et la jeunesse (Commission européenne, 2013). Cette recommandation comprend des principes généraux et des mesures en matière de lutte contre la pauvreté des enfants. Les principes encouragent les stratégies intégrées promouvant l'égalité des chances à considérer la pauvreté sous l'angle des droits de l'enfant, à privilégier l'intérêt supérieur de l'enfant, à viser l'équilibre entre les politiques universelles et les mesures ciblées, à mettre l'accent sur les enfants issus de groupes à risques et à l'investissement durable dans les familles. Les stratégies intégrées proposées sont basées sur trois piliers : l'accès aux ressources adéquates, l'accès aux services de qualité abordables et le droit à participer à la vie sociale. Ce troisième pilier comprend lui-même deux volets, respectivement les apprentissages informels via la participation aux activités culturelles, sportives et de loisirs et la participation des enfants aux processus décisionnels qui les concernent (CODE, 2013 ; Commission européenne, 2013). Les États membres, dont la Belgique fait partie, ont par ailleurs signé la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ce qui implique une obligation légale quant au respect de ces droits.

Une précédente recherche commanditée par le SPP Intégration sociale (De Graeve et al., 2017) démontre l'importance que revêt une combinaison de mesures qui s'adressent aux familles et aux enfants de manière plus spécifique. La participation des personnes en situation de pauvreté, en particulier les enfants et les jeunes, représente un grand défi pour les politiques de lutte contre la pauvreté. Elle nécessite aussi de la créativité pour mettre en œuvre des méthodes alternatives variées.

Ce guide renfermant de bonnes pratiques en matière de lutte contre la pauvreté infantile dans les villes belges a été rédigé par les universités de Gand et de Mons pour le compte du SPP Intégration sociale, en vue d'inspirer les pouvoirs et acteurs locaux actifs dans ce domaine et de les soutenir et/ou les inciter à mettre sur pied de nouveaux projets. L'objectif du guide consiste à promouvoir les échanges d'expériences dans le domaine de la lutte contre la pauvreté infantile.

Il comprend quarante projets que nous avons sélectionnés en fonction de trois critères. Tout d'abord, les enfants doivent pouvoir **participer** aux différentes phases du projet dans toute la mesure du possible (du développement à l'éventuelle prolongation, compte tenu de l'âge de l'enfant). Ensuite, le projet doit présenter un caractère **original** sur les plans de la méthode de participation, de la mise en

œuvre d'une approche pédagogique déterminée ou de l'implication de l'environnement de l'enfant. Enfin, l'entité initiatrice du projet doit également impliquer d'**autres partenaires**.

2.1 PARTICIPATION

La participation est une notion essentielle dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile. En effet, on peut comprendre la pauvreté comme étant un problème de participation sociale (Bouverne-De Bie et al., 2013). Dans le cas de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui en découle, la participation doit permettre aux individus vivant en situation de pauvreté d'infléchir les décisions politiques, de les mettre en débat, voire de les critiquer. Il s'agit de leur (re)donner une place d'acteur pour co-construire les décisions qui les concernent. Dans ce guide, nous comprenons la participation comme un degré d'engagement dans la communauté, allant de l'échange d'informations avec de la consultation à la prise de décisions partagées et à la responsabilité (Matheson et al., 2005 : 8). Il existe plusieurs modèles dans lesquels la participation est envisagée selon différents niveaux. Notamment le modèle de Hart, qui comprend huit niveaux de participation des enfants, respectivement : la manipulation des jeunes, la participation à titre décoratif, la participation symbolique, l'information des jeunes et la délégation de certaines fonctions, la consultation et l'information des jeunes, l'initiative des adultes avec partage de décision avec les jeunes, l'initiative et la direction des jeunes et la prise de décision en commun (Conseil de l'Europe, 2015).

Comprise dans les valeurs de la démocratie, la participation est devenue un instrument politique clé (Matheson et al., 2005). Le droit à la participation fait partie des quatre principes de la Convention internationale des droits de l'enfant (Conseil de l'Europe, 2015 ; De Block, 2013). En effet, on reconnaît désormais l'exercice des droits sociaux et économiques aux enfants. En particulier, l'article 12 qui reconnaît le droit de participation aux décisions qui les concernent, et ce sans restriction d'âge (Landsdown, 2001). La participation des enfants correspond à l'un des trois piliers du Plan national de lutte contre la pauvreté, avec l'accès aux ressources et aux services (De Block, 2013). Faire participer les enfants à la politique fait également partie des recommandations adoptées par le Conseil européen en 2012 (De Graeve et al., 2017). Établie dans les années 1990 et révisée en 2003, la Charte européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale encourage l'implication des jeunes dans 14 domaines, tels que les loisirs, l'emploi, la formation, le logement, la mobilité, la santé, l'accès à la culture, la lutte contre la discrimination, l'accès aux droits, etc. (Conseil de l'Europe, 2015).

Pourtant, le rapport de recherche sur la participation des jeunes en Communauté française montre que beaucoup d'enfants ont le sentiment de ne pas avoir le droit à la parole, de ne pas être écoutés par les adultes. Ils estiment que leur avis n'est pas considéré par les différents organismes (économiques, sociaux, politiques) existants (Albarello et al., 2007). La participation est nécessaire pour lutter contre la pauvreté, y compris infantile. La connaissance des droits et des devoirs ainsi que l'expérimentation des processus décisionnels par les enfants et les jeunes sont essentiels dans toute démocratie. Comme le souligne la Coordinatrice de l'EAPN, Sian Jones (2016), une lutte efficace nécessite de prendre en compte les familles, de reconnaître les droits des parents et des enfants, de privilégier une approche intégrée, de donner une voix aux mineurs et à leurs proches, d'agir et, surtout, d'agir *maintenant*. Ceci est la raison pour laquelle ce guide mettra l'accent tant sur des projets faisant participer les enfants de manière diverse que sur la description de la manière dont ces projets concrétisent cette participation.

L'**empowerment** est un concept éminemment lié à celui de participation. Utilisé notamment dans le champ du service social depuis la fin des années 1970, il s'est développé en lien avec la lutte contre la

pauvreté au cours des années 1990. Avec les « opportunités » et « la sécurité », il représente l'un des trois piliers de la lutte contre la pauvreté de la Banque Mondiale. Il est lié à d'autres notions telles que la démocratie, la décentralisation, les associations de personnes pauvres et la collaboration. Il a pour objectif que les individus puissent influencer les institutions et les processus de décision (Calvès, 2009).

Bien que fréquemment utilisé dans la littérature scientifique, la traduction du concept est peu aisée. « Pouvoir d'agir » en est son acception la plus courante, mais d'autres existent également, comme « habilitation », « appropriation », « pouvoir d'influence » ou « renforcer ou acquérir du pouvoir ». Sa définition elle-même ne fait pas consensus, notamment parce qu'il désigne aussi bien un processus qu'une stratégie d'intervention ou qu'un résultat d'une action. Il surgit toutefois toujours suite à un sentiment d'impuissance (*powerlessness*) lié à une situation ou un environnement (Le Bihan-Youinou, Mallon & Sopadzhian, 2014 : 81). Le Bossé (2003 : 32, cité par Calvès, 2009 : 736) propose de définir l'*empowerment* comme suit : « capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent ». Ce concept « renvoie à des principes, telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant [...] ». Une analyse linguistique du terme anglo-saxon permet également de mieux saisir les éléments principaux qui le composent : *em* fait référence au mouvement, *power* au pouvoir et *ment* au résultat tangible. L'*empowerment* renvoie ainsi à une démarche de changement, qui offre une nouvelle possibilité d'agir spécifique ; le dépassement d'un obstacle identifié (Le Bossé, 2008). La pauvreté, l'exclusion et la marginalité font partie des conditions de vie dites « incapacitantes » sur lesquelles les individus ont le sentiment de mieux contrôler leur vie (Drolet, 1997).

Toutefois, l'*empowerment* est également sujet à controverse. Appliqué de manière individuelle, le risque est d'occulter l'impact de la pauvreté sur les individus et ainsi concourir à un double mouvement de déresponsabilisation de l'État au profit d'une sur-responsabilisation des familles (Drolet, 1997 ; Verhaeghe & Quievy, 2016 ; Pannecoucke et al., 2017). Renvoyés à un réseau social limité, les personnes issues de milieux précarisés sont alors sujettes aux inégalités et à la discrimination. Il est ainsi essentiel de l'envisager comme un processus collectif d'entraide et de participation.

2.2 ORIGINALITE

Comme le soulignent Szoc et Lemaigre (2016) « l'innovation sociale est un concept dans l'air », dont la définition ne suscite pas le consensus. Valenduc et Vendramin (2013) s'accordent toutefois sur le fait la participation en est une notion centrale.

En 2009, l'asbl RTA a réalisé un rapport de recherche, commandité par l'OEJAJ, portant sur les « projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes ». Cinq composantes ont été retenues pour qualifier un projet d'innovation : la « rencontre des besoins non couverts » (le projet devant répondre aux besoins réels auxquels les structures existantes ne répondent pas ou peu), la « prise de risque », aussi bien pour les bénéficiaires (faire en quelque sorte le pari de l'expérimentation, oser dépasser ses limites) que pour les professionnels (envisager d'autres approches), la « mobilisation d'acteurs et de secteurs différents » (le développement des partenariats permettant d'apporter cette réponse nouvelle, de croiser les pratiques), la « participation véritable des bénéficiaires » (celle-ci pouvant prendre différentes formes, comme la co-gestion, la co-évaluation, les groupes de parole, etc.) et, enfin, « l'effort de cohérence entre l'externe et l'interne ».

Le secteur non marchand francophone se rallie cependant majoritairement à la définition de l'Union des entreprises à profit social (UNISPO) :

« L'ensemble des initiatives innovantes et originales permettant d'apporter une réponse nouvelle aux besoins fondamentaux de la population, émergents ou insuffisamment satisfaits, en matière d'éducation, d'action sociale, de santé, de culture et d'emploi. Ces initiatives s'inscrivent sur un territoire et en collaboration avec les acteurs locaux (usagers, pouvoirs publics, entreprises, etc.). Elles peuvent être technologiques ou non technologiques [...] » (UNISPO, cité par Valet, 2017).

Bien le terme « pratiques inspirantes » ait été privilégié, les projets sélectionnés dans le cadre de cette étude rejoignent les caractéristiques de l'innovation sociale, en particulier la place prépondérante accordée à la participation des acteurs : ici, les enfants, les jeunes et leurs familles.

2.3 IMPLICATION DE PLUSIEURS PARTENAIRES

Comme l'explique De Boyser (2008 : 45), une politique de lutte contre la pauvreté cohérente et disposant d'une assise solide requiert, outre la collaboration entre acteurs publics et politiques, une collaboration et un partenariat entre les décisionnaires et les autres acteurs : groupes cibles, acteurs de la société civile, scientifiques, aidants, experts du vécu en pauvreté susceptibles de pourvoir à un apport pertinent à la structuration d'une politique de lutte contre la pauvreté. Ceci vaut non seulement pour la politique de lutte contre la pauvreté mais également pour les projets dont elle forme l'objet. La collaboration entre différents acteurs permet l'addition et la rencontre des expertises issues d'approches diverses. De plus, la collaboration entre organisations permet de rendre l'aide plus efficace, les organisations étant mieux à même d'harmoniser leurs offres respectives. Lorsque les organisations sont correctement informées des offres proposées par les unes et les autres, cela peut également contribuer à une meilleure orientation des enfants et des personnes vivant dans la pauvreté.

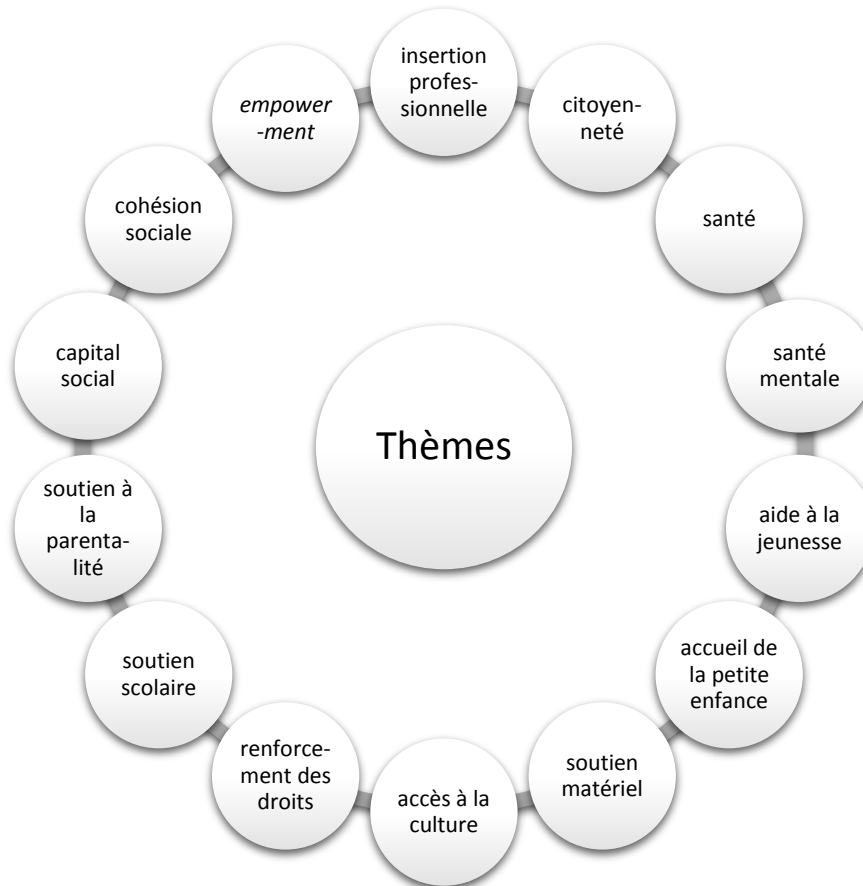
3 Les pratiques inspirantes

Un total de 40 projets a été retenu. Une attention a été portée à la diversité de ceux-ci, tant sur le plan des zones géographiques que du public-cible et des thématiques ciblées. En plus des trois critères retenus pour la recherche (participation, originalité, collaboration), nous nous attachons également à prendre en compte la question de la diversité sur les plans des thématiques des projets et de l'équilibre de la répartition entre différentes catégories d'âge.

3.1 THEMES

Nous distinguons 14 thèmes différents : insertion professionnelle, citoyenneté, empowerment, culture, santé, aide à la jeunesse, accueil de la petite enfance, aide matérielle, santé mentale, renforcement des droits, soutien scolaire, soutien à la parentalité, capital social et cohésion sociale.

Figure 1 : Liste des thèmes



Si la plupart des thèmes parlent d'eux-mêmes, quatre d'entre eux nécessitent quelque explication complémentaire, à savoir ceux du capital social, de la cohésion sociale, de la citoyenneté et de l'empowerment.

Nous définissons le **capital social** comme étant la possibilité de garantir aux acteurs des avantages par le biais de l'appartenance à des réseaux sociaux et structures sociales (Portes, 2000). La **cohésion sociale** renvoie par essence au « point auquel une société tient par l'interdépendance des uns et des autres » (Chan et al., 2006). Cette cohésion réside dans une identité partagée, dans un sentiment d'appartenance à une même communauté ou société et dans la volonté de participer, d'aider et de faire confiance à la communauté ou société. Chan et al. envisagent la distinction capital social vs cohésion sociale sur deux plans. Tout d'abord sur le plan analytique : dans le capital social, l'accent est mis sur les individus et le niveau collectif, tandis que dans la cohésion sociale, l'accent est mis au contraire sur l'état général d'une société. La seconde différence réside dans le fait que disposer d'un capital social important n'implique pas la présence d'un haut niveau de cohésion sociale. Ainsi, dans une communauté ethniquement différenciée, il peut y avoir beaucoup de contacts entre les individus d'un même groupe ethnique mais pas entre ceux de groupes ethniques différents. Une collectivité de ce type aura un capital social important mais ne pourra pas être considérée comme présentant de la cohésion.

Comme le souligne Le Bossé (2008), l'**empowerment** renvoie à l'acquisition d'un pouvoir d'agir ; à une démarche de changement permettant le dépassement d'un obstacle rencontré par les individus en situation de pauvreté. Le concept fait référence à une dynamique personnelle et identitaire. Les projets faisant référence à ce thème permettent aux enfants et aux adolescents d'être acteurs de leur développement, de se projeter dans le futur.

Comme Thomas (2007), nous comprenons la **citoyenneté sociale** comme renvoyant à une « ouverture sur le monde extérieur et à la possibilité d'accès à l'information ». Cela se traduit par une meilleure indépendance sociale (Castel, 2008) du public ciblé par les projets.

3.2 ÂGES

Les projets retenus peuvent cibler une tranche d'âge spécifique ou être ouverts à un public plus large. Chaque tranche d'âge renvoie à des enjeux importants liés à la situation de pauvreté. Ainsi, intervenir durant la petite enfance est essentiel pour espérer briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (De Block, 2013). L'adolescence renvoie, quant à elle, à une tranche d'âge floue et problématique, un moment de rupture et de deuil, une période de transition durant laquelle les jeunes sont particulièrement vulnérables. Dans nos sociétés, cette transition entre l'enfance et l'âge adulte est en outre allongée, reportée (Crépin, 2011 ; Lesnard et al., 2011 ; Liogier, 2005). Cet allongement peut être lié à l'augmentation du temps de scolarité, notamment le surinvestissement des études supérieures – le moment de transition entre sortie d'école et entrée dans le monde du travail étant qualifié de « post-adolescence » par Blöss et Feroni (1991). « Dans tous les pays de l'Union Européenne, les jeunes sont touchés plus durement que le reste de la société par les difficultés économiques » (Peugny, 2011 : 50). Pourtant, comme le souligne le Bureau International de la Jeunesse (BIJ) et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), « une tranche d'âge est peu prise en considération dans les dispositions et actions recensées en Communauté Française de Belgique : il s'agit des 18-25 ans, un âge charnière » (Herman & Mahy 2010 : 4). Les étudiants, par exemple, rencontrent différents types de problématiques qui sont souvent aggravées lorsqu'ils sont issus de familles défavorisées : les frais supplémentaires engendrés par la vie en kot, les fréquentes difficultés à trouver un logement et en assumer le loyer, ce qui engendre des risques d'errance. La santé des étudiants est également souvent mauvaise, combinée avec des indicateurs d'une mauvaise santé mentale (Dequiré, 2007). Dans toute l'Europe, les jeunes connaissent également des difficultés d'insertion professionnelle (Crépin, 2011 ; Peugny, 2011 ; Ulian, 2010). Les 'Not in Employment, Education or Training' (NEET), chômeurs et inactifs représentent respectivement 11 % et 8 % des 18-24 ans, selon une récente étude de l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS, 2017). En Flandre, 12% des jeunes de 18 à 24 ans n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'enseignement ni de formation. Les chiffres sont de 19 % en Wallonie et 22 % en Région de Bruxelles-Capitale. En outre, les jeunes issus de milieux sociaux défavorisés ou en situation de pauvreté encourent plus de risques d'être confrontés à des situations précaires pouvant mener au sans-abrisme (Liogier, 2005).

Ainsi, certains établissements sélectionnés, comme le « Groupe d'Entraide Scolaire » (GES) de la maison de Quartier *Bouillon de CultureS* à Schaerbeek ou la Maison des Jeunes *Le Bazar*, à Saint-Gilles, accueillent les jeunes de plus de 18 ans. D'autres projets, organisés dans les écoles de niveau secondaires, comme c'est par exemple le cas du projet « as de l'A.S. » du *SDJ* de la région d'Arlon, sont également susceptibles de toucher des individus majeurs. Ces initiatives ont toutefois été retenues comme « pratiques inspirantes » en matière de lutte contre la pauvreté infantile et des familles, pour les raisons exposées précédemment. Comme souligné lors du colloque organisé conjointement par l'IWEPS (2017) et le Délégué Général aux Droits de l'Enfants (DGDE), il est essentiel d'accompagner les jeunes en difficulté au-delà de leur majorité pour faciliter leur transition en tant qu'adultes, citoyens et acteurs à part entière de notre société.

À noter également que plusieurs projets retenus ciblent explicitement le public des parents. C'est par exemple le cas de l'asbl *Le Petit Vélo Jaune*, pour laquelle la présence d'une femme enceinte suffit pour accorder l'accompagnement. L'implication des parents est au cœur même des projets de la *crèche parentale de Louvain-La-Neuve* ou du *Babibar*.

3.3 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Les projets sélectionnés sont répartis de manière équilibrée sur les 10 provinces belges, et nous avons par ailleurs sélectionné 11 projets bruxellois. Les projets flamands proviennent des villes de Beerse, Beringen, Boom, Dilbeek, Genk (2), Gand (2), Courtrai, Louvain (3), Lokeren, Malines (3), Ostende et Roulers. En Wallonie, les villes de Namur, Liège (3), Mons (2), Charleroi (2), Louvain-La-Neuve, Arlon et Bastogne sont représentées, avec respectivement 1 projet dans le Brabant Wallon, 4 localisés dans le Hainaut, 3 dans la Province de Liège, 2 dans celle du Luxembourg et 9 au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Les communes bruxelloises concernées sont les suivantes : Bruxelles-Ville (3), Etterbeek, Forest (2), Schaerbeek, Saint-Gilles, Watermael-Boitsfort et Molenbeek-Saint-Jean (2).

Plusieurs projets et organisations sont, sous la même appellation ou sous une appellation différente, également actifs dans d'autres villes ou communes. *Buddy bij de wieg* a deux antennes à Sint-Niklaas et à Renaix, tandis que la Karel de Grote Hogeschool à Anvers et la Hogeschool PXL à Hasselt ont mis sur pied un fonctionnement de ce type. L'asbl *JES vzw* est active à Anvers, Bruxelles et Gand. *Instapje* est actif dans différentes villes et communes du Limbourg. De même, bien que l'asbl *Le Petit Vélo Jaune* soit implantée à Bruxelles, elle intervient également à Gembloux et dans une partie du Brabant Wallon. Le *GABS* se situe à Auvélais, mais son projet de « Bébé Bus » se développe dans une quinzaine de communes du namurois. Enfin, l'asbl *Loupiote* a son siège exécutif à Bruxelles-Ville mais son siège social est localisé à Verviers.

3.4 LISTE DE TOUS LES PROJETS

Tableau 1 : Synthèse des projets

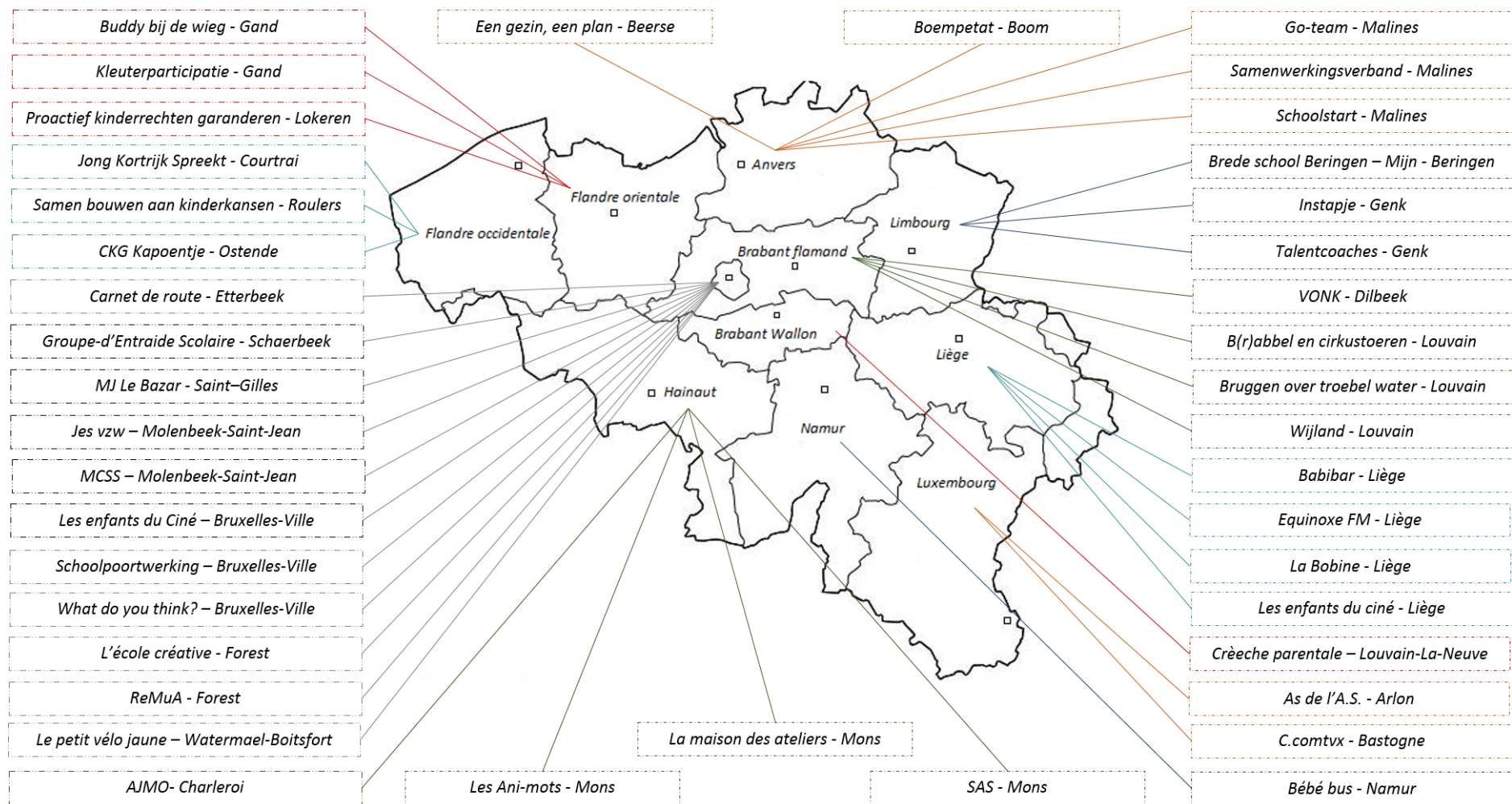
Projet	Ville	Public-cible
AMO Accompagnement de Jeunes en Milieu Ouvert (AJMO)	Charleroi	2-6, 12-18 ans
As de l'AS	Arlon	12+
asbl Crèche parentale de LLN	Louvain-La-Neuve	0-3 ans
asbl La Bobine	Liège	0-3 ans
asbl Le Babibar	Liège	0-12 ans
asbl Le Petit Vélo Jaune	Watermael-Boistfort	0+
asbl Loupiote	Bruxelles-Ville	8-12 ans
asbl Réseau de Musiciens-Intervenants en Ateliers (ReMuA)	Forest	3+
B(r)abbel en cirkustoeren	Leuven	< 6 jaar
Bébé Bus	Namur	0-3 ans
Boempetat	Boom	0-3 jaar
Brede school	Beringen	3-12 jaar
Bruggen over troebel water	Leuven	0-12 jaar
Buddy bij de wieg	Gent	-9 - 18 maanden
Carnet de route	Etterbeek	13-18 ans
CEC La maison des ateliers	Mons	3+
CKG Kapoentje	Oostende	0-3 jaar
Collectif C.comtvx	Bastogne	15-25 ans
Eén gezin, één plan	Beerse	0-18 jaar
Equinoxe FM	Liège	12-18 ans
Go-team	Mechelen	0-18 jaar
Groupe d'Entraide Scolaire (GES)	Schaerbeek	15+
Instapje	Genk	12-18 maanden
JES vzw	Molenbeek-Saint-Jean	6 -25 jaar
Jong Kortrijk Spreekt	Kortrijk	6-12 jaar
L'école créative	Forest	6-15 ans
Les Ani-mots	Charleroi	6-12 ans
Lokaal proactief kinderrechten garanderen	Lokeren	0-18 jaar
Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (MCCS)	Molenbeek-Saint-Jean	0-3 ans, 17+
MJ Le Bazar	Saint-Gilles	12+
Participatieoefeningen OCMW Gent	Gent	6-12 jaar
Samen bouwen aan kinderkansen	Roeselare	0-3 jaar
Samenwerkingsverband Cachet vzw, Jeugdzorg Emmaüs vzw en Sociaal Huis Mechelen	Mechelen	15-25 jaar
Schoolpoortwerking	Brussel-Stad	6-18 jaar

Schoolstart	Mechelen	3+
Service d'Accrochage Scolaire (SAS)	Mons	12+
Talentcoach	Genk	5 jaar
VONK	Dilbeek	0-3 jaar
What do you think ?	Bruxelles-Ville	10-18 ans
Wijland	Leuven	0-12 jaar

Tableau 2: Répartition des projets par tranche d'âge

Tranche d'âge	Projets
0 – 3 ans	La Bobine, Bébé Bus, Le Babibar, B(r)abbel en cirkustoeren, Boempetat, Buddy bij de wieg, CKG Kapoentje, la crèche parentale de LLN, één gezin, één plan, Go-team, Instapje, Lokaal proactief kinderrechten garanderen, MCCS, Le Petit Vélo Jaune, Samen bouwen aan kinderkansen, VONK, Wijland
3 – 6 ans	AJMO, B(r)abbel en cirkustoeren, Brede school, Bruggen over troebel water, één gezin, één plan, Go-team, Lokaal proactief kinderrechten garanderen, Le Petit Vélo Jaune, ReMuA, Schoolstart, La maison des ateliers, Wijland
6 – 12 ans	Les Ani-Mots, Brede school, Bruggen over troebel water, L'école créative, één gezin, één plan, Go-team, JES vzw, Jong Kortrijk Spreekt, Lokaal proactief kinderrechten garanderen, Loupiote, Participatieoefeningen OCMW Gent, Schoolpoortwerking, Talentcoach, What do you think ?, ReMuA, La maison des ateliers, Wijland
12 – 18 ans	Carnet de route, één gezin, één plan, Equinoxe FM, Go-team, JES vzw, Lokaal proactief kinderrechten garanderen, AJMO, SAS, as de l'AS, GES, Samenwerkingsverband Cachet vzw, Jeugdzorg Emmaüs vzw en Sociaal Huis Mechelen, Schoolpoortwerking, What do you think ?, Le Bazar, ReMuA, La maison des ateliers, collectif C.comtvx, L'école créative, Loupiote
18+	Loupiote, MCCS, Le Bazar, GES, JES vzw, SAS, Samenwerkingsverband Cachet vzw, Jeugdzorg Emmaüs vzw en Sociaal Huis Mechelen, collectif C.comtvx

Figure 2 : Vue d'ensemble des projets



3.5 STRUCTURE DES FICHES

Chaque fiche comporte un bloc d'informations et l'analyse du projet. Dans le bloc d'informations, nous proposons un récapitulatif des données générales du projet. Nous spécifions les entités initiatrices et leurs principales données de contact. Nous indiquons également le moment où le projet a été lancé : il est en effet intéressant de savoir s'il s'agit d'un projet relativement nouveau ou d'un projet bien rodé. Nous dressons également la liste des thèmes sur lesquels mise le projet, le groupe cible visé et les moyens de financement du projet.

Nous commençons l'analyse du projet par un examen des objectifs de ce dernier. Nous nous intéressons ensuite à la méthodologie, aux acteurs et aux partenaires. Nous précisons les méthodologies mises en œuvre par le projet, mettons en évidence, d'une part, les acteurs jouant un rôle porteur dans le projet et, d'autre part, les partenaires qui soutiennent le projet. Ensuite vient la forme de la participation : nous nous intéressons à la manière dont les enfants peuvent participer au projet et/ou comment la participation des parents au projet génère une plus-value pour les enfants. La question suivante à laquelle nous répondons est celle de la mesure dans laquelle le projet matérialise une forme structurelle de lutte contre la pauvreté. Nous basons la réponse à cette question sur les trois couches de lutte contre la pauvreté décrites par Ghys et Oosterlynck (2013 : 7). Dans la première couche, les besoins sociaux sont pourvus mais l'exclusion reste structurelle (ex. distribution de nourriture caritative). La deuxième couche adapte certaines structures, en permettant à la personne vivant dans la pauvreté de moins expérimenter l'exclusion. Cette couche n'adapte cependant pas les structures fondamentales génératrices de pauvreté (ex. centres de soins de santé de quartier). Ceci a toutefois lieu dans la troisième couche : soit les problèmes structurels sont résolus, soit les causes de la pauvreté sont éliminées. Nous clôturons la fiche en mettant en évidence une série de facteurs de succès du projet.

Fiches de projet

L'AS DE L'A.S.	
Initiateur(s)	asbl AMO Service Droit des Jeunes d'Arlon
Site internet	http://www.sdj.be/les-services-droit-des-jeunes/Arlon-9/
Année de démarrage	2016
Adresse	SDJ Arlon – Grand-Rue, 28 (1 ^{er} étage)
Ville	6700 Arlon
Personne de contact	Odile Buchet, référente du projet « as de l'A.S. »
T	+32(0)63.23.40.56
E	Luxembourg@sdj.be
Thème(s)	Soutien scolaire, citoyenneté, cohésion sociale
Public-cible	12 ans +
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• FWB : Aide à la jeunesse• CAAJ d'Arlon, de Neufchâteau & de Marche-en-Famenne

Objectifs

Le Service Droit des Jeunes (SDJ) correspond à un dispositif spécifique de l'arrêté concernant les AMO, ayant pour particularité d'utiliser le droit comme outil principal de travail. Il comprend 4 asbl, partageant un projet pédagogique commun, certaines comprenant plusieurs antennes : c'est le cas du SDJ de Namur, dont fait partie le SDJ d'Arlon. Son projet « L'as de l'A.S. (Accrochage Scolaire) » part des constats que le droit scolaire est difficile à comprendre et que les services sont inconnus des jeunes et des familles. Il fait l'hypothèse que cette méconnaissance du cadre scolaire peut engendrer du décrochage. Se situant dans une optique positive, il vise à informer les élèves par le biais d'une animation ludique, favorisant l'intégration scolaire.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'animation s'étend sur deux périodes de cours. Elle consiste en un jeu de plateau coopératif, pratiqué en équipes et animé par un binôme issu de deux services partenaires différents (AMO, Infor Jeune, centre PMS, etc.). Elle s'organise gratuitement dans toute école secondaire (ou SAS), l'accent étant mis sur les 1^{er} et 2^e degrés. Les élèves répondent à des questions tirées des réalités de terrain des associations partenaires. Ces questions portent sur l'obligation scolaire, l'inscription et le parcours, les sanctions, les recours et le conseil de classe, les partenaires de l'école ou encore le règlement d'ordre intérieur de l'établissement. Elles se présentent sous différentes formes : choix multiples, buzz (rapidité) ou débat. Le débat vise à remettre en question les règles de l'école, encourager la réflexion sur des thématiques citoyennes et donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer. Par le biais du jeu, des informations sur le fonctionnement scolaire et les services existants sont diffusées aux élèves. Par équipe, ceux-ci construisent l'école « où ils se sentent bien » : chaque bonne réponse permet de recevoir un bloc, qui symbolise un élément au choix (matériel ou abstrait), la seule restriction étant qu'il soit légal. En fin de jeu, la classe échange sur les écoles imaginées. Les animateurs renvoient ensuite une synthèse et une analyse aux responsables de l'établissement.

Les pions du jeu ont été conçus par des jeunes d'une section artistique dans le cadre d'une collaboration avec l'AMO. Les animateurs ont bénéficié de deux jours de formation, l'une sur le droit scolaire, l'autre sur l'animation, en collaboration avec le service Infor Santé de la Mutualité Chrétienne.

Si une personne de l'école désire assister à l'animation, un temps de préparation avec les animateurs est nécessaire, de manière à ce que les jeunes se sentent libres de s'exprimer.

Le jeu se pratique déjà dans les autres SDJ. On envisage d'élargir l'animation à d'autres publics, notamment les élèves de l'enseignement spécialisé et les professionnels travaillant dans l'enseignement ou dans les SAS.

Forme(s) de participation

En suscitant le débat, les échanges et la réflexion entre jeunes sur des questions citoyennes ainsi que la façon dont ils envisagent une école dans laquelle ils se sentent bien, le projet « L'as de l'AS » encourage les adolescents à s'exprimer, d'abord en petits groupes puis au sein de la classe. Cette parole est ensuite relayée auprès des responsables de l'établissement scolaire, ce qui donne lieu à des transformations concrètes issues des demandes et besoins réels de ces jeunes. L'animation sensibilise également les élèves aux différentes formes de participations déjà existantes dans les écoles (délégation, conseil des élèves) : ceux qui le souhaitent peuvent s'y investir de manière à maintenir leur implication sur le long terme. En fin de jeu, un questionnaire d'évaluation est également soumis aux participants, leur avis étant susceptible de faire évoluer les animations futures.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

« L'as de l'AS » fournit une information scolaire vulgarisée : la connaître et la comprendre permet de mieux s'adapter à l'école – ce point pouvant être problématique chez les élèves issus des familles les plus précarisées. L'animation renseigne les jeunes sur leurs droits et les services existants, met un visage sur les professionnels grâce au binôme d'animateurs et représente ainsi une porte d'entrée vers un réseau. Les adolescents reçoivent un Annuaire des partenaires de l'école, comprenant une présentation et des coordonnées. Enfin, les demandes, tantôt pragmatiques (matériel, décoration, disposition, ...) tantôt plus abstraites (qualités des professeurs, ...), formulées durant l'animation, témoignent de la manière dont ils souhaitent s'approprier leur école. Tout ceci contribue à renforcer la réussite scolaire de tous, y compris celle des élèves issus de familles précarisées.

Facteurs de succès

- Le caractère évolutif du projet (diffusion auprès d'autres Provinces et partenaires, adaptation de l'animation selon les retours de jeunes, développement de perspectives futures).
- Le fait que la parole des jeunes débouche sur des aménagements concrets au sein des écoles.



COLLECTIF C.COM TVX

Initiateur(s)	AMO Média Jeunes & Réseau associatif de la Province de Luxembourg
Site internet	https://vivre-ensemble.be/C-com-tvx-c-est-comme-tu-veux
Année de démarrage	2009
Adresse	1, place Saint-Pierre
Ville	6600 Bastogne
Personne de contact	Pascale Lembrée, éducatrice spécialisée de l'AMO Média Jeunes 061/28.99.80 – 0490/64.48.24 p.lembrée@province.luxembourg.be Abdel El Abar, Assistant social de l'AMO Média Jeunes 061/28.99.80 – 0497/51.72.74 a.elabar@province.luxembourg.be
Thème(s)	<i>Empowerment</i> , aide à la jeunesse, capital social, cohésion sociale
Public-cible	13 – 25 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">Financement via appels à projetMise à disposition des travailleurs sociaux par les associations membres du collectif

Objectifs

Le collectif « C.com tvx » a pour objectif principal la mise en autonomie de jeunes entre 13 et 25 ans généralement suivis par une institution de l'Aide à la Jeunesse. Cet objectif comprend deux axes de travail ayant chacun leur spécificité.

Le premier axe de travail concerne les professionnels et vise l'enrichissement méthodologique des intervenants avec ce type de public. Le deuxième axe se concentre sur les jeunes et offre un espace d'écoute et de soutien permettant la rencontre tout en favorisant les échanges à travers des projets citoyens.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'axe « professionnels » comprend des réunions, formations et colloques destinés aux différents acteurs du collectif. Ces activités permettent de mieux former les professionnels aux problématiques rencontrées par le public-cible, grâce aux collaborations et aux échanges de bonnes pratiques.

L'axe « jeunes » réunit les adolescents concernés par la problématique de la mise en autonomie. Le but principal est de former un groupe d'entraide et d'échanges. Cet échange interpersonnel est favorisé par la mise sur pied de projets citoyens avec le groupe et l'organisation d'activités culturelles et sportives. De cette façon, les intervenants du collectif renforcent le lien de confiance avec et entre les jeunes.

Les projets sont de formes diverses et variées comme, en 2012, la réalisation par huit jeunes d'un court-métrage traitant de la violence conjugale, « *Aurore d'une réalité* », présenté au festival « Créa-jeunes » ou, en 2013, la mise en scène de la pièce de théâtre-action « *C'est pas toujours comme tu veux !* ».

Forme(s) de participation

La méthodologie du collectif vise la participation du jeune aux différents projets pour favoriser son autonomie.

Tous les projets partent d'une demande des jeunes et sont réalisés par ces derniers. Les intervenants sont présents pour faciliter et encadrer cette réalisation. L'organisation régulière de groupes de parole favorise également la dynamique de co-construction.

L'inclusion des nouveaux membres du groupe se fait grâce à l'intervention des plus anciens et se matérialise sous la forme de conseils, d'aide et de soutiens de la part des adolescents.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le fonctionnement participatif du collectif permet au jeune de développer ses compétences et sa confiance en soi. D'un point de vue social, la cohésion de groupe favorise l'apprentissage du vivre-ensemble et l'accroissement du réseau. Les représentations, comme le court métrage « *Aurore d'une réalité* » ou la pièce « *C'est pas toujours comme tu veux !* » valorisent le travail accompli, augmentent le sentiment de compétence et favorisent l'*empowerment* du jeune. Le renforcement du réseau et l'*empowerment* permettent de lutter structurellement contre la pauvreté.

Facteurs de succès

- Le développement et l'entretien du lien de confiance avec les jeunes.
- La réalisation d'activités réalisées à la demande des jeunes, ce qui accroît leur intérêt.
- L'intervention des jeunes dans la réalisation des projets.
- La valorisation des projets.



EEN GEZIN, EEN PLAN

Porteur(s) de l'initiative	CPAS et administration communale de Beerse
Site web	-
Année de lancement	2012
Adresse	Gasthuisstraat 49
Commune	2340 Beerse
Personne de contact	Viviane Cornelissen
T	014/62 29 79
E	viviane.cornelissen@beerse.be
Thème	Citoyenneté, renforcement des droits, soutien scolaire, soutien à la parentalité
Groupe cible	Parents et enfants de 0 à 3 ans et de 6 à 12 ans
Financement	Lancement avec des subsides du SPP IS, à présent moyens propres

Objectifs

Een gezin, een plan veut rendre les initiatives locales de soutien à l'éducation et aux familles plus accessibles pour les parents ayant de jeunes enfants. Le projet cherche aussi à relier divers acteurs du soutien aux familles en créant un réseau local de soins impliquant la participation des parents.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La vision de Een gezin, een plan part de l'indicateur d'éducation de Cedes (une organisation de formation pour la lutte intégrale contre la pauvreté). Cet indicateur inclut quatre éléments fondateurs qui sont indispensables dans l'éducation de l'enfant pour qu'il vive une enfance de qualité. Le premier est qu'il bénéficie de suffisamment d'amour et de sécurité de la part de ses parents, éducateurs, amis et famille. L'enfant doit ensuite avoir suffisamment de possibilités de faire de nouvelles expériences. Le troisième élément est l'encouragement des enfants. Enfin, l'enfant doit avoir suffisamment d'espace pour grandir et être à même de prendre ses responsabilités. Les enfants qui grandissent dans des familles précaires ne peuvent pas toujours compter sur leurs parents pour ce soutien; les personnes de l'entourage de ces enfants doivent jouer un rôle.

C'est pourquoi Een gezin, een plan se concentre avant tout sur les **ambassadeurs** qui reconnaissent que les enfants de ces familles ont besoin de tout le soutien possible et qui souhaitent transmettre ce message et améliorer les chances pour chaque enfant. Avec Cedes, le projet organise des séances de formation pour les acteurs communaux (notamment les enseignants, les directions et les collaborateurs de l'accueil extra-scolaire) en mettant l'accent sur la pauvreté, les effets de la pénurie et la communication avec les parents. Le projet permet aux acteurs communaux d'observer leur propre fonctionnement d'un œil critique et de prendre des mesures d'amélioration. Le projet élabore aussi un test de pauvreté, qui détermine l'influence des mesures de politique potentielles ou effectives et de l'offre d'aide sur les personnes en situation de pauvreté. Un projet-pilote pour le test de pauvreté est actuellement en cours auprès du service d'accueil pré-et post-scolaire.

En second lieu, le projet travaille sur **l'autonomisation des parents**, via différentes méthodes. Il organise des entretiens au cours desquels des parents en situation précaire apprennent à mettre en œuvre les éléments fondateurs de Cedes. Un groupe signal permet au projet de dialoguer avec les parents afin de faire l'inventaire de l'offre locale et d'évaluer l'accessibilité des droits locaux. Ce groupe

donne aux (grands-)parents la possibilité de signaler des problèmes, de demander des informations, de partager leur avis et de donner un feedback au sujet de l'accessibilité des services et des droits.

Een gezin, een plan est partenaire d'un projet de 'jumelage' individuel de la Haute École Thomas More. Dans ce cadre, les étudiants accoucheurs et en travail social accompagnent les parents défavorisés durant la grossesse, l'accouchement et la période néonatale (voir Buddy bij de wieg). Les médecins traitants, le service social du CPAS, Kind & Gezin et les écoles sélectionnent, selon plusieurs critères, les familles éligibles.

Le projet a également mis en place un système de parrainage dans lequel des volontaires rendent visite aux familles en précarité avec de jeunes enfants. Ces visites à domicile doivent permettre de créer des liens de confiance avec les parents afin de répondre à leurs besoins. L'asbl De Schakel (association où les pauvres prennent la parole) organise ces visites à domicile, les bénévoles reçoivent un coaching et un soutien de Een gezin, een plan.

En troisième lieu, le projet s'adresse aux **enfants** proprement dits. En collaboration avec la Haute École Thomas More, une réflexion liée aux éléments fondateurs de Cedes est menée avec les enfants. En permettant à ces derniers d'exercer leurs compétences et de s'exprimer sur ce qui les préoccupe dans un environnement sûr, le projet souhaite renforcer leur résilience sociale.

Enfin, deux **experts du vécu** en pauvreté sont actifs à Beerse. L'un s'adresse aux enfants, l'autre aux familles. Les experts du vécu cherchent activement des personnes qui éprouvent des problèmes dans un ou plusieurs domaines de l'existence et les aiguillent vers le service et l'association qui pourra les aider. Ils transmettent également aux services et au politique leurs impressions quant aux besoins et aux tendances sociales.

« *Tout ce que tu fais pour moi,
mais sans moi, tu le fais
contre moi.* »

Ghandi

Forme de participation

Een gezin, een plan regroupe plusieurs méthodes incluant diverses formes de participation. Pour les réunions de parents, le jumelage et les visites à domicile, l'accent est mis sur le soutien à l'éducation proposé aux parents. Le groupe signal donne aux parents la possibilité de participer à la politique. La participation des enfants vise à renforcer la résilience sociale.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Een gezin, een plan cherche à faire en sorte que les enfants de familles vulnérables aient une enfance de qualité. Grâce à diverses méthodes, les parents bénéficient d'un soutien à l'éducation, et en participant au groupe signal, ils peuvent évaluer l'accessibilité des droits locaux. Een gezin, een plan permet donc de supprimer des obstacles pour les familles en situation de pauvreté et de répondre à leurs besoins, ce qui peut contribuer à atténuer les conséquences de l'exclusion pour ces dernières.

Facteurs de succès

- Travail en réseau
Le réseau d'organisations constitue le moteur du projet. Les organisations acceptent d'être guidées par l'administration locale et travaillent toutes à partir de la même vision.
- Un fonctionnement intégral
Een gezin, een plan travaille à la lutte contre la pauvreté dans la politique, dans l'assistance et les services, et auprès des familles vulnérables. Il est donc possible, d'une part de fournir un soutien personnalisé et de l'autre, d'améliorer l'accessibilité de l'assistance et des services pour les familles vulnérables.

BREDE SCHOOL BERINGEN-MIJN

Porteur(s) de l'initiative	asbl De Terrilling
Site web	www.deterrilling.be
Année de lancement	2016
Adresse	Beverlosesteenweg 455
Commune	3581 Beringen
Personne de contact	Anna Dieltjens
T	04 92 22 44 69
E	anna.dieltjens@rimo.be
Thème	Citoyenneté, accès à la culture, capital social
Groupe cible	Enfants entre 3 et 12 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Communauté flamande• Province du Limbourg : een hart voor Limburg• Subsidies de l'asbl PWA Beringen Extranet

Objectifs

De Terrilling cherche à enrichir le cadre de vie des enfants du secteur de Beringen-Mijn et à améliorer leurs opportunités de développement et leur bien-être. Le projet veut offrir à ces enfants la possibilité de jouer, de déployer leurs talents et de faire de nouvelles expériences. Grâce à une éducation informelle, le projet vise à élargir leur univers de vie et d'apprentissage. L'implication de tous les enfants du secteur est un objectif clé, ce qui signifie que le projet tient compte de l'accessibilité de l'offre sur le plan du contenu, de la communication, du prix et du timing.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'organisation de De Terrilling est une initiative de trois écoles (supra-réseaux) de Beringen-Mijn (Het Mozaiek, De Horizon et Het Ateljé) en collaboration avec la ville de Beringen, l'asbl Samenlevingsopbouw RIMO Limburg et des bénévoles. Chacun de ces acteurs apporte une expertise spécifique au projet. L'expertise des écoles réside dans leur travail éducatif et organisationnel vis-à-vis des enfants et des parents. La ville de Beringen contribue à soutenir les partenariats entre plusieurs types d'acteurs et à mettre en contact des organisations trans-sectorielles. RIMO

Limburg a l'expertise requise pour réunir des personnes en situation précaire et pour fédérer divers partenaires autour de la création d'opportunités pour ces personnes. RIMO a également de l'expérience dans la recherche, la mise en œuvre et le soutien de bénévoles. Les bénévoles qui participent au projet assurent l'accompagnement des enfants entre leur domicile et les activités, mais peuvent également encadrer des activités. De Terrilling noue aussi des liens de collaboration de longue durée avec, entre autres, le service Sport et jeunesse de la ville de Beringen, la bibliothèque de la ville et l'asbl locale de lutte contre la pauvreté De Draaischijf afin de garantir l'accessibilité de l'offre et la durabilité du projet.

« Maman isolée avec cinq enfants, je n'arrivais pas leur offrir la possibilité de pratiquer différents hobbies. Grâce à De Brede School, ils ont eu l'opportunité de s'occuper de manière intelligente après l'école et de développer leurs talents. »

Parent participant

Les organisations qui font partie du réseau ont un but commun : l'épanouissement au sens large des enfants du secteur. À cette fin, De Terrilling organise elle-même des activités auxquelles peuvent participer tous les enfants du quartier et facilite l'accès à l'offre existante. Pour les enfants les plus défavorisés et leurs parents, il est nécessaire de leur proposer cette offre de manière proactive. C'est pourquoi De Terrilling distribue des tracts dans les cartables et organise des contacts aux portes de l'école, mais aussi des visites à domicile. L'implication des équipes pédagogiques, référents de vie, travailleurs de proximité et bénévoles est ici déterminante pour, d'une part, assurer une diffusion à la fois large et rapide de l'information, et de l'autre parce qu'ils sont souvent les premiers à découvrir les difficultés au sein de la famille.

De Brede School adopte une méthode participative et bottom-up dans la création du lien de coopération et l'offre d'activités. Les parties concernées créent l'offre ensemble, décident ensemble où et comment elle va être organisée et la mettent ensemble à exécution. Le projet travaille à la demande, en partant des besoins des enfants. Grâce à un questionnaire, les élèves des trois écoles participantes peuvent s'exprimer sur la composition de l'offre d'activités. En fonction des questions et des intérêts des enfants, De Terrilling compose chaque trimestre une offre qui inclut une gamme diversifiée de thématiques comme la culture, le sport, l'éducation et la détente. Le projet procède également à des évaluations intermédiaires tant avec les organisations qu'avec les participants.

Forme de participation

Les enfants peuvent participer à des activités qu'ils proposent eux-mêmes. Ils ont aussi, tout comme leurs parents, la possibilité de participer à une mesure d'impact qui évalue les difficultés d'accès à l'offre de loisirs conventionnelle.

« Je ne vais pas à la même école que mes frères. De Brede School me permet quand même d'aller à l'école de cirque avec eux après l'école. J'y apprend aussi à connaître les autres enfants du quartier. »

Enfant participant, 10 ans

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

De Terrilling fait en sorte que les enfants (en situation précaire) puissent participer à des activités de loisirs. Cette participation leur donne l'opportunité de développer leurs talents (non scolaires), de pratiquer le néerlandais après l'école et de se créer un réseau social. De Terrilling donne donc aux enfants des chances auxquelles ils n'auraient pas accès autrement, du fait d'obstacles financiers et autres. Participer à des activités de loisirs, apprendre de façon informelle, se détendre avec des enfants du même âge, découvrir la culture, le sport et les médias : tous ces éléments créent pour les enfants un point d'appui et leur permettent d'échapper aux situations de stress qu'ils rencontrent à l'école et à la maison. Nous pouvons en conclure que de Brede School adapte certaines structures de manière à réduire l'exclusion pour les familles.

Facteurs de succès

- Collaboration avec des acteurs locaux
Le succès de De Brede School s'explique surtout par l'étroite collaboration avec les partenaires locaux actifs dans plusieurs domaines. Elle permet d'unir leurs forces et de jouer sur leurs atouts respectifs. En travaillant ensemble, les partenaires s'enrichissent mutuellement. Le partage des responsabilités au sein du comité directeur permet aussi à ce projet d'être en évolution constante.

- Participation bottom-up en réponse aux besoins
Les enfants, les parents et les habitants aident à définir et à évaluer l'offre de De Brede School, ce qui favorise la participation des enfants aux activités.



BOEMPETAT

Porteur(s) de l'initiative	CPAS de Boom
Site web	http://www.boom.be/boempetat
Année de lancement	2012
Adresse	Blauwstraat 34
Commune	2850 Boom
Personne de contact	Lize Van Dijck
T	03/880 58 40
E	Lize.VanDijck@ocmwboom.be
Thème	Insertion professionnelle, soutien matériel, renforcement des droits, capital social
Groupe cible	Parents avec enfants de 0 à 3 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Lancement grâce à un subside « projet de lutte contre la pauvreté infantile »• Moyens du CPAS

Objectifs

Boempetat! est un 'ruilwinkel' (une boutique de troc) qui cherche à soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants. Cet objectif central se subdivise en cinq sous-objectifs. Tout d'abord, le projet vise à offrir un soutien matériel en faisant en sorte que les parents disposent de vêtements, de jouets, de langes et de nourriture. Deuxièmement, il fournit aux parents un soutien informatif, pédagogique et éducatif en les informant, en les encourageant à apprendre le néerlandais et en les sensibilisant à l'importance de scolariser leurs enfants dès deux ans et demi, le tout de manière accessible. Troisièmement, il vise un objectif participatif car il n'est pas évident, pour les parents ayant de jeunes enfants, de développer un réseau. En tant que lieu de rencontre, il donne aux parents en situation de précarité la possibilité de rencontrer d'autres personnes qui ont de jeunes enfants et leur offre un endroit où aller. Quatrièmement, il mise sur le développement des enfants. La boutique leur offre la possibilité de jouer avec d'autres enfants tout en apprenant le néerlandais. Enfin, Boempetat! souhaite améliorer les chances des parents sur le marché du travail. Les parents qui ont du mal à trouver un accueil pour leur enfant peuvent s'adresser au guichet « accueil des enfants » de Boempetat! pendant les heures d'ouverture.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Boempetat! est une initiative du CPAS de Boom, de l'administration communale, du service d'accueil aux parents, du Gezinsbond, de l'IMSIR (un partenariat entre les communes et les CPAS d'Aartselaar, Boom, Hemiksem, Niel et Rumst), de Kind & Gezin, de l'asbl Kind en preventie et du Welzijnsschakel. L'activité du projet fait partie du réseau local de lutte contre la pauvreté infantile, dont les organisations et services partenaires orientent les parents vers Boempetat!. Grâce à des contacts étroits avec les organisations partenaires, le projet peut apporter une réponse ciblée aux besoins du groupe cible.

Boempetat! fournit un soutien matériel par le biais de la boutique de troc, qui propose des articles pour les enfants de 0 à 3 ans. Elle utilise sa propre monnaie pour faciliter le troc. Le but est que les parents apportent les affaires dont ils n'ont plus besoin. Ils reçoivent en échange une quantité d'unités monétaires qui dépend de la valeur et de l'état des articles qu'ils apportent. Ces unités monétaires leur permettent de choisir d'autres articles dans la boutique, qui attire de ce fait un public diversifié.

Certains clients s'y rendent pour des raisons écologiques, mais on y trouve aussi des clients qui viennent pour des motifs financiers. Enfin, certains y cherchent simplement le contact social.

D'autre part, Boempetat! propose une offre immatérielle. La boutique inclut un coin information où les visiteurs peuvent trouver des brochures des organisations et services qui travaillent avec le même groupe cible. Dans le coin café, les jeunes parents peuvent converser avec d'autres clients ou le personnel du magasin et créer ainsi un réseau de manière informelle, pendant que les enfants jouent dans l'espace de jeux. Le CPAS organise aussi avec plusieurs partenaires des activités ouvertes (séances de lecture, ateliers axés sur l'alimentation saine ou les premiers soins) grâce auxquelles le projet cherche à offrir aux parents un soutien à l'éducation. Enfin, les bureaux de la Maison de l'Enfant accueillent les parents qui se posent des questions liées, notamment, à l'accueil des enfants, aux loisirs ou aux demande de bourses d'études. Les bénévoles et les collaborateurs de la boutique connaissent bien les clients mais aussi l'offre d'assistance et de services à Boom et ils sont donc en mesure de les orienter de manière ciblée.

Forme de participation

La boutique de troc de Boempetat! s'adresse indifféremment aux familles précarisées et aux autres. La plupart des activités sont ouvertes à toutes les familles, mais certaines d'entre elles (p. ex. l'indicateur d'éducation) sont réservées aux parents moins favorisés.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le soutien matériel offert par Boempetat! répond aux besoins sociaux des personnes en situation de pauvreté, mais l'exclusion reste structurelle. L'offre immatérielle peut supprimer un maillon dans la chaîne de la pauvreté, ce qui atténue l'exclusion sociale qu'elles vivent.

Facteurs de succès

- **Accessibilité et offre importante**
La boutique de troc est ouverte aux familles précarisées et aux autres. Son objectif ne se limite pas au soutien matériel, car elle est aussi un moyen d'orienter, de manière accessible, les familles défavorisées ou de les informer de l'offre de services. Boempetat! permet ainsi la transition vers d'autres projets dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.
- **Maison de l'Enfant**
Boempetat! occupe les mêmes locaux que la Maison de l'Enfant. Cette proximité physique des services facilite le pas vers le guichet « accueil des enfants » et vers les collaborateurs de la Maison de l'Enfant.
- **La collaboration entre les organisations partenaires**
Cette collaboration entre plusieurs organisations locales permet de générer un soutien puissant pour le projet. Les organisations apprennent à mieux se connaître, peuvent harmoniser leur fonctionnement et sont à même de mieux orienter les familles. Le rôle de coordination du CPAS est important, car une seule organisation supervise l'initiative et en assure la guidance.



SCHOOLPOORTWERKING

Porteur(s) de l'initiative	asbl Vrienden van het Huizeke
Site web	www.vriendenvanhetuizeke.be/
Année de lancement	2015
Adresse	23 place du Jeu de Balle
Commune	1000 Bruxelles
Personne de contact	Ann Milis / Marisa Mendoza
T	02 511 15 77
E	ann@vrienden-huizeke.be / marisa@vrienden-huizeke.be
Thème	Animation sociale scolaire & cohésion sociale
Groupe cible	Élèves entre 6 et 18 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Moyens propres• Lauréat du Kinderarmoedefonds

Objectifs

Avec le projet Schoolpoortwerking, l'association Vrienden van het Huizeke souhaite renforcer l'accueil des enfants en difficulté au sein de l'école, soutenir les enseignants dans leur gestion des 'parents difficiles à joindre', faciliter l'accès aux instances externes et informer les parents de leurs droits et devoirs sociaux.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le projet Schoolpoortwerking est mené dans deux écoles bruxelloises par un binôme composé d'un travailleur social et d'un expert du vécu en pauvreté et exclusion sociale. Ce binôme accompagne les élèves et les parents, tout en offrant un soutien aux enseignants. Il a une fonction d'intermédiaire entre famille, école et société et s'adresse aux enfants dont le développement stagne, avec une attention toute particulière pour les aspects liés à la pauvreté. Son rôle est de signaler rapidement les problèmes et s'atteler à leur résolution, pour prévenir ou corriger les mécanismes d'exclusion lié au fonctionnement de l'école. Il est également chargé d'orienter les parents vers une aide extérieure et de coordonner cette aide.

Ce travail socio-scolaire est activé dès qu'un enseignant signale des problèmes au niveau d'un enfant. Il informe d'abord le ou les parents, en leur demandant s'il peut parler du problème lors de la concertation avec le travailleur socio-scolaire. Les parents peuvent aussi faire appel à Schoolpoortwerking de leur propre initiative, tout comme le pédiatre à la suite de la visite médicale.

Le travailleur socio-scolaire est attentif à tous les domaines de l'existence et tient compte à la fois de la pauvreté extérieure (matérielle) et intérieure (psychique). Il mène une enquête sociale afin de vérifier la situation financière des parents qui ne paient pas leurs factures et cherche des solutions acceptables et réalistes pour les deux parties (parents et école). Dans ce processus, le projet veut préserver l'équilibre entre droits et devoirs, pour améliorer la participation à l'activité scolaire et travailler, avec l'école, à la maîtrise des coûts.

Le travailleur socio-scolaire vérifie aussi si les parents utilisent tous leurs droits aux allocations sociales dans tous les domaines, tels que bourse d'étude, prêts étudiants, allocations familiales, aide aux familles et logement social. Enfin, il fournit une aide psychosociale de première ligne aux familles

défavorisées. Si le soutien et l'accompagnement de Schoolpoortwerking ne sont pas suffisants pour résoudre les problèmes, les personnes concernées sont orientées vers une aide adéquate.

Forme de participation

Le projet a vu le jour d'une part grâce à un groupe de parents au sein duquel les parents en situation de pauvreté réfléchissent chaque mois aux difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants à l'école et comment celles-ci sont appréhendées et reconnues par les enseignants. Ces parents sont allés témoigner dans des écoles, mais ont également écouté les expériences des enseignants et de la direction. D'autre part, des jeunes se sont réunis chaque mois pour parler des raisons qui les ont poussés à décrocher, des relations difficiles avec l'école, le centre d'accompagnement des étudiants (CLB) et/ou les parents. Ces moments de parole ont permis de collecter des informations au sujet de la pauvreté et de la manière dont elle se manifeste à l'école.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

La pauvreté entrave l'acquisition des connaissances et aptitudes de base nécessaires pour s'affirmer dans la société. Le travail socio-scolaire s'attaque à ce frein, en coordonnant un réseau d'aide autour de l'élève et en soutenant les enseignants, l'école et les parents. Le projet stimule et améliore la participation de l'élève à l'école. Il favorise ainsi l'intégration des jeunes et des familles en situation de pauvreté dans la société.

Facteurs de succès

- Expert du vécu
Grâce à leur expérience, les experts du vécu jouent un rôle d'intermédiaire entre l'élève et les parents d'une part, l'école d'autre part.
- Soutien dans tous les domaines de l'existence
Le projet Schoolpoortwerking inclut tous les domaines de vie des élèves et des parents. Les écoles et les CLB ne disposent pas des ressources nécessaires (notamment le temps et l'expertise spécifique) pour offrir cette approche intégrale.



LOUPIOTE ASBL

Initiateur(s)	Loupiote asbl
Site internet	http://www.loupiote.be/
Année de démarrage	2004
Adresse	15, Boulevard de l'empereur
Ville	1000 Bruxelles
Personne de contact	Christophe Istace, directeur et coordinateur
T	02/644.41.41 – 0473/21.86.87
E	info@loupiote.be – christophe@loupiote.be
Thème(s)	Accès à la culture, citoyenneté
Public-cible	5 – 20 ans + adultes
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none"> • FWB • Région Wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Fondation Roi Baudouin

Objectifs

L'asbl Loupiote est une Organisation de Jeunesse (OJ) qui propose des ateliers d'éducation citoyenne au et par le cinéma. Les ateliers « Les enfants du ciné » (8-12 ans) et « Les ados du ciné » (13-20 ans) visent la réflexion des jeunes sur des thématiques citoyennes et sur l'audiovisuel. Cette réflexion est également encouragée par le biais de l'activité « Les samedis du ciné », qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'atelier **Les enfants du ciné** s'adresse principalement aux écoles mais s'organise aussi à la demande d'associations comme les AMO, ce qui permet de toucher un public de jeunes en décrochage scolaire. Les activités impliquent jusqu'à une cinquantaine de jeunes, de différentes origines sociales et culturelles. L'équipe d'intervenants se compose de pédagogues et de professionnels du cinéma. L'atelier comprend deux parties principales, ainsi qu'un module complémentaire.

La première concerne le visionnage de l'un des trois courts métrages réalisés par l'équipe de l'asbl. « Beaucoup », le premier film, est centré sur le thème des clans, le concept de leader et traite de l'intégration. Le deuxième s'intitule « Mal de mère » et évoque la séparation parentale et l'amitié. Le scénario a été rédigé en collaboration avec des enfants participant aux activités de l'asbl. Le troisième film, « L'apicultrice », aborde la sensibilisation à l'environnement. Ces courts métrages ciblent des problématiques qui concernent les jeunes, en lien avec des thématiques citoyennes. Le visionnage est suivi de débats avec les enfants, permettant la réflexion autour du film.

La seconde partie se présente sous la forme d'un « making of » à l'aide duquel les intervenants de l'asbl peuvent sensibiliser les jeunes aux techniques cinématographiques. Cette activité fait découvrir les différentes phases de production d'un film et attire l'attention des enfants sur la distinction entre la réalité et la fiction, deux concepts difficilement dissociables dans le cadre d'un film.

Le module complémentaire « Tourné – monté » rassemble entre 15 et 20 enfants. Il les invite à réfléchir sur les thématiques abordées lors de l'atelier des Enfants du ciné. Suite à ces réflexions, les jeunes créent et improvisent différentes scénettes avec les intervenants. Ces scénettes sont ensuite filmées via la méthode du tourné-monté. Les capsules vidéo sont diffusées en fin d'activité et véhiculent la parole des jeunes.

L'activité **Les ados du ciné** reprend le même fonctionnement que Les enfants du ciné en s'adressant à un public adolescent. Les films projetés aux jeunes sont différents et ciblent des thématiques plus adaptées comme la grossesse, le racisme, la violence et le harcèlement. L'âge du public permet d'obtenir des débats et des analyses plus approfondis.

Les samedis du ciné renvoient à un ciné-club hebdomadaire à visée sociale, familiale et éducative, où deux films sont proposés : l'un à destination d'un public d'adultes et prolongé par un débat, l'autre ciblant les enfants à partir de 5 ans et comprenant la remise d'une fiche pédagogique. Celle-ci permet de poursuivre en famille la réflexion sur les thématiques des films.

Forme(s) de participation

La participation du public revêt différentes formes selon la phase du projet Les enfants du ciné. Lors des deux premières parties, elle s'opère à travers les débats. Ceux-ci ont lieu avant, pendant et après le film. Avant et pendant le film, les débats servent à introduire la thématique du court métrage. Cela permet de placer les jeunes dans un visionnage actif et réflexif. Après le film, les débats permettent aux enfants d'exprimer leurs ressentis et de partager leur avis avec le reste du groupe. Ils deviennent ainsi acteurs de leur questionnement et trouvent des réponses grâce à l'intelligence collective.

Le module complémentaire est organisé autour de la participation active du public. Les enfants produisent eux-mêmes le scénario et la mise en scène du film qui sera le résultat final de l'activité.

« Les cinéastes sont au service des jeunes et de leurs messages pour créer des films avec leurs mots sur la société »

Christophe Istace, directeur et coordinateur de Loupiote asbl

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

L'asbl Loupiote utilise le cinéma en tant que vecteur d'expression (verbale et non-verbale) et de réflexion sur des thématiques variées – notamment la stigmatisation ou l'héritage socio-culturel, qui concernent les individus en situation de pauvreté.

Les ateliers Les enfants du ciné et Les ados du ciné favorisent un double mouvement d'accès à la culture – qui peut faire défaut au sein des familles les plus défavorisées – et de sensibilisation du public à des thématiques citoyennes par les enfants et les jeunes ayant réalisé leur propre capsule vidéo ou court métrage.

Les samedis du ciné encouragent les échanges intra- et inter-familiaux, ces derniers pouvant donner lieu au développement du réseau social des familles.

Facteurs de succès

- L'implication des jeunes dans le déroulement du projet.
- La valorisation de leur avis lors des différents débats.
- L'utilisation du média cinématographique pour traiter des thématiques citoyennes.



WHAT DO YOU THINK ?

Initiateur(s)	Fondation d'utilité publique UNICEF Belgique
Site internet	https://www.unicef.be/fr/a-propos-unicef/unicef-en-belgique/what-do-you-think/
Année de démarrage	1999
Adresse	Boulevard de l'Impératrice, 66
Ville	1000 Bruxelles
Personne de contact	Maud Dominicy, co-responsable du projet « What do you think ? »
T	02/233.37.74
E	mdominicy@unicef.be
Thème(s)	Citoyenneté, renforcement des droits, <i>empowerment</i>
Public-cible	10-18 ans
Source(s) de financement	Subsides issus de fonds publics, variables selon les thématiques : <ul style="list-style-type: none">• Pauvreté : SPP Intégration sociale, FWB• Migration : SPF Affaires étrangères & Coopération au développement

Objectifs

Implantée à Bruxelles-Ville, UNICEF Belgique représente l'Organisation internationale UNICEF, dont les missions principales sont de veiller à la bonne application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. L'objectif du projet « What do you think ? » est de donner la parole aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables (en situation de pauvreté, porteurs d'un handicap, internés en psychiatrie, migrants ou réfugiés, qu'ils soient accompagnés de leurs parents ou non accompagnés) concernant l'application de leurs droits. Leur parole est relayée aux décideurs politiques ainsi qu'au Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, l'organe responsable de l'application des droits de l'enfant dans le monde. Sur cette base, ce dernier fournit des recommandations à l'État belge. Inclure la parole des enfants dans le processus de rapportage au Comité est la spécificité et la motivation première du projet. Deux rapports ont déjà été transmis et un troisième est actuellement en cours de rédaction et porte sur les questions de pauvreté infantile et d'enfants migrants.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La temporalité est adaptée aux enfants : pour chaque groupe-cible, le projet peut durer des années. Actuellement, cela fait un an que le projet vise plus spécifiquement les enfants concernés par la migration. UNICEF Belgique s'entoure de deux groupes experts pour réfléchir et tester les méthodologies qui seront mises en place sur le terrain, l'un composé d'adultes, l'autre d'enfants. L'organisation interroge certains enfants directement et travaille également en partenariat avec des associations et des écoles. Cela permet d'approcher le public-cible de manière non stigmatisante, de profiter de la relation de confiance tissée avec l'accompagnateur et de prolonger la dynamique participative au sein des établissements. UNICEF Belgique se charge de coordonner le processus, former les professionnels, fournir des outils méthodologiques et intervenir dans les frais liés au projet, de manière à ce que les aspects financiers ne soient pas un frein à la participation des enfants et des jeunes.

« Le plus gros frein, c'est toujours de convaincre les adultes que les enfants vulnérables ont les capacités de participer, qu'ils ont des tas de choses à dire, qu'ils sont intéressés »

Co-responsable du projet

La méthodologie est variable selon le terrain et adaptée aux enfants (dont l'âge, généralement compris entre 10 et 18 ans, dépend des institutions). Il peut y avoir une ou plusieurs méthodologies combinées :

orales (entretien, débat) ou créatives (dessin, peinture, photo, etc., dont les productions servent de support à la discussion collective). UNICEF Belgique privilégie les processus collectifs, l'objectif étant le changement collectif à partir des vécus individuels. Un guide méthodologie a été développé en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin et reprend les principes essentiels pour mener des projets participatifs avec des enfants touchés par la pauvreté. Les jeunes qui suivent de près le projet peuvent également interroger eux-mêmes d'autres enfants vulnérables. Ils bénéficient d'une formation pratique, leur octroyant une autonomie progressive dans les interviews. En cours de processus, un « débat national » est organisé et regroupe les enfants et les professionnels, qui se concertent pour déterminer les thématiques communes et prioritaires.

Enfin, le projet applique un principe de suivi-évaluation : un retour est fait aux enfants et aux jeunes avant la finalisation du rapport (avis sur les priorités, formulations, ce qui doit être relayé au Comité des droits de l'enfant) et sur les éventuels changements engendrés. Après la mise en place de la méthodologie, UNICEF Belgique interroge aussi les associations partenaires sur les éventuelles difficultés rencontrées et réalise une évaluation générale auprès des professionnels en fin de projet.

Forme(s) de participation

Le projet « What do you think ? » laisse place à plusieurs formes de participation des enfants et des jeunes : consultation des membres du groupe expert enfants ; recueil de la parole des jeunes vulnérables (transmise au Comité des droits de l'enfant, qui sert donc *in fine* à formuler des recommandations à l'État belge quant à l'application de leurs droits) ; adaptation des méthodologies aux souhaits des enfants des différentes associations partenaires ; intervention avant la remise du rapport (avis sur les priorités, la formulation, etc.) ; réalisation d'entretiens *peer to peer*

(les jeunes bénéficient de l'accompagnement par un adulte, qui lui laisse progressivement prendre de l'autonomie, pour interroger d'autres jeunes qui vivent les mêmes problématiques). Ils contribuent de ce fait aux différentes phases du projet et bénéficient des résultats du processus.

« J'aimerais trouver une petite place dans la société, une place qui me donne confiance, où on se sentirait bien. Qu'au matin, on ne se lève pas avec un sentiment de déception, mais qu'au moins, on puisse être content de ce qu'on fait »

Rapport 2010

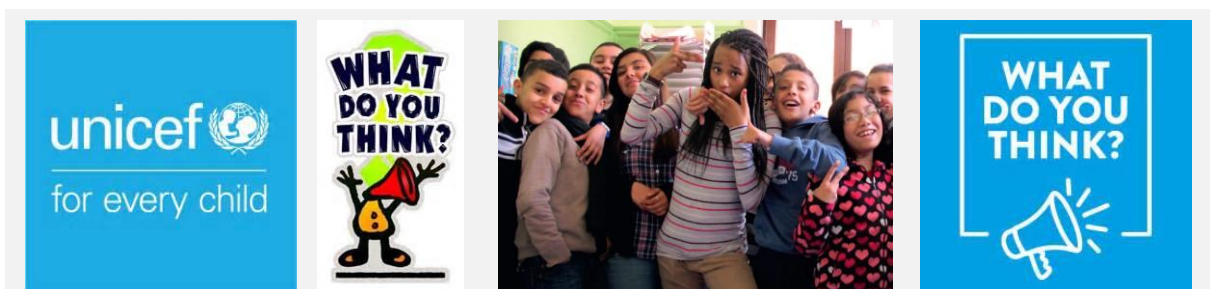
Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

« What do you think ? » s'intéresse aux droits des enfants et cible les groupes les plus vulnérables, en ce compris les enfants touchés par la pauvreté. Souvent invisibles et muets, ceux-ci participent au processus d'application de leurs droits et ont l'occasion de s'exprimer à ce sujet. Le projet a des effets positifs sur la confiance en soi des jeunes, en leur permettant d'utiliser leur vécu individuel pour entrer dans un processus de changement collectif. Par la suite, certains jeunes s'engagent dans des processus de participation dans leur école ou leur quartier, avec la volonté d'être acteurs de changements.

Le projet d'UNICEF Belgique induit également un changement de regard de la part des adultes qui gravitent autour de l'enfant. La dynamique participative ne s'arrête pas à la méthodologie mise en place : le fait de travailler en collaboration avec les accompagnateurs des enfants permet de prolonger le processus de participation dans les activités futures des associations.

Facteurs de succès

- La position centrale des jeunes vulnérables dans le processus de recommandations en matière d'application des droits des enfants (à la fois interlocuteurs, intervieweurs et bénéficiaires).
- L'évolution et l'adaptation constante du projet.



AJMO

Initiateur(s)	asbl AMO Accompagnement de Jeunes en Milieu Ouvert
Site internet	http://ajmo.be/
Année de démarrage	<ul style="list-style-type: none">• 2009 : Aire de Famille• 2011 : Réalisateur en Herbe• 2014 : EuropAdo
Adresse	Rue Willy Ernst, 29
Ville	6000 Charleroi
Personnes de contact	Ludivine Tenret, coordinatrice du projet « Aire de Famille » Sergio Costabeber, coordinateur du projet « Réalisateur en Herbe » Lidwuina Deneys, coordinatrice du projet « EuropAdo »
T	071/32.78.32
E	ludivine.tenret.ajmo@gmail.com ; sergio.costabeber.ajmo@gmail.com ; lidwuina.deneys.ajmo@gmail.com
Thèmes	Aide à la jeunesse, citoyenneté, soutien à la parentalité
Public-cible	2-6 ans + parents, 12-18 ans, 13-18 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• FWB : Aide à la jeunesse• Fonds européen Erasmus +• Fondation Roi Baudouin (Fonds Chispa)

Objectifs

L'asbl Accompagnement de Jeunes en Milieu Ouvert (AJMO) accompagne les enfants et les jeunes jusqu'à 20 ans sur les plans individuel, familial et/ou communautaire, et offre un soutien à la parentalité aux familles qui le souhaitent. L'asbl travaille principalement avec un public confronté à l'exclusion sociale et aborde différentes problématiques, telles que la relation parent-enfant, l'expression des jeunes, le décrochage scolaire, etc. Dans le cadre de ses missions, elle propose notamment les activités suivantes : « Aire de famille », qui vise à recréer du lien entre parents et enfants de 2 à 6 ans, « EuropAdo », dont l'objectif est d'amener des adolescents à interagir avec leurs pairs européens, et « Réalisateur en herbe », qui veut amener les jeunes à s'impliquer de façon durable.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le projet « **Aire de famille** » réunit des parents et leurs enfants dans le cadre d'activités au sein ou en dehors de l'AJMO. Pour les intervenants de l'asbl, encadrer un groupe de parents dans le cadre d'une sortie culturelle, par exemple, offre l'opportunité d'observer les interactions parents-enfants en temps réel, afin de leur fournir soutien et conseils. Les rencontres entre parents leur permettent d'échanger les « trucs et astuces » en matière d'éducation. Les fratries plus âgées peuvent être accueillies : elles bénéficient d'un accompagnement aux devoirs durant les rencontres.

Le projet « **EuropAdo** » est l'héritier d'un groupe d'activités par et pour les jeunes, mis en place il y a une trentaine d'années. Il permet à des jeunes de 13 à 18 ans, issus de différents pays européens, de se rencontrer et d'échanger autour d'un thème. En 2016-2017, le thème concerne les relations filles-garçons et rassemble des jeunes belges, français et polonais. Grâce au fonds Erasmus +, une dizaine de participants peuvent se rendre en Pologne et en France durant les vacances scolaires.

Le projet « **Réalisateur en Herbe** » cible principalement des jeunes issus de Services d'Accueil et d'Aide Educative (SAAE) et résulte d'un partenariat entre le FCP Lille et l'AJMO. Cinq groupes sont constitués de part et d'autre de la frontière pour réaliser des courts métrages. Des rencontres sont prévues entre les équipes pour échanger autour des thèmes et techniques utilisées. Une fois les réalisations terminées, les courts métrages sont présentés lors d'un festival dont l'organisation fait intervenir des jeunes issus d'écoles environnantes (affiches publicitaires, restauration durant le festival, intermèdes théâtraux entre les diffusions, etc.). Conçu au départ pour ne durer qu'un an, le projet s'est prolongé à la demande des participants et en est désormais à sa septième édition.

Forme(s) de participation

« Aire de famille » amène les parents à échanger sur les relations qu'ils entretiennent avec leur(s) enfant(s). Au fil des rencontres, un réseau de savoirs partagés se construit entre les participants. Ils partagent leurs compétences et peuvent servir d'appuis les uns pour les autres, sur le plan éducatif et des relations parents-enfants. « EuropAdo » et « Réalisateur en Herbe » amènent les jeunes à s'impliquer de façon conséquente et durable. Pour le premier projet, les adolescents sont impliqués dans l'appel à projet Erasmus +, choisissent le thème sur lequel ils souhaitent échanger avec d'autres jeunes, établissent un programme de rencontres avec les partenaires européens et reçoivent l'appui d'anciens participants au projet. Pour le second, les jeunes réalisent leur propre court-métrage. Des élèves des écoles environnantes sont également impliqués dans la promotion et l'animation liées au festival.

*« C'est un festival
créé par des jeunes
pour des jeunes »*

Coordinateur du
projet « Réalisateur
en herbe »

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le projet « Aire de famille » vise à rendre accessibles différents services aux familles défavorisées. Il participe à la lutte contre l'isolement social, via la rencontre et les échanges entre parents.

Les projets « EuropAdo » et « Réalisateur en herbe » renvoient à des logiques d'accessibilité et d'activation : ils encouragent les échanges entre les adolescents ainsi que leur réflexion sur leur condition, notamment par le biais du média artistique. La diffusion de leurs productions concourt également à la sensibilisation du grand public.

Facteurs de succès

- La capacité d'adapter les activités aux envies des participants.
- L'appui de pairs plus expérimentés ayant précédemment participé aux activités.



LES ANI-MOTS

Initiateur(s)	asbl Le 26 (anciennement « Le foyer familial »)
Site internet	/
Année de démarrage	2007
Adresse	Rue de Montigny, 26
Ville	6000 Charleroi
Personne de contact	Anna Gasia & Marie Kegels
T	071/32.48.98
E	anne.gasia@gmail.com & kegelsm@helha.be
Thème(s)	Capital social, citoyenneté, soutien à la parentalité
Public-cible	6-12 ans (+ fratries) + parents
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• 2011 : ONE (Fonds Houtman)• 2014 : Rotary Club Charleroi Porte de France & Charleroi Val de Sambre, Amicale de la police de Charleroi

Objectifs

Créée en 1960, l'asbl « Le 26 » est une maison d'accueil et d'hébergement pour femmes en difficultés sociales et leurs enfants. Avec une capacité de 65 lits, l'institution accueille des mères avec enfants ainsi que des femmes seules aux problématiques diverses (problème de logement, jeune fille-mère, violences conjugales, précarité énergétique, etc.). L'accompagnement des familles est orienté selon trois axes principaux : l'autonomisation, l'instauration d'une cohésion sociale ainsi que la responsabilisation.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'activité « Les Ani-mots » amène les enfants de 6 à 12 ans (anciennement ou actuellement hébergés par l'institution) à prendre une part active à la création d'un livre.

« La colère c'est une grosse boule qui monte dans le ventre ou dans la gorge, qui donne envie de crier très très fort qu'on est fâché »

Extrait de l'histoire
« Le mystère de la Forêt »

Le projet prend la forme d'un stage de quatre jours. Le groupe d'enfants, ainsi que la thématique à partir de laquelle le livre est développé, sont préalablement définis par les deux animatrices, en fonction des problématiques et des parcours institutionnels du groupe.

Au départ d'une situation d'une famille d'animaux (par exemple : « La famille Bubulle, le monde des poissons »), proposée par les intervenantes, les enfants expriment leur vécu et leur ressenti, tant en paroles qu'en productions graphiques. L'histoire élaborée repose sur la dynamique du groupe et sur les échanges entre les sujets. Les dessins sont également produits dans ces ateliers. Les animatrices proposent

un cadre adaptable en fonction des enfants et de leurs problématiques familiales. À la fin des ateliers, elles présentent une première mise en page du livre sur laquelle les enfants donnent leurs remarques et propositions de modifications. Une soirée est ensuite organisée pour présenter l'ouvrage aux mamans, en présence des enfants. Cette lecture permet aux mamans de prendre conscience du vécu de leur(s) enfant(s) par rapport à la thématique abordée par le livre. Simultanément, elle donne lieu à

un échange entre les enfants, les mamans et les animatrices, favorisant ainsi la cohésion sociale. L'outil est présenté aux étudiants, enseignants ou éducateurs en accompagnement psycho-éducatif et est intégré dans des formations du secteur médico-psycho-social.

Forme(s) de participation

Les enfants participent à l'élaboration du projet Les Ani-Mots. Chacun à sa manière, ils apportent leur vécu, leur ressenti, leurs émotions, leur imaginaire. Ils échangent des « trucs et astuces » avec les autres membres du groupe en cas de situation difficile. La possibilité de s'exprimer librement au cours des ateliers et les techniques utilisées leur donnent un sentiment de contrôle et un pouvoir d'action sur leur vécu.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le projet favorise l'élaboration d'un réseau social entre les sujets car il met en contact des enfants et des mamans issus de milieux socio-culturels différents et aux parcours institutionnels variés. Ils peuvent ainsi échanger sur leurs conditions de vie et partager leurs « trucs et astuces » face aux difficultés quotidiennes.

Indirectement, le projet peut également participer à une meilleure maîtrise du langage, pour lequel les enfants issus de milieux défavorisés présentent parfois un retard.

*« L'objectif est
d'étoffer les
compétences que
l'enfant a pour son
devenir plus tard »*

Co-animatrice du
projet

Facteurs de succès

- La co-animation et la complicité des animatrices.
- La création d'un média issu du vécu et de la parole de l'enfant, également diffusé au-delà de l'AMO.



VONK

Porteur(s) de l'initiative	CPAS de Dilbeek
Site web	https://www.dilbeek.be/
Année de lancement	2012
Adresse	de Heetveldelaan 10
Commune	1700 Dilbeek
Personne de contact	Ilse Baeck
T	02.451.43.98
E	vonk@ocmwdilbeek.be
Thème	Citoyenneté, renforcement des droits, soutien à la parentalité, capital social
Groupe cible	Familles avec enfants de 0 à 3 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">Communauté flamande : lutte locale contre la pauvreté infantile

Objectifs

Le réseau VONK (Vrijblijvend OndersteuningsNetwerk voor gezinnen met jonge Kinderen) souhaite réduire la pauvreté des familles avec enfants de 0 à 3 ans. L'objectif de VONK est de créer des réseaux pour les familles bénéficiaires et pour l'organisation elle-même.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le CPAS de Dilbeek a créé VONK avec Kind & Gezin, le centre d'action globale (CAW) de Hal-Vilvoorde, le centre d'aide aux enfants et d'assistance aux familles (CKG) Sloebernest et le Welzijnsschakel Dilbeek. Le projet vise donc un groupe cible plus vaste que les seuls clients du CPAS. Les organisations partenaires vont au-devant des familles et leur offrent elles-mêmes un soutien. Pour être admises dans le projet, les familles sont évaluées sur la base de plusieurs facteurs de risque de pauvreté.

Le projet comporte deux volets. Le premier volet est l'organisation de parcours d'accompagnement à domicile. L'adhésion est entièrement volontaire ; chaque famille peut à tout moment quitter le projet. Le CPAS en est la plaque tournante : il coordonne le travail des partenaires et fait en sorte que l'accompagnement reste pertinent par rapport à la demande, aux besoins et au rythme de la famille. Les autres organisations fournissent l'encadrement à partir de leurs propres missions et thématiques clés. Une concertation de fond est organisée tous les trois mois pour que les aidants restent sur la même longueur d'onde. Ces séances de concertation sont destinées à faciliter la coopération entre les organisations.

Dans ses trajets d'accompagnement, VONK veut travailler sur l'autonomisation en améliorant la force des familles et de leur réseau social. Au début du parcours, une mini-enquête relative aux droits est systématiquement menée, après quoi VONK part de la demande de la famille et des éléments positifs qui y sont déjà présents. Le projet adopte une approche participative dont l'input des membres de la famille constitue le point de départ, et qui implique activement la famille dans le processus par un choix commun d'objectifs et d'actions. Enfin, le projet coopère avec le centre d'accompagnement des

« La travailleuse sociale est au courant de toute la situation, et donc c'est comme une sorte de... C'est comme un visa pour nous, vous comprenez ? C'est un passe-partout, et cela grâce à VONK. Au début, il n'y avait que l'assistante sociale et nous, et c'était tout. Mais VONK n'a pas de limite. »

Parent participant

étudiants (CLB). Une fois que les enfants des familles participantes vont à l'école, les informations sont transmises au CLB en concertation avec la famille. Comme le CLB dispose de ces informations dès le départ, il peut fournir aux familles une aide préventive. Le réseau VONK évite ainsi qu'une famille ne prenne contact avec le CLB qu'après qu'un problème se soit posé.

Le deuxième volet de VONK, ce sont les réunions mensuelles avec les parents. Elles visent à renforcer leurs compétences éducatives et à échanger les expériences. Ce sont les parents eux-mêmes qui déterminent le contenu et l'organisation des réunions. Ces réunions prennent, en alternance, la forme d'un après-midi d'échanges sur l'éducation et d'une activité. La travailleuse sociale du CPAS se charge de la coordination générale, tout en étant la personne de confiance des familles. Le CKG Sloebernest assure le contenu de la discussion des thèmes éducatifs choisis par les familles. Un bénévole du Welzijnsschakel participe à l'encadrement, à une conversation informelle et à un renvoi vers les activités de son organisation.

Forme de participation

Pour VONK, c'est la participation du groupe cible qui constitue le fil conducteur des activités. Cette participation est surtout centrée sur les parents. Le groupe peut faire appel à un expert du vécu en pauvreté ou à des acteurs locaux qui travaillent dans ce domaine. La participation peut prendre la forme d'une information, de consultations, de conseils, voire de co-décision, en fonction de l'action. Les enfants eux-mêmes participent au projet dans une moindre mesure. VONK souhaite surtout donner aux enfants des chances de participer à la société en jouant sur l'accompagnement des parents. Il s'agit, d'une part, de participer à diverses activités de loisirs, comme des stages sportifs et des immersions linguistiques, et de l'autre de faire participer des enfants d'âge préscolaire, pour qui VONK favorise la participation aux classes d'accueil.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Grâce à la participation des parents, les enfants ont plus de chances de s'intégrer à la société. VONK renforce les parents et leur donne voix au chapitre en matière d'accompagnement, de soutien et de fonctionnement du projet. VONK atténue ainsi le ressenti d'exclusion des familles et peut contribuer à briser le cercle vicieux de la pauvreté.

Facteurs de succès

- Le pilotage du CPAS
Le CPAS pilote le projet et conclut avec les partenaires des accords pour réaliser l'accompagnement des familles. En même temps, les partenaires savent clairement à qui s'adresser pour leurs problèmes et questions.
- La coopération entre organisations
VONK améliore l'échange d'informations entre les organisations. Les partenaires apprennent à se connaître, ce qui les aide à mieux interagir et assure aux familles une assistance et un service personnalisés.



CARNET DE ROUTE

Initiateur(s)	asbl AMO Samarcande
Site internet	http://www.samarcande.be
Année de démarrage	2007
Adresse	Rue de Theux, 51-53
Ville	1040 Etterbeek
Personne de contact	Christian Falone, responsable du projet « Carnet de route »
T	02/647.47.03
E	info@samarcande.be
Thème(s)	Aide à la jeunesse, citoyenneté
Public-cible	13 – 21 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Studio mobile : Fondation Roi Baudouin• Recherche : FWB (Jeunesse, Aide à la Jeunesse), ONE (Fonds Houtman), CAP48

Objectifs

Fondée en 1990, l'AMO Samarcande met en place des projets variés, notamment des émissions de radio collectives et individuelles. Faisant le constat que les jeunes issus des IPPJ sont confrontés à une forte stigmatisation qui complique leur insertion, elle développe, en collaboration avec le Centre de Recherches Criminologiques de l'ULB et avec l'accord de la Directrice générale de l'Aide à la Jeunesse, une émission qui va à la rencontre de ces jeunes « en marge », qui présentent un risque de paupérisation. L'objectif de cette émission est de leur donner la parole, d'améliorer leur image et de tisser un lien dans la perspective de leur sortie d'institution.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Grâce à un véhicule aménagé en studio mobile, les rencontres avec les jeunes ont lieu dans des institutions potentiellement porteuses d'exclusion : majoritairement des IPPJ, mais aussi des Centres d'Accueil Spécialisés (CAS), homes, institutions psychiatriques et un Centre Fedasil. Cela implique une collaboration avec les institutions, au sein desquelles est désigné un référent, qui sert de relais pour l'AMO. Les « Carnets de route » fonctionnent par étapes. Après la présentation du projet aux jeunes en présence du référent (ou grâce au bouche-à-oreille),

les volontaires s'inscrivent pour une rencontre individuelle. Celle-ci s'organise en deux temps. D'abord, une discussion de 1-2 heures pour développer la relation de confiance, choisir un pseudonyme, déterminer les thèmes à aborder, les intermèdes musicaux, etc., qui débouche sur la « conduite d'émission ». Ensuite, l'enregistrement d'environ 1 heure, une semaine plus tard. L'émission consiste en un dialogue entre le jeune et l'animateur. Les morceaux de musique, choisis par les adolescents, permettent souvent d'aborder un sujet ou de susciter la réflexion. Les thématiques varient selon les préoccupations des participants : famille, amour, mais aussi des vécus lourds comme les pensées suicidaires. Le résultat final est gravé sur un CD audio remis au jeune. Avec accord de ce dernier, l'enregistrement sera diffusé dans l'émission hebdomadaire « Samarc'ondes » via cinq radios

« Tu les replaces dans la condition d'êtres humains, d'égal à égal. Ils ne sont pas différents de moi [...] ce que je veux dire par là, c'est que tu les considères. Tu les considères et tu considères leurs capacités à avoir un échange »

Christian Falone, Responsable du projet « Carnet de route »

associatives, dont « Radio Campus » à Bruxelles, et accessible sur « l'ado-radio », une bibliothèque sonore en ligne constituée par l'AMO.

*« Pour moi,
l'autonomie, c'est
devenir indépendant,
plus dépendre des
services de la justice et
tout ça, et prendre
mon envol pour avoir
un avenir propre à moi-
même »*

Carnet de route de
Besî, 16 ans

Les Carnets de route ont donné lieu à la publication de la recherche de l'ULB « Des paroles des jeunes en IPPJ aux questionnements des professionnels », dont le but était d'analyser les témoignages d'une cinquantaine de jeunes, dans le cadre d'un appel à projet sur la lutte contre la pauvreté du Fonds Houtman. L'étude visait à mieux comprendre le vécu des jeunes dans les aspects suivants : les liens familiaux, le regard sur soi, le vécu du placement et la perception de l'avenir. Les témoignages étaient croisés avec le regard des professionnels, via des *focus groups* et accompagnés d'actions de sensibilisation à l'attention des intervenants psychomédico-sociaux. Les résultats ont donné lieu à une pièce « No Re-Père » jouée par le Théâtre des Travaux et des Jours et destinée à diffuser les résultats au grand public et aux

professionnels de l'Aide à la Jeunesse. Cela a également abouti à la réalisation d'un livret didactique portant sur les pistes de pratiques, distribué en fin de représentation.

Forme(s) de participation

Les adolescents placés sont régulièrement mis à l'écart. Le projet Carnet de route vise à redonner la parole à ces jeunes exclus. L'échange avec l'adulte se passe d'égal à égal. Les jeunes construisent leur propre émission, le dialogue ayant lieu sur des sujets aussi variés que l'école, la famille, la politique. La diffusion ou non de l'émission et l'utilisation du CD relèvent également du choix du jeune. Pour certains, l'enregistrement audio est l'occasion de faire passer un message à un proche, de mettre en place un changement dans leur vie.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Les jeunes placés en IPPJ souffrent d'une image de « délinquants irrécupérables », rendant peu aisée leur réinsertion. En travaillant l'image de ces adolescents auprès du grand public et des professionnels de l'Aide à la Jeunesse, le projet lutte contre leur stigmatisation et favorise ainsi leur intégration. Par ailleurs, la recherche de l'ULB met en évidence des missions parfois contradictoires au sein des institutions publiques, ce qui peut donner lieu à une amélioration du système.

*« On n'est pas des
délinquants [...] on est
juste en souffrance. Et
on fait des conneries
pour qu'on remarque
qu'on n'est pas bien »*

Carnet de route
d'Emma, 17 ans

Facteurs de succès

- Le caractère mobile du projet, qui permet de toucher un public concerné par le placement.
- La diffusion de la parole des jeunes par la combinaison de plusieurs médias (CD, radio, théâtre).



L'ÉCOLE CRÉATIVE

Initiateur(s)	asbl Une Maison en Plus
Site internet	www.unemaisonenplus.be
Année de démarrage	1994
Adresse	27, Boulevard de la Deuxième Armée Britannique
Ville	1190 Forest
Personne de contact	Sandrine Franken, coordinatrice de « L'école créative »
T	02/349.82.40
E	communication@unemaisonenplus.be
Thème(s)	Accès à la culture, citoyenneté, aide à la scolarité, cohésion sociale
Public-cible	6 - 15 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Commune de Forest, CPAS de Forest, BRASS (Centre culturel de Forest)• ONE• Région de Bruxelles-Capitale : Actiris, Contrats de quartier• COCOF : FIPI• Fondation Roi Baudouin

Objectifs

« L'école créative » met en place un projet d'accueil et d'apprentissage en dehors des heures scolaires pour les enfants issus d'un quartier populaire. Elle dépend de la Maison de quartier « Une Maison en Plus », implantée à Forest. Ses objectifs sont multiples et visent l'ouverture et l'émancipation égalitaire à travers une approche globale des jeunes dans les domaines éducatif, culturel et social.

Ce projet joue le rôle d'intermédiaire entre l'école et la famille et crée une relation de confiance qui favorise la communication et la collaboration.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Depuis 1982, « L'école créative » propose une école des devoirs. Le projet s'est étoffé et organise aussi des ateliers créatifs, des stages et des camps de vacances. Ces différentes activités sont gérées par une équipe pluridisciplinaire qui travaille dans tous les secteurs de la Maison de quartier. Ce travail transversal permet d'établir un lien entre les différents domaines, d'offrir une continuité dans les activités proposées et de mieux intégrer les familles aux projets de l'asbl. Le projet accueille annuellement une centaine d'enfants, répartis selon les diverses activités proposées. Les organisateurs veillent à ce qu'il y ait une mixité sociale et culturelle au sein du groupe et à ce que quelques places d'urgence soient réservées aux primo-arrivants.

Les ateliers créatifs sont organisés en fonction des demandes et des envies des enfants qui peuvent ainsi explorer différentes techniques comme la peinture, la broderie, la sculpture ou la mosaïque. À cette fin, l'équipe fait appel à des artistes et à des bénévoles. Les ateliers se centrent en premier lieu sur le travail artistique individuel du jeune pour ensuite s'orienter vers une œuvre collective.

« L'école créative » met également en place des projets citoyens impliquant les familles du quartier. Par exemple, en 2014-2015, un atelier mosaïque a été mis sur pied pour embellir les rues avoisinantes avec les mosaïques réalisées par les jeunes.

Forme(s) de participation

Les ateliers créatifs sont élaborés en fonction des demandes des enfants et les intervenants agissent en soutien pour guider leurs réalisations et les conseiller.

Pour les parents, des groupes de parole animés par une psychologue et par la coordinatrice du projet sont organisés parallèlement aux activités. Ils permettent d'offrir du soutien à la parentalité sur des thématiques diverses et aident les parents à mieux comprendre le fonctionnement de leur enfant. Des groupes de parole sont également aménagés de manière récurrente avec les enfants afin de recueillir leurs avis sur le fonctionnement de l'établissement et des sujets de leur choix.

Des vernissages sont organisés afin que les productions des enfants puissent être exposées au public. Ces expositions rassemblent les familles et les habitants du quartier mais aussi les écoles des enfants. Les jeunes sont mis à contribution en tant que guides pour présenter leurs œuvres au public, à leurs professeurs et à leurs camarades de classe. Cela concourt au développement de l'estime de soi.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le projet favorise l'accès à la culture aux familles pour un public-cible issu d'un quartier populaire. Le média créatif permet aux enfants et aux jeunes de s'exprimer et sert de vecteur d'émancipation personnelle.

En combinant la sensibilisation du grand public (via des expositions), l'investissement de l'espace public par les familles et le développement des échanges entre parents, L'école créative favorise également la cohésion sociale au sein du quartier.

Facteurs de succès

- Le travail en transversalité entre les différents secteurs de l'asbl.
- L'intégration des familles sur le long terme.
- Les activités citoyennes, qui ont un impact sur l'ensemble du quartier.



INSTAPJE

Porteur(s) de l'initiative	asbl Kind en Taal
Site web	http://www.kindentaal.be
Année de lancement	2015
Adresse	Stalenstraat 48
Commune	3600 Genk
Personne de contact	Olivier Van Eyken
T	04.89.77.55.00
E	olivier.vaneyken@kindentaal.be
Thème	Soutien à la parentalité
Groupe cible	Familles avec enfants de 12 à 18 mois
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Province : Strategisch Actieplan voor Limburg• Région flamande• Fonds social européen

Objectifs

Le projet Instapje vise à améliorer les chances de scolarité future des enfants. Le projet s'adresse principalement aux familles ayant un statut socio-économique plus fragile. Elles sont souvent moins éduquées et présentent un risque plus élevé de tomber dans la précarité. Les parents jouent moins souvent avec leurs enfants et leur font moins souvent la lecture, ce qui peut entraîner, pour certains d'entre eux, un retard dès la maternelle. C'est pourquoi le projet souhaite apprendre aux parents à interagir avec leur enfant de manière stimulante. Le projet veut améliorer tant le développement des enfants que la qualité de l'interaction parent-enfant. Instapje souhaite également faciliter l'entrée à la maternelle pour les enfants et pour leurs parents.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Les parents qui ont un enfant âgé de 12 à 18 mois au début du programme peuvent y participer. Le bureau de consultation de Kind & Gezin ou le CPAS, peuvent orienter les parents vers Instapje. Le coordinateur et le collaborateur d'Instapje décident, après un entretien d'admission, si la famille peut participer au projet.

Une fois une famille admise, elle reçoit une fois par semaine la visite d'un professionnel spécialement formé à cet effet. Lors des visites à domicile, ce collaborateur d'Instapje met en place des activités ludiques avec le parent et l'enfant. Les activités sont décrites sur des fiches de travail dans un livret de programme qui est lu et expliqué avec le parent. Celui-ci apprend par la participation et l'observation, autrement dit en se joignant à l'activité et en regardant. La manière dont les activités sont menées est cruciale. Il est important que le dialogue existe, que des questions soient posées et, si nécessaire, que de la structure soit mise. L'enfant fait de nouvelles expériences d'apprentissage par le jeu. Le parent apprend à soutenir et à stimuler le développement de l'enfant. Les activités visent aussi à améliorer l'interaction parent-enfant. Les professionnels auxquels Instapje fait appel pour les visites à domicile sont peu formés ou pas scolarisés. Ils commencent par suivre une formation intensive d'un à deux mois, qui

« J'ai suivi le programme avec mon deuxième enfant. Si j'avais su plus tôt qu'il existait, j'aurais fait la même chose avec mon premier : l'entrée à la maternelle a été beaucoup plus facile. »

Mère participante

aborde une vaste gamme de thèmes comme les premiers soins, l'orientation client et les aptitudes pédagogiques.

Instape informe également les parents de l'importance de l'éducation avant la scolarité et au début de celle-ci. L'éducation améliore et stimule les aptitudes et les compétences sociales, le développement cognitif et linguistique. C'est pourquoi Instape organise des classes et des heures d'accueil.

Les classes d'accueil sont destinées aux enfants qui participent au projet et ont déjà parcouru la partie 1 (les visites à domicile). Dès l'âge de 2 ans, visites à domicile et classes sont organisées en alternance une fois par mois. Les heures d'accueil sont ouvertes à tous les parents et à leurs enfants, y compris ceux qui ne participent pas encore au projet. Les classes d'accueil prévoient une offre spécifique destinée aux parents (formations); les heures d'accueil combinent une offre collective et un espace d'échange entre parents.

Au terme du programme Instape, le but est que les parents identifient mieux les signaux de l'enfant et y réagissent de façon adéquate. Les parents laissent aussi l'enfant expérimenter plus souvent par lui-même et l'aident au moment où il en a besoin. Ils dialoguent plus souvent avec leur enfant, mais apprennent aussi à verbaliser ce qui se passe ou ce que l'enfant et eux-mêmes voient, sentent, touchent, goûtent et entendent. Enfin, ils utilisent plus de concepts lorsqu'ils parlent avec leur enfant.

Forme de participation

Dans le cadre de la participation commune de l'enfant et du parent, les chances de développement de l'enfant sont toujours prioritaires sur le plan social, cognitif et linguistique.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Instape améliore les chances scolaires des enfants et peut ainsi supprimer un maillon dans la chaîne de la pauvreté. Il stimule le développement linguistique et cognitif de l'enfant, tout en apprenant aux parents à encourager l'apprentissage chez leur enfant. Cet apprentissage actif favorise son envie d'apprendre et sa flexibilité; l'enfant aime découvrir, a confiance en lui, est capable de travailler seul mais aussi de demander de l'aide en cas de besoin. La participation au projet facilite l'entrée de l'enfant dans l'enseignement maternel et primaire.

« Pendant les heures d'accueil, je peux aussi parler avec d'autres mamans, cela fait du bien. Je ne savais même pas qu'elles habitaient dans la même rue. »

Mère participante

Facteurs de succès

- Les collaborateurs d'Instape
Les professionnels qui effectuent les visites à domicile sont presque toujours des mamans. Elles habitent souvent dans les mêmes quartiers que les familles participantes, ce qui facilite grandement le contact et l'identification. De ce fait, l'asbl Kind en Taal est une des rares organisations d'aide qui parvient à se faire accepter au sein de ces familles. Un lien de confiance se crée grâce aux visites hebdomadaires pendant 48 semaines. Au fil du temps, il est ainsi possible d'aborder d'autres thèmes si les parents le souhaitent.

- Langue des parents
Le programme est mené dans la langue principale de la famille concernée, ce qui permet aux parents de travailler confortablement, avec fluidité et sans erreurs linguistiques et de mieux comprendre les conseils éducatifs.



TALENTCOACHES

Porteur(s) de l'initiative	Ville et CPAS de Genk
Site web	www.genk.be
Année de lancement	2015
Adresse	Stadsplein 1
Commune	3600 Genk
Personne de contact	Caroline Weekers
T	089 65 42 27
E	talentcoaches@genk.be
Thème	Citoyenneté, capital social, cohésion sociale
Groupe cible	Enfants de 5 ans et leur(s) parent(s)
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Prix Slim in Stad 2015 • Ressources d'impulsion stratégiques

Objectifs

Avec le projet Talentcoaches (fr. : « coaches de talent »), la Ville et le CPAS de Genk veulent aider les enfants issus de milieux défavorisés à révéler leurs talents cachés. Le projet encourage les enfants de cinq ans dont les capacités sont, pour diverses raisons, insuffisamment mises en valeur à employer leur temps libre de façon durable. Il se concentre résolument sur les loisirs, dans la conviction que ceux-ci contribuent à l'acquisition de nouvelles compétences, d'une meilleure image de soi, d'un réseau social plus étoffé, d'un meilleur développement du langage et d'activités de détente saines.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Talentcoaches a vu le jour grâce au partenariat avec Campus O³ (maisons de l'enfant), Rap op Stap (agence de voyages) et l'Opvoedingswinkel (fr. : le « magasin de l'éducation »). Idea Consult (société de conseils aux organisations et administrations) soutient le projet au niveau du contenu, de la structure et de l'organisation. Le projet est actuellement en transition, entre la phase de test et l'implémentation à plus grande échelle. Talentcoaches est conçu selon le 'modèle de l'arc-en-ciel'. Au centre se trouve l'enfant. L'enfant ouvre sur une famille, avec ses qualités et ses faiblesses. Chaque famille participante reçoit le soutien d'un coach. Ce dernier n'est pas un aidant, mais un 'ami à domicile'. Le trajet de coaching traverse quatre phases et se caractérise par une approche émancipatrice. Dans un premier temps, le coach travaille sur le lien. Lui et la famille se découvrent et un lien de confiance s'établit. Les intérêts et talents de l'enfant sont explorés progressivement à l'occasion d'activités qui les stimulent. Le coach écoute les souhaits des enfants et ceux des parents. Il prend note des obstacles et les élimine s'il le peut. Il présente ensuite l'offre de loisirs aux parents et guide enfants et parents vers un choix adéquat. Durant tout le trajet de coaching, le pouvoir de décision reste aux mains des parents.

Les coaches sont entourés d'un réseau soutenant de mentors, supporters et *captains of society*. Pour exprimer leurs préoccupations et célébrer leurs succès, ils peuvent s'adresser, durant la phase de test, à des **mentors** de la ville de Genk et de Campus O3. Ces mentors ont l'expérience de l'accompagnement des familles qui vivent en situation de pauvreté. Les **supporters** assument un engagement plus modeste et assistent les coaches en répondant à diverses questions pratiques et en offrant leur soutien si nécessaire. Leur intervention permet de supprimer de nombreux obstacles. Pour l'instant, le projet

prépare le développement d'une plateforme en ligne où les supporters pourront répondre chaque jour aux questions des coaches. Celle-ci doit mettre un réseau à la disposition du coach et des familles coachées, tout en proposant des services et conseils pratiques. Ce réseau aide au développement d'une base de connaissances dont d'autres coaches et familles pourront profiter. La visibilité du projet vis-à-vis du monde extérieur est encore renforcée par des **captains of society**, qui créent un soutien social et utilisent leur vaste réseau pour chercher de nouveaux coaches. Une formation immerge les coaches, les mentors et l'équipe de coordination du projet dans l'univers de la vulnérabilité sociale, tout en leur donnant des outils pour se préparer correctement à leur travail.

Le CPAS, Kind en Taal, Campus O³ et le service d'accueil des enfants ont orienté les familles défavorisées vers le projet au cours de la phase de test. Lors du déploiement à plus grande échelle, ces acteurs seront rejoints par les écoles, les associations de quartier et le réseau d'aide dans son ensemble. En phase de test, le projet a principalement recruté des coaches parmi le personnel communal. Par la suite, il mènera des campagnes de communication en vue de chercher des coaches, supporters et *captains of society* dans l'ensemble de la société.

Forme de participation

Talentcoaches incite les enfants en situation de pauvreté à participer à des loisirs afin de stimuler leur développement. Le trajet est personnalisé en fonction de la famille; le coach et la famille s'entendent de commun accord sur la fréquence et le contenu des visites à domicile.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

En améliorant, par la participation aux loisirs, les chances d'accès à l'enseignement et de réussite des enfants, on diminue le risque de les voir par la suite se retrouver dans une situation de pauvreté. Le projet contribue au renforcement du réseau des familles et peut ainsi mettre fin à des exclusions qui les empêchent de sortir de la pauvreté.

Facteurs de succès

- Passage de la maternelle à la primaire
Talentcoaches intervient à un moment crucial dans la vie de l'enfant. Les chances de développement que reçoit un enfant jouent un rôle déterminant dans sa vie (scolaire) ultérieure.
- Plateforme de supporters
La plateforme de supporters est un moyen innovant d'impliquer les citoyens dans la lutte contre la pauvreté infantile. Les citoyens peuvent eux-mêmes choisir leur degré d'engagement et ont la possibilité de répondre, sur la plateforme numérique, à des questions ou à des besoins concrets.



BUDDY BIJ DE WIEG

Porteur(s) de l'initiative	Bachelier accoucheur & Bachelier travail social, Haute École Artevelde Gand
Site web	https://www.arteveldehogeschool.be/projecten/buddy-bij-de-wieg
Année de lancement	2008
Adresse	Campus Kantienberg, voetweg 66
Commune	9000 Gand
Personne de contact	Kaat Helsloot
T	09 234 94 69
E	kaat.helsloot@arteveldehs.be
Thème	Santé, renforcement des droits et soutien à la parentalité
Groupe cible	Familles pendant la période périnatale et la jeune parentalité
Financement	Communauté flamande : Aide sociale, Famille, Santé publique, Lutte contre la pauvreté

Objectifs

Buddy bij de wieg a un objectif à la fois social et pédagogique. L'objectif social inclut un coaching gratuit et facilement accessible pour les personnes en situation de pauvreté durant la période périnatale et la jeune parentalité. Les étudiants sont les *buddys* (littéralement, fr. : camarades) dans ce coaching qui dure maximum 18 mois. Ils cherchent à créer les conditions qui inciteront les personnes en situation de pauvreté à prendre leurs décisions et leurs responsabilités. L'objectif pédagogique inclut le développement de compétences spécifiques dans le chef des étudiants en vue de promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à des soins adéquats pour les personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'un surcroît d'attention en faveur de la diversité. Les étudiants participent au projet, sur base bénévole et sous forme de stage, et apprennent ainsi à travailler avec les personnes précarisées.

« J'avais déjà parlé à des prestataires de service, mais c'étaient toujours des entretiens formels. Avec mon buddy, je peux parler de petites choses et je me sens enfin considérée comme une véritable personne. »

Mère participante

Méthodologie, acteurs et partenaires

Buddy bij de wieg fait partie du Centre d'Etudes et de Services (*Onderzoek- en Dienstverleningscentrum, ODC*) Gezinskracht de la Haute École Artevelde, spécialisé dans le soutien aux professionnels qui travaillent avec des familles précarisées. Buddy bij de wieg a recours au réseau externe du Gezinskracht (qui se compose notamment de centres de santé de quartier, de plusieurs hautes écoles, de centres d'action globale (CAW) et d'hôpitaux), connaît le paysage social gantois et entretient de bonnes relations avec la société civile. L'intégration dans Gezinskracht a pour avantage que le projet peut s'enrichir de l'interaction avec d'autres projets. Les nouvelles perspectives ou liens de collaboration qui voient ainsi le jour peuvent faire l'objet d'un transfert ad hoc à Buddy bij de wieg. Elle crée aussi un vaste support au sein de la haute école car le Centre d'Etudes et de Services travaille avec plusieurs sections de formations et fait le lien entre elles.

Une famille bénéficie toujours du soutien d'un étudiant de la formation accoucheur et d'un étudiant de la formation travail social. Deux intervenants, un enseignant de chaque formation, assurent l'accompagnement des *buddys*. Les familles en situation de pauvreté sont orientées vers le projet par des institutions telles que le CPAS, Kind & Gezin ou le centre d'accompagnement des étudiants (CLB)). Buddy bij de wieg applique les indicateurs de vulnérabilité de Kind & Gezin pour déterminer si une famille est éligible pour le projet. Avant que les familles ne soient autorisées à participer au projet, un intervenant procède à un entretien d'admission. Les étudiants adoptent, vis-à-vis des familles en situation de pauvreté, un rôle de *buddy* et font office de première ligne dans les soins. Ils ont pour rôle de faciliter l'accès aux soins médicaux et psychosociaux. Leurs actions se situent dans cinq catégories qui, dans la pratique, sont cependant indissociables et se chevauchent fortement. La première catégorie est le soutien émotionnel. Il inclut la création d'un lien, l'écoute, le fait de redonner confiance aux personnes et de les apaiser. La deuxième catégorie est l'aide pratique. Ici, le *buddy* met concrètement la main à la pâte : il aide à faire la vaisselle, accompagne les enfants à la place de jeu, etc. En troisième lieu, le *buddy* fournit des informations et des conseils, en se basant sur ses observations ou lorsqu'une famille a des questions. La quatrième catégorie consiste à orienter ou à aiguiller les personnes en situation de pauvreté vers les soins. Lorsque le *buddy* remarque que certains problèmes échappent à ses domaines de compétences, il renvoie les personnes à d'autres organisations. Il facilite ainsi l'accès aux soins et joue un rôle de personne-relais entre le demandeur et le prestataire de service. Par rapport aux prestataires professionnels, les *buddys* cherchent à favoriser la relation; ils ne sont que le catalyseur de la communication entre les deux parties. La dernière catégorie consiste à fournir un soutien organisationnel, par exemple en organisant des rendez-vous avec des prestataires et des services de soins.

Depuis 2016, Buddy bij de wieg reçoit des subsides pour la lutte contre la pauvreté qui permettent à la Haute École Artevelde de déployer le projet en Flandre. Elle procède en ajoutant un volet bénévolat à l'offre existante, en lançant deux nouveaux satellites (Sint-Niklaas et Renaix) et en mettant sur pied un réseau d'apprentissage dans lequel les activités des *buddys* se renforcent.

Forme de participation

Le soutien de Buddy bij de wieg s'adresse aux parents en situation de précarité durant la période périnatale et la jeune parentalité - une période importante pour le développement de l'enfant. Le projet n'implique pas la participation des enfants, mais son impact est tout aussi important pour ces derniers que pour les parents. Les *buddys* favorisent le lien avec les prestataires d'aide et améliorent l'autonomie et l'indépendance des parents.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Si nous examinons la mesure dans laquelle cette initiative est une forme de lutte structurelle contre la pauvreté, nous constatons que le projet ne s'attaque pas aux causes socio-économiques macro-structurelles de la pauvreté. En revanche, les actions des *buddys* peuvent constituer un levier pour sortir les personnes de la pauvreté, notamment en optimisant l'utilisation de certains droits.

Facteurs de succès

- Travailler avec des étudiants est une force
Ils offrent un soutien accessible et ne sont pas liés à une organisation d'aide professionnelle, ce qui leur permet d'agir de façon flexible et de répondre aux situations problématiques. En même temps, les étudiants découvrent le contexte des personnes en situation de pauvreté et cette expérience pratique apporte une valeur ajoutée à leur formation.

- **Coopération entre organisations**
Grâce à la connaissance des organisations de la société civile gantoise et des rapports qu'il entretient avec elles, le projet contribue à une offre d'aide intégrale et plus efficace.



PARTICIPATIEOEFENINGEN OCMW GENT

Porteur(s) de l'initiative	CPAS de Gand
Site web	http://www.ocmwgent.be
Année de lancement	2015
Adresse	Sint Martensstraat 13
Commune	9000 Gand
Personne de contact	Eva Vandevivere
T	09.266.97.52
E	Eva.Vandevivere@ocmw.gent
Thème	Citoyenneté
Groupe cible	Enfants entre 6 et 12 ans
Financement	• Ressources propres

Objectifs

Le CPAS de Gand veut écouter la voix des enfants et leur confier en partie l'orientation des plans stratégiques. C'est pourquoi il organise avec eux des exercices de participation pour les impliquer dans la définition des priorités du Plan d'actions Pauvreté infantile. Le but consiste aussi à porter la voix des enfants, en veillant à transmettre aux instances politiques et aux organisations concernées les signaux et les goulets d'étranglement identifiés.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le CPAS de Gand réalise l'exercice de participation au sein du service Activités de vacances. Celui-ci organise des accueils de vacances de qualité, un camp pour les enfants, une activité annuelle pour les animateurs et des activités complémentaires pour les enfants et leurs parents. Le CPAS de Gand mène ces projets seul, mais il encourage aussi d'autres services et associations à écouter la voix des enfants et des jeunes. Il finance notamment l'activité « Jong Gent in Actie » pour participer à la politique.

« J'ai beaucoup apprécié qu'ils me posent des questions. Ce n'est pas tous les jours que l'on m'interroge sur ce que je fais. J'avais aussi l'impression qu'ils m'écoutaient, car ils me regardaient et ce n'est pas le cas de tout le monde. Les questions me font plaisir et j'ai trouvé agréable que nous puissions faire les dessins. »

Enfant participant

Le CPAS de Gand mène l'exercice de participation durant les vacances d'été. Les enfants ont la liberté de choisir de se joindre aux exercices de participation ou à l'activité régulière qui a lieu à ce moment. Les exercices de participation partent du Plan d'actions Pauvreté infantile, qui est subdivisé entre les six droits de l'enfant : l'enseignement, la vie au sein de la famille, l'environnement de la famille, les soins de santé, la participation et le temps libre. Pour chaque droit, le projet entend discuter avec les enfants de la situation actuelle, détecter les besoins et sonder leurs souhaits de changement.

Le projet applique trois grandes méthodes. D'abord, une méthode créative est utilisée. Les enfants reçoivent des crayons, des feutres et du papier pour décrire leur situation actuelle et la situation idéale. Ils peuvent dessiner et écrire la manière dont ils perçoivent leur situation et ce qu'ils souhaitent dans l'avenir. Ces dessins et témoignages sont alors utilisés comme base pour ouvrir un dialogue portant sur les divers thèmes. Après quoi, des discussions de groupe sont organisées. Un interview semi-

structuré permet de sonder le vécu des enfants et de dresser un relevé des besoins et des souhaits de changement qu'ils expriment. Un psychologue supervise le processus et pose, au besoin, des questions complémentaires ou d'orientation. Les membres du groupe sont invités à s'écouter mutuellement et à se laisser s'exprimer, également sous la supervision de l'accompagnateur du processus. Enfin, les enfants de 10 à 12 ans remplissent un bref questionnaire lié au thème présenté. Ils répondent à une dizaine de questions sur une échelle de trois points allant de 'oui' à 'non' en passant par 'un peu/parfois', avec une possibilité supplémentaire 'je ne sais pas'.

Les sessions suivent une structure fixe. Le travail s'effectue toujours avec deux groupes d'âge afin de tenir compte du niveau de développement des enfants. Il commence par un tour de présentation. Les enfants se connaissent déjà grâce aux activités de vacances, mais ils se présentent à nouveau et le psychologue fait de même. Il explique ensuite la structure et le but de l'exercice aux enfants et des accords sont pris en concertation. Après les présentations et l'explication générale au sujet du projet, le psychologue présente le thème, qui est un des droits de l'enfant. Le groupe plus âgé (10-12 ans) commence par compléter le questionnaire, puis se met au travail selon la méthode créative; suit la discussion de groupe. Le groupe plus jeune (7-9 ans) commence immédiatement par la méthode créative. Les discussions durent à chaque fois environ une heure. Tous les enfants sont à tout moment libres de quitter l'exercice de participation et de cesser d'y prendre part.

*« C'était bien qu'ils m'écoutent.
Je ne trouvais pas très difficile
de répondre aux questions. »*

Enfant participant

Forme de participation

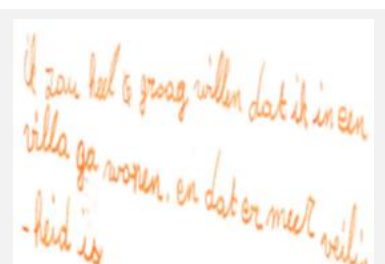
L'exercice de participation donne aux enfants une voix dans le Plan d'actions Pauvreté infantile et les goulots d'étranglement et signaux sont transmis aux instances politiques et organisations compétentes.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

L'exercice de participation donne aux enfants en situation de pauvreté une voix dans la politique. Le projet renforce également les enfants en leur apprenant qu'écouter vaut la peine, ce qui a une influence positive sur leur estime d'eux-mêmes. La participation permet d'adapter les structures, ce qui allège le ressenti d'exclusion des enfants et familles vivant en situation de pauvreté.

Facteurs de succès

- L'environnement familial
Les enfants se connaissent déjà, il règne donc dans le groupe un climat de sécurité qui permet de parler de thèmes difficiles. Ils n'ont pas à avoir honte de leur situation et à se comporter différemment, ce qui est souvent le cas à l'école.
- Participation à la politique
En écoutant les enfants chaque année, le CPAS de Gand est informé des thèmes qui sont d'actualité pour eux. Il est ainsi à même d'établir un inventaire des besoins en évolution, et d'y répondre en temps utile.



EL SISTEMA BELGIUM

Initiateur(s)	asbl Réseau de Musiciens-Intervenants en Atelier
Site internet	www.remua.be
Année de démarrage	2004
Adresse	6, Chaussée de Boondaël (boîte 16)
Ville	1050 Ixelles
Personne de contact	Sarah Goldfarb, directrice artistique et pédagogique
T	02/537.74.38 – 0484/62.08.23
E	info@remua.be
Thème(s)	Accès à la culture, citoyenneté, capital social, cohésion sociale
Public-cible	3 ans +
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• FWB● COCOF• Loterie Nationale, Viva for life, Fondation Roi Baudouin, Fondation Heusghem, Fonds Baillet Latour, Fondation Reine Paola, Fondation Paul Suzanne Renée Lippens, etc.

Objectifs

Fondée en 2004, l'asbl Réseau de Musiciens-Intervenants en Atelier (ReMuA) est une asbl implantée à Ixelles dont le principal objectif est l'égalité des chances. Pour ce faire, elle propose une pratique musicale intensive aux enfants qui habitent des quartiers défavorisés aux niveaux scolaire et parascolaire. Via cette pratique, trois sous-objectifs sont poursuivis : éducatif (réussite scolaire), social (meilleure intégration sociétale) et artistique (maîtrise du chant et d'un instrument de musique).

« El Sistema Belgium », le projet principal de ReMuA, s'inscrit dans cette démarche. Il s'inspire d'un projet Vénézuélien du même nom et partageant les mêmes valeurs en faisant de la musique un vecteur de cohésion sociale.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le projet « El Sistema Belgium » est mis en œuvre à Bruxelles et à Liège, de septembre à juin, dans des écoles à discrimination positive (en temps scolaire et parascolaire). Il s'étale sur 5 ans, avec une thématique annuelle liée à l'évolution des enfants (année 1 : éveil à la musique et au chant, année 2 : choix d'un instrument, année 3 : renforcement de la pratique instrumentale, etc.). Chaque année comporte des ateliers, des activités culturelles, des concerts, des représentations, etc. L'équipe d'intervenants se compose de 35 personnes. La pratique musicale permet non seulement aux intervenants de favoriser des compétences transversales comme l'apprentissage du français, la gestion de groupe, la confiance en soi mais aussi de travailler sur les troubles de l'apprentissage, par exemple via la manipulation de l'instrument.

Les activités impliquent les enseignants ainsi que des partenaires associatifs et culturels. Le financement multi-niveau assure la gratuité du projet, hormis le prêt du matériel dont le prix est adapté en fonction des revenus familiaux.

Forme(s) de participation

Le processus du projet, bien que répondant à une direction artistique stricte, est soumis aux avis et aux demandes des enfants. Ces derniers sont amenés à évaluer le projet de manière régulière notamment par le biais de l'assemblée générale, composée des jeunes et des intervenants. L'auto-

évaluation du projet lors de ces assemblées est l'occasion de favoriser l'écoute et les requêtes de chacun.

Les enfants des écoles travaillant dans le projet sont amenés à composer une chanson avec l'aide des partenaires et intervenants. Ces chansons sont l'occasion pour les enfants d'aborder des thèmes d'actualité ou des questions culturelles qui leur tiennent à cœur. Ce processus créatif est accompagné par des musiciens.

« Les répétitions réunissent des jeunes autour d'un projet artistique commun : on crée du lien social, de la cohésion dans les groupes, malgré les différences de départ »

Un intervenant de ReMuA

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

L'approche utilisée dans l'apprentissage musical favorise l'entraide entre enfants. Les jeunes plus avancés dans la manipulation de leur instrument sont invités à accompagner ceux qui rencontrent plus de difficultés.

La durée du projet renforce le lien de confiance avec les familles qui vont progressivement s'ouvrir en voyant leur enfant s'épanouir dans les activités musicales.

Le projet contribue donc à rompre l'isolement des enfants issus de milieux défavorisés et de leur famille. Il renforce chez l'enfant la confiance en soi grâce aux concerts donnés devant les proches et dans les écoles, ce qui peut l'aider à prendre sa place dans la société.

Facteurs de succès

- La triple approche : à la fois artistique, éducative et sociale.
- Le travail sur l'émancipation des jeunes à travers l'apprentissage musical.
- Le partenariat avec différentes structures (Flagey, Bozar, Musiq'3, Le BRASS, etc.) pour les sorties culturelles.
- La finalité du projet qui aboutit sur une représentation, ce but à atteindre favorisant l'accroche du public.



ASBL JES

Porteur(s) de l'initiative	Asbl JES
Site web	http://www.jes.be/
Année de lancement	1984
Adresse	rue des Ateliers 3
Commune	1080 Molenbeek-Saint-Jean
Personne de contact	Liselotte Vanheukelom
T	02 411 68 83
E	liselotte.vanheukelom@jes.be
Thème	Citoyenneté, capital social, cohésion sociale
Groupe cible	Enfants et jeunes entre 6 et 25 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">En 2016, l'asbl JES avait 57 contrats avec plusieurs pouvoirs publics

Objectifs

L'asbl JES est un laboratoire urbain pour les enfants et les jeunes d'Anvers, de Bruxelles et de Gand, qui se concentre aussi sur le partage d'expérience avec les professionnels et les autorités. Pour JES, la ville, avec ses défis et ses opportunités, est un terrain nourricier idéal pour atteindre ces objectifs. Qu'il s'agisse de l'espace public, du marché du travail ou de la culture, les villes sont toujours en mouvement, et les rêves et besoins de la jeune population évoluent avec elles. Grâce à des méthodes et des projets innovants, JES est constamment en quête de nouvelles manières de mieux répondre aux demandes de son groupe-cible.

Méthodologie, acteurs et partenaires

En tant que laboratoire urbain, JES est constamment à l'écoute et cherche à développer des activités innovantes afin de répondre aux changements propres aux développements des villes. Dans ce cadre, l'organisation examine avant tout le potentiel que la ville et les jeunes ont à offrir. L'asbl offre aux jeunes un environnement dans lequel ils peuvent expérimenter, mais aussi découvrir et développer leurs talents et leurs compétences. Elle mise sur les parcours d'apprentissage et de participation orientés vers les compétences, et sur la possibilité, pour les jeunes, d'assumer un leadership urbain. Le renforcement de l'individu doit permettre d'élargir l'impact sur le quartier et sur la ville. JES entend jouer avec les jeunes un rôle clé dans le débat sur le fait d'être jeune dans la ville. L'organisation soutient les jeunes dans leur croissance, en tant que porte-paroles et leaders de leur génération. Dans le même temps, elle renforce leur voix en partageant l'expertise acquise par la pratique avec les organisations partenaires et les décideurs politiques.

Dans le développement de nouvelles initiatives, JES cherche à approcher les jeunes dans leur ensemble en étant attentif aux divers domaines de l'existence. Dans ce cadre, JES entend abattre les murs qui séparent les domaines de la politique et développer des projets au croisement des animations pour jeunes, de la formation, du travail et du bien-être. L'association travaille aussi sur la localisation et se rend sur les lieux où les jeunes se trouvent et se rencontrent. Dans cet environnement qui leur est familier, elle les encourage dans ce qu'ils souhaitent entreprendre.

JES observe d'un œil ouvert le monde extérieur afin de se renouveler et de nouer des partenariats. D'une part, elle fonctionne comme un réseau dans lequel le modèle soutenant offre, au niveau

national, un support à ses pratiques qui se développent au niveau local. JES travaille toujours avec des organisations locales d'animation de jeunes ou d'aide sociale, des maisons de la culture, l'enseignement et les autorités locales. D'autre part, JES est au niveau supra-local un partenaire pour les points de soutien comme le sport (ISB), le marché du travail (ex. Werkplekarchitecten) et l'animation des jeunes (Ambrassade, Conseil flamand de la jeunesse). Lorsque c'est possible, JES fait office de plateforme de rencontre pour les acteurs des divers secteurs. L'association travaille aussi avec des organisations qui appliquent, avec ces groupes cibles spécifiques, les mêmes méthodes de groupes urbains pour l'animation des jeunes.

Enfin, JES réfléchit sur son action, en invitant des universitaires à faire de la recherche. Elle obtient ainsi, pour son approche, un cadre théorique orienté vers la pratique. De leur côté, les chercheurs ont accès aux jeunes avec qui ils souhaitent nouer le dialogue. L'organisation travaille avec de hautes écoles sur des parcours de qualification pour les bénévoles et les collaborateurs, en contrepartie de quoi elle offre un terrain d'exercice et de réflexion aux étudiants et aux enseignants.

Forme de participation

JES s'articule autour des besoins et des moteurs des jeunes. Son travail s'oriente autant que possible vers le groupe. L'organisation applique une méthode participative en partant de l'univers de vie, des talents et des moteurs des jeunes. Dans les trajets que JES élabore avec les jeunes, ce sont ces derniers qui sont à la manœuvre et qui deviennent copropriétaires de leurs projets, du quartier et de la ville.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

JES donne aux jeunes des outils pour prendre leur parcours en main, exercer une influence sur leur environnement direct et rendre la ville meilleure. En renforçant les jeunes, JES devient un maillon important pour leur éviter de tomber dans la pauvreté, ou pour leur permettre d'en sortir. En dialoguant avec l'animation des jeunes, d'autres secteurs, la politique jeunesse de la ville et l'opinion publique, JES mise sur le partage d'expertise interne et externe. Ce partage est susceptible de contribuer à résoudre des problèmes structurels fondamentaux.

Facteurs de succès

- Avoir foi dans les jeunes
JES part non pas de la vulnérabilité sociale des jeunes, mais de la certitude que chacun a des talents qu'il peut développer. Les enfants et les jeunes ne sont pas considérés comme un 'problème' : JES veut les laisser définir leur propre parcours en fonction de leurs intérêts et de leurs talents. JES n'a pas peur de 'la rue' et part du principe que chacun peut participer; c'est pourquoi l'organisation touche de très nombreux enfants et jeunes qui n'ont pas ou peu d'accès à d'autres organisations.

- Combinaison de méthodes

Le travail de JES est orienté sur la compétence, la participation, l'intégration, la localisation et la politique avec les enfants et les jeunes. La combinaison de ces méthodes permet à JES de renforcer les jeunes, en fait les co-proprétaires de la ville et leur donne une place dans leur environnement de vie.



JONG KORTRIJK SPREEKT

Porteur(s) de l'initiative	Ville et CPAS de Courtrai
Site web	www.jongkortrijkspreektvetex.weebly.com
Année de lancement	2014
Adresse	Budastraat 27
Commune	8500 Courtrai
Personne de contact	Bruno Vandenberghe
T	056 24 48 65
E	bruno.vandenberghe@kortrijk.be
Thème	Citoyenneté
Groupe cible	Enfants entre 6 et 12 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Communauté flamande : subsides projet Thuis in de stad

Objectifs

Jong Kortrijk Spreekt est un projet de participation destiné aux enfants habitant ou scolarisés dans le quartier de Sint-Jans à Courtrai, un quartier à discrimination positive où une grande partie des enfants scolarisés sont socialement défavorisés. Le projet défend quatre objectifs. D'abord, Jong Kortrijk Spreekt cherche à rendre le site Vetex (un complexe de l'ancienne usine textile du même nom) plus accessible aux enfants pour assurer une participation maximale de leur part. Deuxièmement, le projet veut lancer et mener avec les enfants du quartier de Sint-Jans un processus d'apprentissage basé sur la participation. Troisièmement, il veut faire de cette expérience un modèle de participation à l'échelle de la ville. Enfin, le projet s'efforce d'offrir aux jeunes socialement vulnérables des opportunités de développement en leur permettant de s'approprier leur quartier. Le projet est inclusif : il ne s'adresse donc pas exclusivement aux enfants en situation de pauvreté.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La Ville et le CPAS de Courtrai organisent ce projet et travaillent avec les écoles primaires Driehofsteden, V-Tex et Sint-Jozef. L'asbl Quindo y participe également. Ce community medialab permet aux jeunes Courtraisiens d'expérimenter les formes les plus diverses de médias.

Jong Kortrijk Spreekt se décline en quatre phases. Dans la première, les enfants des trois écoles primaires sont interrogés au sujet des modifications qu'ils souhaitent apporter à leur quartier afin de le rendre plus accueillant pour les jeunes. Le processus fait appel à plusieurs méthodes. Les plus jeunes dessinent leur quartier idéal, des débats et des sessions LOMAP sont organisés dans les classes. LOMAP est une application pour smartphone et un outil de photographie qui permet aux enfants, en ajoutant des codes de couleur et des icônes, de donner leur avis sur un quartier ou une ville. Elle leur permet d'exprimer en mots et en images leur vision de ce qu'ils apprécient dans leur quartier, mais aussi des points qu'ils vivent comme pénibles ou problématiques. Pendant les sessions LOMAP, les enfants munis de tablettes se promènent dans le quartier et y photographient, dans l'application, les endroits qu'ils trouvent attrayants ou à améliorer, en ajoutant un bref commentaire. En même temps, le parlement des enfants du quartier travaille à promouvoir et à faire connaître le projet. Ce parlement édite des journaux muraux dans les écoles et développe, accompagné par Quindo, un site Internet ainsi que des journaux de quartier pour enfants où ils parlent du projet.

Dans une deuxième phase, tous ces inputs sont rassemblés et combinés par thème. Un groupe restreint composé de professionnels procède à une première sélection de propositions, après quoi le parlement des enfants effectue une seconde sélection. Le groupe restreint chiffre ensuite le coût de chaque proposition.

Dans la troisième phase, les enfants des écoles primaires du quartier décident des actions qu'ils souhaitent réaliser au moyen d'un jeu de budgétisation. Les enfants disposent d'un budget limité et peuvent, en négociant entre eux, faire des choix quant aux actions à mettre en œuvre dans le quartier. Les enfants débattent en petits groupes au sujet des propositions possibles, après quoi ils formulent deux scénarios. Le parlement des enfants décide du scénario final. Les actions sont mises en place dans une quatrième et dernière phase.

Forme de participation

Pour Jong Kortrijk Spreekt, la participation maximale des enfants constitue un objectif explicite. Les enfants du quartier de Sint-Jans ont voix au chapitre pour rendre le site Vetex plus accueillant. Pour que les enfants les moins favorisés puissent eux aussi participer au projet, il est fait appel aux *brugfiguren* (fr. « personnes-relais ») du CPAS. Celles-ci sont actives dans les écoles primaires qui participent au projet, soutiennent les familles précarisées et font le lien avec le voisinage.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Jong Kortrijk Spreekt est un projet inclusif auquel peuvent participer tous les enfants, quelle que soit leur origine ou leur situation à la maison. Le projet offre aux enfants vivant en situation de précarité une voix qui leur donne l'impression d'être entendus et de compter. Les responsables du projet remarquent que les enfants du parlement de quartier sont plus enclins à s'exprimer, que leur confiance en eux se renforce et que leur développement s'en trouve stimulé. La participation au projet permet donc d'autonomiser les enfants. Jong Kortrijk Spreekt favorise leur inclusion. En s'appropriant le quartier, en formulant des propositions et en ayant le dernier mot sur les actions mises en œuvre, ils acquièrent un rôle participatif dans la société. Les enfants qui participent au projet développent des aptitudes de concertation et la capacité de faire des choix et de poser des priorités.

Facteurs de succès

- L'approche multidisciplinaire
Une équipe restreinte composée de représentants du service Jeunesse de la ville, de l'action de quartier, des activités de quartier et de l'asbl Quindo assure le suivi du projet. Chaque représentant fournit un input à partir de sa propre discipline. Quindo accompagne les enfants dans la création d'un site Internet et d'un journal de quartier. L'action de quartier du CPAS est le moteur opérationnel du projet sur le terrain. Le régisseur du programme Kindervriendelijk Stad fait le lien avec les autorités.

- Le caractère inclusif de Jong Kortrijk Spreekt
Le projet est indifféremment accessible aux enfants de familles favorisées ou moins favorisées. Il évite ainsi toute stigmatisation, tout en assurant la diversité des profils des enfants qui y participent.



Photos © De RuimteVaart

B(R)ABEL EN CIRCUSTOEREN

Porteur(s) de l'initiative	asbl De Mobil
Site web	https://www.demobil.be/
Année de lancement	2015
Adresse	Valkerijgang 26
Commune	3000 Louvain
Personne de contact	Annelies Sterckx
T	+324 87 90 59 33
E	info@demobil.be
Thème	Santé mentale, soutien à l'éducation, cohésion sociale, capital social
Groupe cible	Familles avec enfants de 0 à 6 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Moyens propres• SPP Intégration sociale• Fondation Roi Baudouin

Objectifs

Avec B(r)abel en circustoeren, de Mobil cherche à soutenir le développement de jeunes enfants et de leurs parents en situation de précarité, tout en encourageant l'interaction parent-enfant. Le projet souhaite aussi aider les jeunes familles précaires à élargir leur réseau. En parallèle, il vise à orienter ces familles vers le travail préventif de l'équipe de soutien éducatif De Mobil, vers d'autres lieux de rencontre pour les jeunes enfants et vers le service social au sens large.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La b(r)abelkaravaan (fr. « caravane du baragouinage et du bavardage ») est le point de départ de l'initiative B(r)abel en circustoeren, dans le cadre de laquelle de Mobil utilise un chapiteau (de cirque) comme lieu de rencontre mobile. La b(r)abelkaravaan privilégie le travail localisé et l'outreaching, en se rendant dans des quartiers d'habitation sociale ou des quartiers qu'elle sait habités par des familles précaires, et en les invitant. Les participants ne doivent pas répondre à des critères spécifiques : tous les habitants du quartier sont les bienvenus. Le projet cherche à encourager les rencontres qui permettront aux familles de renforcer leurs liens avec le voisinage et de se connecter entre elles. Ces rencontres doivent au final permettre aux parents de se raconter les uns aux autres et de s'offrir un soutien réciproque. Généralement, ces conversations sont axées sur les enfants (et leur développement). Les collaborateurs soutiennent ces conversations en intervenant non pas en tant qu'experts en éducation, mais bien en tant qu'experts en accueil, lien et renforcement des personnes. Il ne s'agit pas de fournir des conseils liés à l'éducation, mais bien de stimuler le réseau que créent les parents avec le voisinage et les organisations locales.

« Je trouve que De B(r)abelkaravaan est très important. On y est bien, c'est chaleureux, on peut venir prendre un café. Les enfants peuvent jouer ensemble, se défouler ensemble, bref apprendre à vivre ensemble. Et en tant que maman, on peut poser des questions aux autres mères et aux collaborateurs. »

Participante

La b(r)abelkaravaan ne présente pas la rencontre comme un événement parfaitement harmonieux. Réunir des parents ayant de jeunes enfants peut aussi créer des tensions liées à l'éducation. En cas de

confrontation, les collaborateurs ne prennent pas parti et/ou n'ont pas de préjugé concernant la situation. Ils décrivent la situation telle qu'elle est et invitent les parents à mentaliser : s'efforcer de nommer les pensées et les sentiments de l'autre. Ils renforcent ainsi la qualité d'expert du parent, qui est celui qui sait le mieux comment s'y prendre avec son enfant.

Le projet renforce aussi les liens avec les structures sociales locales. C'est le cas, d'une part, pour les parents qui visitent la caravane mais ne sont pas en mesure de faire le pas vers la rencontre ou le jeu avec l'enfant car leurs problèmes occupent tout l'espace mental qui permettrait de s'ouvrir aux autres. Ces parents ont la possibilité de parler de leurs problèmes et de chercher avec le ou les collaborateurs des solutions; au besoin, les collaborateurs les orientent vers d'autres structures d'accompagnement. D'autre part, la b(r)abelkaravaan fait connaître aux familles précarisées le fonctionnement régulier de l'équipe de soutien éducatif De Mobil. Les lieux de rencontre organisés par la Maison de l'Enfant et Speel-o-droom sont évoqués durant les activités. Une visite collective a également été rendue à Girafant, lieu de rencontre situé à Louvain, où ont lieu ces activités. Elle a permis aux parents et aux enfants, après une première prise de contact, de faire le pas vers un lieu de rencontre destiné à la population en général. Enfin, les parents se sont rendus dans deux crèches de Louvain et dans cinq écoles, ce qui leur a permis de se familiariser avec le concept de crèche et d'école.

La b(r)abelkaravaan est basée sur le jeu. Les parents y viennent avec leurs enfants pour jouer ensemble, et par le jeu, les enfants rencontrent d'autres enfants. Le jouet crée du lien entre les enfants. De plus, les parents sont plus enclins à nouer des contacts entre eux lorsqu'ils voient leurs enfants jouer ensemble : cela crée une occasion de conversation. Les jouets ont donc une double fonction de création de lien, puisqu'ils permettent non seulement aux enfants, mais aussi aux parents de se rencontrer. Le projet B(r)abel en cirkustoeren ajoute à la b(r)abelkaravaan la méthode de 'motricité du cirque', qui permet de soutenir l'interaction entre parents et enfants dans les familles, petites ou grandes. La méthode commence par des jeux simples pour évoluer vers des numéros acrobatiques. Sur un mode ludique, elle invite les enfants à se dépasser et à prendre conscience de leur corps.

Forme de participation

Les familles précaires peuvent participer librement aux activités de B(r)abel en cirkustoeren. Les habitants d'un quartier déterminent eux-mêmes le contenu des conversations, tandis que les enfants peuvent décider par eux-mêmes du contenu des activités.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

B(r)abel en cirkustoeren encourage la rencontre entre familles en situation de précarité, ce qui contribue à la constitution d'un capital social tout en renforçant la cohésion sociale d'un quartier. D'autre part, par son accessibilité, le projet touche des familles qui sont hors d'atteinte pour d'autres projets et les met en contact avec des structures régulières. Nous pouvons en conclure que le projet supprime certaines exclusions pour les familles précarisées.

Facteurs de succès

- Motricité du cirque
Cette méthode a permis d'ouvrir l'interaction parent-enfant dans des familles plus nombreuses et de fournir un soutien à ce niveau.

- **Outreaching et localisation**
B(r)abbel en cirkustoeren a une approche proactive des familles précaires et les invite à participer au projet. Il leur est ainsi plus facile de participer.



BRUGGEN OVER TROEBEL WATER

Porteur(s) de l'initiative	asbl Buurtwerk 't Lampeke
Site web	http://www.lampeke.be/
Année de lancement	2016
Adresse	Riddersstraat 147
Commune	3000 Louvain
Personne de contact	Lieven Verlinde – Barbara Van Dael
T	016 23 80 19
E	lieven@lampeke.be – barbara@lampeke.be
Thème	Citoyenneté, renforcement des droits, cohésion sociale
Groupe cible	Familles
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Moyens propres• Fondation Roi Baudouin, Loterie Nationale

Objectifs

Le projet Bruggen over troebel water part du constat que les familles précaires, les collaborateurs et la société civile au sens large éprouvent un besoin croissant de tissu relationnel comme un but en soi et non comme moyen de fournir une assistance : les personnes en situation de pauvreté veulent se profiler en tant qu'êtres humains et non en tant que demandeurs d'assistance. C'est pourquoi le projet cherche à démontrer qu'une *brugfiguur* (fr. « personne-relais ») est indispensable pour apporter assistance et service aux familles défavorisées. Bruggen over troebel water veut donner aux personnes-relais du terrain un rôle de partenaire à part entière dans le travail avec ces familles. Ce projet doit, en même temps, inspirer la politique liée au renforcement des acteurs de première ligne et créer, autour de la pauvreté, une vaste mobilisation sociale dans laquelle solidarité et responsabilité ont une place centrale.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Bruggen over troebel water poursuit cinq actions concrètes. Tout d'abord, l'association de quartier 't Lampeke constitue un groupe (appelé « groupe design ») pour piloter l'ensemble du projet. Ce groupe se compose de collaborateurs de 't Lampeke, du HIVA, de personnes du monde de l'entreprise, d'experts issus de la société civile, de partenaires de l'enseignement et d'experts du vécu. En collaboration avec le HIVA, le projet organise des entretiens approfondis et des groupes thématiques (emploi, enseignement...) pour réfléchir au travail avec des *brugfiguren* (personnes relais), et en mesure les effets.

Deuxièmement, le projet noue des collaborations avec des personnes-relais qui vont travailler avec des familles défavorisées en contact avec 't Lampeke. L'essence du projet consiste non pas à former des personnes-relais, mais plutôt à jeter des ponts qui pourront exister dans la durée. Les personnes-relais construisent des ponts en vue de concrétiser les droits fondamentaux des familles précarisées, et dans ce cadre, le fait de proposer du tissu relationnel devient un but en soi et non un moyen d'apporter de l'aide. L'objectif est de se détacher des positions de donneur/receveur et de travailler dans une relation d'égal à égal, dans laquelle tant les familles que la personne-relais peuvent (oser) se montrer vulnérables. La personne-relais agit en tant que personne de confiance qui se met au travail

avec les familles et renforce leur voix. En même temps, elle initie un processus d'apprentissage dans lequel les familles apprennent à se percevoir comme un élément de la société.

Troisièmement, Bruggen over troebel water souhaite mettre sur pied des actions avec des écoles partenaires (écoles primaires et formation des enseignants) en partant des partenariats existant dans la pratique en matière de formation, d'intervision, d'échange d'activités avec les enfants et les parents.

Quatrièmement, pour inspirer le travail de première ligne, l'association de quartier 't Lampeke organise des journées d'échanges avec la société civile, le réseau local (ex. Maison de l'Enfant) et supra-local. Le projet planifie aussi, avec le Netwerk tegen Armoede, des moments avec d'autres associations sur la collaboration avec les personnes-relais dans le travail de première ligne.

Enfin, Bruggen over troebel water veut développer des actions concrètes avec le monde de l'entreprise. Le projet est en négociation avec plusieurs entreprises et le dialogue part de ce que 't Lampeke, les entreprises concernées, le monde de l'entreprise au sens plus large et la société peuvent entreprendre ensemble dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. La concertation doit déboucher sur des actions concrètes en matière d'emploi, de logement, de formation et de vivre-ensemble en général.

Bien qu'il existe déjà des grandes lignes sur ce que font concrètement les *brugfiguren*, leur rôle n'est pas encore totalement défini. Au sein de Bruggen over troebel water, le but est précisément de parvenir, en collaboration avec plusieurs partenaires, à définir ce qu'est une « personne-relais ». Pour l'instant, le personnel de l'association 't Lampeke assume le rôle de personnes-relais, mais les différents partenaires examinent qui d'autre pourrait reprendre ce rôle. Il existe aussi un partenariat structurel avec le projet Parelcoaches (Maisons de l'Enfant de Louvain) qui travaille avec des personnes-relais auprès des jeunes accouchées.

Forme de participation

Dans l'initiative Bruggen over troebel water, les *brugfiguren* (« personnes-relais », « intermédiaires ») s'efforcent de trouver, avec les familles, un lien avec la société et de garantir les droits sociaux. Les intermédiaires et les familles agissent sur pied d'égalité, afin de chercher ensemble des solutions adéquates.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Un groupe important de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale demandent la création d'un tissu relationnel, elles veulent être entendues et elles veulent compter. Les personnes-relais de Bruggen over troebel water visent non pas l'assistance, mais l'obtention d'une place à part entière dans la société. Comme la famille et la personne-relais parcourent ce chemin ensemble, elles suppriment ensemble certaines exclusions, les familles se renforcent et parviennent à se reconnecter à la société.

Facteurs de succès

- Lien entre organisations
Bruggen over troebel water réunit les écoles, les institutions publiques d'aide, la société civile, les organisations supra-locales et les entreprises. C'est de cette collaboration qu'émergent les personnes-relais et que se développe un soutien qui permet d'envisager autrement l'assistance et les pistes de solutions.
- Contact personnel
Les personnes-relais de 't Lampeke sont proches des familles en situation de pauvreté et cheminent avec elles. Elles ont un contact personnel fort avec les familles, tout en veillant à ne

jamais être irremplaçables. Le retrait d'une personne-relais ne peut pas impliquer, pour les familles, la nécessité de tout recommencer à zéro.

WIJLAND

Porteur(s) de l'initiative	asbl De RuimteVaart
Site web	http://www.deruimtevaart.be/projecten/project/gezinswerking-wijland
Année de lancement	2016
Adresse	Valkerijgang 26
Commune	3000 Louvain
Personne de contact	Lien Van Biesbroeck
T	016 67 90 04
E	lien.deruimtevaart@gmail.com
Thème	Citoyenneté, santé mentale, capital social, cohésion sociale
Groupe cible	Familles avec enfants de 0 à 12 ans
Financement	Kind & Gezin

Objectifs

Avec le projet Wijland, De RuimteVaart souhaite créer un espace pour et avec les familles vivant en situation de pauvreté. L'espace est conçu comme un espace vert physique dans la ville, un espace social où les familles peuvent se rencontrer et un espace mental où les familles précaires peuvent oublier leur condition pendant quelque temps et acquérir de nouvelles façons d'envisager la relation d'éducation.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Wijland est un nouvel espace vert destiné à accueillir des activités ludiques en ville. Il est situé dans le Katelijnepark, un petit parc peu connu et relativement négligé de Louvain. De RuimteVaart a conçu ce projet avec la Ville de Louvain, de Jongeren van Arktos (centre d'expertise flamand visant le renforcement des enfants et des jeunes), des familles en pauvreté et des habitants du quartier. Le Katelijnepark est devenu un espace partagé et accueillant pour les enfants avec un grand potager, un espace réservé pour les fruits, un coin pour s'asseoir et un espace de jeux.

L'espace vert est aussi un espace social que les familles gèrent ensemble. Grâce à cet espace social, Wijland souhaite créer du lien dans le quartier entre des groupes qui, bien qu'ils habitent et travaillent les uns près des autres, ne se connaissent pas. Les familles, les jeunes d'Arktos et les habitants du quartier forment ensemble le comité de pilotage. Cet espace social doit permettre de briser l'isolement et d'élargir le réseau des familles précarisées. Le projet cherche à toucher des familles très isolées en les invitant de manière personnelle et active au moyen de visites à domicile et de coups de téléphone. Wijland organise aussi des activités complémentaires, festives et accessibles à tous, comme de petites réceptions et des mini-fêtes. Ces activités veulent encourager les rencontres par-delà les frontières des organisations, de l'âge et des origines socio-économiques ou socio-culturelles. Wijland organise également, chaque semaine, un groupe de parents et un groupe de parents et enfants. Un débat mené au sein d'un groupe fixe évoque des thèmes liés au vivre-ensemble et commente en détail les activités. Enfin, un groupe fixe de familles défavorisées se rend à Wijland pour participer à des travaux de groupe. C'est principalement ce dernier qui fixe les activités à organiser, la manière dont elles le seront, et qui s'en chargera. Wijland a également créé un groupe Facebook afin que les personnes qui se voient moins souvent puissent regarder des photos, s'envoyer des invitations ou partager des conseils.

Enfin, Wijland veut créer un espace mental pour accueillir la relation entre parents et enfants. Les personnes qui vivent en situation de pauvreté ploient souvent sous de nombreux tracas. La pauvreté ne laisse parfois que peu de marge pour profiter pleinement de la présence des enfants et jouer avec eux, les observer, entrer dans leur jeu et partager ce qui les occupe. Dans le parc, Wijland veut faire oublier un moment la pauvreté et créer du temps et de l'espace pour permettre aux parents et aux enfants de jouer et de jardiner ensemble, dans une ambiance faite de calme, de confiance et de proximité.

Les familles parviennent à Wijland par l'intermédiaire de l'activité régulière de RuimteVaart et de Mobil. Elles sont aussi orientées par des organisations d'aide comme Kind & Gezin, le VCLB et CLB GO, ou encore le réseau Huis van het Kind (fr. : « Maison de l'Enfant » de Louvain). L'association Beschut Wonen Pastya fournit un soutien en matière de soins de santé mentaux et oriente les familles vers le projet. L'Officina da Capoeira, 30 CC (centre culturel de Louvain) et diverses associations culturelles de Louvain y organisent occasionnellement des activités.

Forme de participation

Les familles qui connaissent l'exclusion et la pauvreté sont le moteur de Wijland : la participation est un but en soi. Elles sont impliquées dans la préparation, le développement d'idées et le planning ainsi que l'exécution. Leur feedback continu guide le projet. Ensemble, on décide comment Wijland peut atteindre de nouvelles personnes, quelle forme y prend la participation et comment Wijland peut répondre aux besoins d'espace vert, physique et social.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Wijland est un des projets de RuimteVaart qui, en tant qu'association agréée où les pauvres prennent la parole, s'efforce de mettre à nu les structures sociales qui entretiennent la pauvreté et de les faire évoluer. Le projet travaille surtout sur l'aspect intérieur de la pauvreté et s'efforce de donner toutes ses chances à l'interaction parents-enfants, en dépit de la pression qu'impose la pauvreté. L'attention à la relation d'éducation peut encourager le développement des enfants et contribuer à ce qu'ils puissent, plus tard, échapper à leur situation de pauvreté. En rompant l'isolement des familles, Wijland leur donne aussi la possibilité de se constituer un réseau social.

Facteurs de succès

- Espace et participation
Le projet crée un espace où les familles peuvent mettre leur pauvreté de côté pendant un moment. Ce sont les familles elles-mêmes qui déterminent ce qui se produit dans cet espace, et comment cela se produit.

- Effet familial préventif
Wijland apporte une réponse au manque d'aide pour les familles précarisées avec enfants en âge de fréquenter l'école primaire.



Photos © De RuimteVaart

LE BABIBAR

Initiateur(s)	Initiative privée d'un particulier
Site internet	www.lebabibar.be
Année de démarrage	2014
Adresse	En Neuvise, 58
Ville	4000 Liège
Personne de contact	Valérie Beghain, fondatrice
T	0486/99.68.99
E	lebabibar@gmail.com
Thème(s)	Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, cohésion sociale, capital social
Public-cible	0-3 ans (essentiellement) + parents
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Ville de Liège• Province de Liège• Fondation Roi Baudouin, Viva for Life, Action Vivre Ensemble, etc.

Objectifs

L'asbl « Le Babibar » offre un espace associatif et participatif situé en plein cœur de Liège aux parents accompagnés de leur(s) enfant(s) en bas âge. Elle poursuit plusieurs objectifs : offrir un lieu d'accueil accessible à tous, lutter contre l'isolement parental, développer les compétences des parents, favoriser le bien-être des enfants et réhumaniser l'aventure parentale.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le Babibar est une structure de petite taille, ouverte à tous et dont les parents sont les principaux acteurs. Il favorise la rencontre entre les parents, et organise des activités d'éveil parents-enfants et des ateliers « santé » périnataux.

Les activités d'éveil sont organisées par les parents eux-mêmes afin que le groupe bénéficie des compétences de chacun. Les ateliers « santé » sont proposés à titre bénévole par des professionnels intéressés par le projet ou qui l'ont découvert par le biais des réunions « portes ouvertes » organisées par l'asbl.

« Le Babibar c'est quatre murs qui permettent aux parents de trouver des réponses à leurs besoins. »

Valérie Beghain,
fondatrice du Babibar

Pour organiser les différentes activités, une équipe fixe de quatre parents est engagée à temps partiel. La participation aux frais et aux activités d'éveil est libre et la participation aux ateliers périnataux est fixe, mais liée aux revenus (2, 7 ou 12 €).

Forme(s) de participation

Le Babibar est un service mis sur pied par des parents pour des parents. Les parents qui le souhaitent peuvent organiser un atelier centré sur les enfants, l'objectif étant d'encourager le partage avec le reste du groupe.

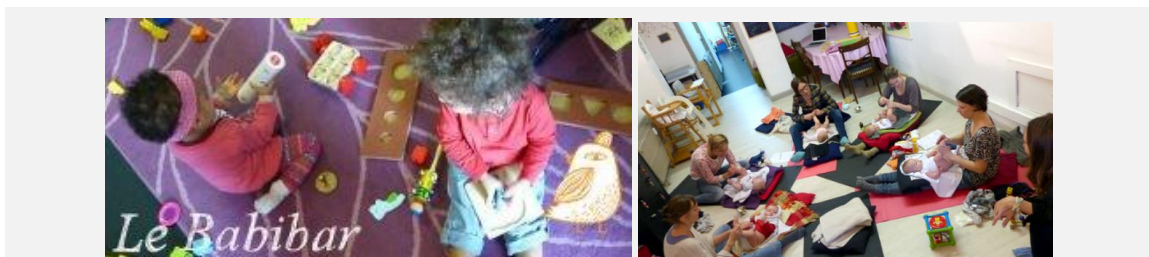
Le fonctionnement du Babibar, caractérisé par une très grande flexibilité, encourage la participation du public, lui-même organisateur des différentes activités. La coopération entre les parents est l'élément central du projet.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

La méthodologie spécifique du Babibar et la mixité socioculturelle du public participant à la lutte contre l'isolement parental. Les rencontres entre parents favorisent à la fois la cohésion sociale et la constitution d'un capital social. Les échanges qui en découlent sont une forme de soutien à la parentalité. La position en-dehors du cadre institutionnel classique réduit les discriminations ou les craintes de stigmatisation qui peuvent y être associées et répond à un besoin grandissant de parents qui ne sont pas pris en charge. Enfin, les ateliers d'éveil et de santé renforcent le lien parent-enfant et favorisent ainsi l'épanouissement de l'enfant tout en renforçant les compétences parentales. La combinaison de ces éléments permet de lutter de différentes façons contre la pauvreté infantile.

Facteurs de succès

- L'aspect participatif axé sur l'échange et la coopération entre les parents.
- La flexibilité de l'accueil qui se veut sans limite d'âge, de nombre d'enfants, de situation sociale et professionnelle.



ÉQUINOXE FM

Initiateur(s)	asbl AMO Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes
Site internet	http://www.Équinoxefm.be/
Année de démarrage	<ul style="list-style-type: none">• 2007 : School on air• 2016 : Fréquence Jeunes
Adresse	Équinoxe FM – Rue Montagne Sainte Walburge, 261
Ville	4000 Liège
Personne de contact	Paul-Emmanuel Boullier, responsable CLAJ de l'antenne « Équinoxe »
T	04/224.12.42
E	paul.boullier@Équinoxefm.be
Thème(s)	Aide à la jeunesse, accès à la culture, citoyenneté, capital social
Public-cible	12 ans +
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• FWB : Aide à la jeunesse• Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Objectifs

« Équinoxe FM » est une radio indépendante implantée dans le quartier de Sainte-Walburge, reconnue depuis la fin des années 1980 et axée sur la découverte musicale. Il s'agit également de l'une des six antennes du Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes (CLAJ), une AMO liégeoise. À ce titre, elle a pour mission l'aide préventive auprès des 0-20 ans et leurs familles, dans leurs lieux de vie. Dans une perspective intergénérationnelle et multiculturelle, elle vise à donner la parole aux individus et aux partenaires locaux, tout en traitant de thèmes liés à la citoyenneté dans ses émissions. Étant donné son lien étroit avec le secteur de l'Aide à la jeunesse, Équinoxe FM développe également des émissions qui valorisent plus spécifiquement la parole des jeunes.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Cette radio socioculturelle est un outil de prévention éducative. En plus du travail d'accompagnement, d'information et d'orientation inhérent aux AMO, elle propose une formation de technicien-animateur radio, des stages et des projets ciblant les 12-18 ans. Elle diffuse également des capsules d'informations sur les droits des jeunes (réalisées par les AMO « SDJ » et « Droit des Jeunes ») et sur les droits et obligations liés au Forem.

Le projet « **School on air** » est le fruit d'une collaboration annuelle entre l'antenne liégeoise et cinq classes de l'enseignement secondaire. Les élèves choisissent une thématique, sur laquelle ils travaillent toute l'année et animent leur propre émission de radio, diffusée en direct les troisièmes jeudis du mois (entre janvier et juin). Des animateurs, issus des différentes antennes du CLAJ, soutiennent les jeunes dans la préparation de leur ligne de conduite et leur apprennent différentes techniques du domaine de l'audiovisuel (interview, micro-trottoir, etc.). L'aboutissement du projet réside dans l'émission de deux heures, où la parole est laissée aux jeunes. Ces derniers ont également l'opportunité de débattre avec des professionnels sur des sujets de société. Les plus âgés choisissent et contactent eux-mêmes les intervenants, tandis que les plus jeunes peuvent sélectionner les professionnels parmi un panel de contacts proposé par Équinoxe FM.

Constatant que le format de l'émission n'offre qu'un temps de parole individuel limité, l'antenne liégeoise a développé depuis septembre 2016 l'émission « **Fréquence Jeunes** », tous les deuxièmes

vendredis du mois : trois jeunes ont l'opportunité de débattre durant deux heures avec quelques professionnels.

Forme(s) de participation

Dans le projet « School on air », le choix de la thématique traitée dans l'émission incombe à la classe. Le groupe porte et développe l'émission, construite collectivement. Le projet « Fréquence Jeunes » laisse davantage place à la parole des jeunes, considérés comme citoyens ayant des choses à dire sur des thématiques aussi bien sociales que politiques. Équinoxe FM souhaite également autonomiser et impliquer les jeunes dans la phase créative de l'émission, d'où sa volonté de créer un Comité de rédaction de jeunes.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Les projets visent, d'une part, à faire jouer aux jeunes un rôle actif dans la communauté et favorisent, d'autre part, la sensibilisation du grand public aux vécus des participants. Elles permettent de lutter contre la précarité culturelle, acquérir des compétences en matière d'expression orale (notamment les codes de langage qui font défaut aux adolescents issus de milieux défavorisés), réduire l'isolement social via le développement d'un réseau social mobilisable sur le long terme, et représentent une porte d'entrée vers un accompagnement individualisé au sein de l'AMO.

« Si je devais résumer le projet, ce serait : rompre l'isolement social ; ouvrir des portes aux jeunes. »

Paul-Emmanuel
Boullier, Responsable
d'Equinoxe FM

Facteurs de succès

- La double casquette de radio indépendante et de service d'aide en milieu ouvert, qui permet de combiner financement public et indépendance en matière de diffusion.
- La bonne audience d'Équinoxe FM et la large portée du projet « School on air » (un millier d'élèves touchés en dix ans).
- La complémentarité des projets (construction collective d'une émission et espace de parole individuel).
- La souplesse de l'équipe et son adaptation aux besoins et demandes des jeunes.



LA HALTE-ACCUEIL DE LA BOBINE

Initiateur(s)	asbl La Bobine
Site internet	http://www.labobine.be
Année de démarrage	2000
Adresse	Avenue Georges Truffaut, 18/0001 (2ème étage)
Ville	4020 Liège
Personne de contact	Samira Ajouaou, coordinatrice pédagogique petite enfance
T	04/342.94.49
E	bobine.ajouaou@gmail.com
Thème(s)	Accueil de la petite enfance, capital social, insertion professionnelle
Public-cible	0-3 ans + parents
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Ville de Liège• Province de Liège & Centre d'Action Laïque de la Province de Liège• FWB : Enfance, Education Permanente• ONE• Région Wallonne : Emploi et Formation, Santé, Action Sociale, Egalité des Chances• COCOF : FIPI• FSE• Fonds David Constant, Fondation Roi Baudouin, Loterie Nationale

Objectifs

Les familles issues de milieux défavorisés et/ou de l'immigration sont généralement confrontées à des situations d'exclusion, ce qui a un impact direct sur le bien-être des enfants. Partant de ce constat, l'asbl « La Bobine » (implantée à Droixhe, un quartier défavorisé de la ville de Liège caractérisé par une population principalement précarisée et immigrée) a pour objectif principal de favoriser l'intégration des familles d'origine étrangère, en particulier sur les plans professionnel et social.

Pour ce faire, elle offre un espace interculturel d'échanges, d'informations, de formation et d'action, par le biais de quatre secteurs complémentaires : alphabétisation/apprentissage du français, insertion sociale, famille et quartier, petite enfance. Cette diversité de secteurs permet d'agir à la fois sur l'insertion professionnelle, l'éducation parentale, le développement d'un réseau social et le renforcement des liens parent-enfant.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La Halte-Accueil propose un accueil à temps partiel de 24 places, destiné aux enfants de 0 à 3 ans. Elle s'adresse prioritairement aux parents en formation, à ceux qui viennent de trouver un emploi ou à ceux qui sont dans une situation d'urgence.

Mais elle n'est pas seulement une garderie pour les petits. Des moments de rencontre parents-enfants y sont organisés et permettent la pratique et l'échange de savoir-faire, par exemple autour de la cuisine, non seulement entre le parent et l'enfant (en associant celui-ci à l'exercice des tâches quotidiennes), mais aussi entre parents issus de cultures différentes. Cette dynamique réduit l'isolement des parents, grâce au développement d'un réseau social. La démarche est donc résolument inclusive.

Les parents de la Halte-Accueil peuvent accéder aux autres services proposés par l'asbl, comme l'apprentissage du français ou l'aide à la recherche d'emploi, ce qui concourt à leur insertion socioprofessionnelle. La Bobine collabore également avec le Forem et avec un organisme de formations qualifiantes pour adultes.

Forme(s) de participation

L'équipe est pluridisciplinaire et d'origine multiculturelle. Les parents sont les initiateurs et les acteurs des différentes activités, ce qui favorise leur *empowerment*. Ils ont par exemple été sollicités lors du remaniement du projet de la Halte-Accueil il y a quelques années. Ils sont également impliqués dans la gestion de la bibliothèque pour enfants et soumettent des thématiques qui sont discutées avec l'ensemble des acteurs lors des lieux de « rencontres enfant-parent ». En 2006, mamans et accueillantes ont réalisé un travail collectif pour élaborer un DVD de présentation du projet d'accueil aux familles d'origine étrangère, ne maîtrisant pas toujours bien le français. « Bienvenue à La Bobine » a été réalisé en collaboration avec l'asbl Caméra-etc.

« L'association a pour but de favoriser l'intégration harmonieuse des familles d'origine étrangère »

Carnet de bord du projet

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Les quatre secteurs complémentaires de l'asbl (l'alphabétisation et l'enseignement du français-langue étrangère, la vie des familles dans leur quartier, le Service d'Insertion Sociale (SIS) et l'accueil de la petite enfance) visent l'inclusion des familles au sein de la ville de Liège par le biais de l'insertion professionnelle tout en développant leur réseau social ce qui participe à lutter structurellement contre la pauvreté.

Facteurs de succès

- Le partenariat efficace avec un organisme de formations qualifiantes pour adultes.
- L'implication des parents dans les activités de la Halte-Accueil, ainsi que le mode de fonctionnement transversal entre les secteurs de La Bobine.
- Le financement par les différents niveaux de pouvoir, favorisant la pérennité du projet.
- La mixité socio-culturelle.



CRÈCHE PARENTALE

Initiateur(s)	Collectif de parents
Site internet	www.crecheparentalelln.be
Année de démarrage	2004
Adresse	Avenue de l'Espinette, 16
Ville	1348 Louvain-la-Neuve
Personne de contact	Françoise Defourny, membre fondateur Laurence Hautfenne, psychologue
T	010/24.42.52
E	creche@crecheparentalelln.be
Thème(s)	Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité
Public-cible	0 – 3 ans et parents
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Commune d'Ottignies-Louvain-La-Neuve• Province du Brabant Wallon• ONE• Université Catholique de Louvain (UCL)

Objectifs

La crèche parentale de Louvain-La-Neuve (LLN) a vu le jour en 2004, à l'initiative d'un groupe de parents et d'associations locales qui souhaitaient apporter une réponse aux constats suivants : d'une part, le manque de place dans les crèches en général, d'autre part, le fait qu'une part de la population était exclue des milieux d'accueil. Subventionnée par l'ONE en tant que projet pilote (première crèche parentale de Belgique), elle vise le soutien à la parentalité, la mixité sociale et l'accessibilité de ses services à toutes les familles.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Les crèches parentales sont des structures de petite taille, qui accueillent des enfants de 0 à 3 ans. Elles ont pour particularité d'être cogérées par les parents et les professionnels. Celle de Louvain-La-Neuve dispose de 14 lits et accueille un public varié, issu de tous les milieux socio-culturels. On y retrouve notamment des parents étudiants, réfugiés, sans emploi, les personnes en situation d'insertion professionnelle faisant l'objet d'une attention particulière. En échange d'une réduction de 10 %, les parents s'investissent dans la vie quotidienne et la gestion de la crèche, à raison de 3 heures hebdomadaires. Ils bénéficient également d'un soutien dans leur rôle parental de la part du personnel de la crèche, celui-ci pouvant se manifester tant de manière informelle (observation des gestes du professionnel ou des autres parents par exemple) que plus formelle (échanges, conseils, etc.).

La crèche parentale de LLN travaille en réseau avec d'autres structures de la région. Ainsi, elle participe à un projet d'accueil d'urgence, en partenariat avec la Maison Maternelle du Brabant Wallon. Elle est également intervenue dans la création du Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels (RIEPP), qui vise à soutenir la création de nouvelles structures d'accueil, la participation parentale et la formation, tant des parents que des professionnels. Elle est aussi membre de l'Association française des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP).

Forme(s) de participation

La participation des parents, considérés comme partenaires des professionnels, se met en place par trois biais distincts :

D'abord, ils réalisent une permanence de 3 heures par semaine, durant laquelle ils apportent un soutien aux professionnels – et inversement. À cette occasion, ils peuvent proposer des activités aux enfants.

Ensuite, des rencontres (généralement trimestrielles, selon les demandes des parents) sont organisées entre parents et professionnels. Cette concertation est l'occasion de faire des choix pédagogiques, prendre des décisions collectives et se rencontrer également entre parents, autour d'un moment convivial.

Enfin, les parents sont également présents au Conseil d'Administration (CA) : ils doivent être représentés majoritairement et c'est un parent qui est président de l'asbl. Ainsi, la responsabilité de la gestion de l'asbl et de son équilibre financier incombe conjointement aux parents et aux professionnels.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

La crèche parentale de LLN donne aux personnes habituellement exclues des lieux d'accueil la possibilité de faire garder son enfant. Elle favorise l'intégration des personnes au sein d'un réseau social local. À ce titre, elle participe à la réduction de l'isolement et de l'exclusion sociale, auxquels les individus issus de milieux défavorisés sont fréquemment confrontés.

L'implication dans un projet local est source d'apprentissages, de valorisation pour les parents, qui bénéficient d'un soutien à la parentalité dans un cadre où ils sont considérés comme partenaires des professionnels. Cette expérience peut également être couplée à une formation ONE facultative, qui représente un éventuel tremplin pour une insertion professionnelle dans le secteur de l'accueil.

Facteurs de succès

- L'implication des parents dans la gestion quotidienne et financière de la crèche.
- Le soutien mutuel entre l'équipe pluridisciplinaire et les parents (les professionnels bénéficient de l'aide des parents durant les permanences et apportent en retour un soutien à la parentalité aux membres).

« Au-delà de la valorisation de son rôle dans la vie de son enfant, le parent est invité à se positionner en tant qu'acteur au sein de la structure : sa parole est écoutée et son pouvoir de décision est effectif. »

De Clercq, 2015 : 4



 crèche parentale

LOKAAL PROACTIEF KINDERRECHTEN GARANDEREN

Porteur(s) de l'initiative	asbl Samenlevingsopbouw Oost-Vlaanderen
Site web	http://www.samenlevingsopbouw-oost-vlaanderen.be
Année de lancement	2013
Adresse	Kazernestraat 80
Commune	9160 Lokeren
Personne de contact	Kozeta Kullolli
T	0491 344 125
E	kozeta.kullolli@samenlevingsopbouw.be
Thème	Citoyenneté, santé, renforcement des droits
Groupe cible	Familles avec enfants de 0 à 18 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Samenlevingsopbouw• Ville de Lokeren

Objectifs

Les familles défavorisées ne reçoivent pas toujours l'aide et les services auxquels elles ont droit. Elles ne savent pas vers qui se tourner, reçoivent trop peu de soutien et les informations disponibles manquent de clarté. L'absence d'un réseau social renforce leur situation de protection insuffisante. C'est pourquoi le projet « Lokaal proactief kinderrechten garanderen » veut guider les familles socialement vulnérables avec enfants vers les services sociaux, dresser un inventaire des hiatus et des chevauchements dans l'offre de services et formuler des propositions en vue d'améliorer l'offre.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'offre du projet « Lokaal proactief kinderrechten garanderen » se compose de trois grands volets.

D'abord, Samenlevingsopbouw organise une gestion de cas. Une concertation client permet aux divers prestataires d'aide de comprendre le fonctionnement de la famille concernée et d'établir et coordonner un plan de soins répondant à ses besoins. Ceci doit mener à un soutien sur mesure pour la famille et améliorer la communication entre les diverses parties. La gestion de cas est initiée à la demande de la famille ou des prestataires d'aide qui ont des contacts avec elle.

Ensuite, l'asbl propose, avec le centre de santé du quartier, la concertation locale en matière de santé ainsi que plusieurs acteurs du bien-être, des activités de rencontre, de loisirs et de formation. Ces activités visent les femmes et les jeunes enfants et portent principalement sur le bien-être et la santé.

Enfin, l'association organise, en partenariat avec Mozoart, un dialogue entre les familles et les autorités. Ce dialogue avec des représentants des autorités vise à apporter des propositions d'amélioration pour un service d'aide de qualité.

Samenlevingsopbouw développe également, en partenariat avec le centre d'action globale (CAW), l'asbl Horizon et Mozoart (associations où les pauvres prennent la parole) une offre de base intégrée. Celle-ci permet aux groupes socialement vulnérables de se connecter à l'offre existante en matière de rencontres, loisirs, formation, aide sociale et défense de leurs droits, et de partager librement leur histoire. « Lokaal proactief kinderrechten garanderen » oriente les familles vers cette offre.

L'orientation des familles vers le projet passe par un animateur social de Samenlevingsopbouw actif dans l'offre de base intégrée. D'autres services et organisations (notamment Kind & Gezin et le CAW) aiguillent également les familles. Pour atteindre les familles les plus vulnérables, « Lokaal proactief kinderrechten garanderen » mise sur la création de réseaux informels forts, composés de bénévoles. Ceux-ci sont attentifs, dans leur réseau et dans leur communauté, aux familles en situation difficile. Ils prennent contact avec ces familles, les encouragent à rejoindre le projet et jettent des ponts vers d'autres organisations en transmettant les signaux. Samenlevingsopbouw soutient et coache ces bénévoles via des interventions mensuelles, des entretiens individuels et des séances de formation.

Dans le cadre du projet, un comité directeur se compose du service communal Samenleving, de l'asbl CAW Oost-Vlaanderen, de Kind & Gezin, du centre d'expertise relatif au soutien éducatif De Keerkring asbl et d'autres acteurs pertinents. Ces organisations assurent le suivi du projet. Avec elles, Samenlevingsopbouw veut éliminer les difficultés d'accès à l'offre de service existante et améliorer la qualité de l'offre ainsi que l'efficacité du soutien aux familles défavorisées.

Forme de participation

Les enfants eux-mêmes ne peuvent pas participer au projet, mais la participation de parents vulnérables doit permettre aux enfants de s'épanouir au mieux dans tous les domaines de l'existence. Le projet cherche également, par un dialogue avec les familles, à améliorer l'assistance et le service.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le projet donne aux familles vulnérables la possibilité d'accéder à l'assistance et aux services. Elles peuvent par ailleurs contribuer à une amélioration de la qualité de ceux-ci. Enfin, elles ont la possibilité de constituer un réseau social. Nous pouvons en conclure que le projet adapte certaines structures, ce qui atténue l'exclusion sociale des familles en situation précaire.

Facteurs de succès

- Réseau informel
En misant sur la création de réseaux informels animés par des bénévoles de diverses communautés, Samenlevingsopbouw touche des familles qui étaient précédemment hors d'atteinte.
- Réseau d'organisations
De nombreuses organisations participent au projet. Les liens qui les unissent donnent naissance à un réseau cohérent qui accueille les familles précarisées.



GO-TEAM

Porteur(s) de l'initiative	Maison sociale de Malines (Sociaal Huis Mechelen)
Site web	http://www.sociaalhuismechelen.be
Année de lancement	2014
Adresse	Lange Schipstraat 27
Commune	2800 Malines
Personne de contact	Mieke Matthys
T	014 45 33 01
E	mieke.matthijs@sociaalhuismechelen.be
Thème	Santé, renforcement des droits, soutien à la parentalité
Groupe cible	Familles avec enfants (jusqu'à 18 ans)
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Ville de Malines• Communauté flamande• Fondation Roi Baudouin

Objectifs

Le GO-Team entend fournir un soutien intégral aux familles défavorisées à problématique multiple pour offrir aux enfants de meilleures chances de trouver leur place dans la société. Il travaille au niveau de la ville et soutient actuellement 50 familles.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le GO-Team est une équipe de *gezinsondersteuners* (littéralement, en fr. « soutiens de famille ») qui effectuent chacun un parcours avec un petit nombre de familles. Ce nombre limité de familles leur permet de travailler avec les familles de façon intensive, mais aussi de s'organiser librement. Aucun cadre en matière d'objectif ou de délai n'est établi au début d'un trajet pour que les personnes qui se sont engagées à ce soutien puissent travailler de manière flexible et personnalisée. Le Go-Team est né d'un partenariat entre la Maison sociale et la police. Aujourd'hui, le centre d'accompagnement des étudiants (CLB) et les écoles primaires de Malines et environs, Kind & Gezin et l'équipe de soutien éducatif De Nieuwe Weg jouent également un rôle.

Le GO-team ne travaille que sur recommandation faite à la famille par une organisation partenaire et il décide par lui-même quand il a la possibilité de soutenir une nouvelle famille. La police, le CLB, les écoles primaires, Kind & Gezin et l'équipe de soutien éducatif De Nieuwe Weg orientent les familles vers le GO-team sous réserve qu'elles marquent leur accord. Ces organismes fournissent alors toutes les informations au sujet des familles pour que le GO-team puisse évaluer leur problématique. Ce sont surtout les familles qui échappent au système d'aide pendant une longue durée qui s'adressent au GO-team. Pour les familles disposant déjà d'un accompagnement et du soutien d'un aidant, le soutien de famille prend en charge les questions que les autres aidants ne peuvent pas assumer.

« La résolution effective crée la confiance dans l'assistance. Personne ne vient dire 'il faut changer ceci ou cela.' Nous le faisons ensemble, et pour moi c'est très confortant. »

Coordinateur d'équipe, GO-team

Une fois le parcours d'accompagnement entamé, le GO-team travaille par visites à domicile. Sachant que chaque famille a sa propre problématique, le GO-team ne suit pas de méthode prédéfinie. Les soutiens offrent aux familles une forme de travail sur mesure et observent par eux-mêmes quelle(s) méthode(s) fonctionne(nt) (p. ex. action concrète et/ou élaboration d'un plan d'approche). Au moment d'initier le parcours, le soutien de famille s'attache aux problèmes aigus que connaît la famille. Il intervient à partir d'une position d'égalité, construit une relation de confiance et s'efforce de comprendre les problèmes sous-jacents. Le GO-team n'est pas lié à un cadre spécifique : il décide par lui-même quand mettre un terme à l'accompagnement. La fin du parcours dépend du chemin parcouru par la famille. Certaines familles peuvent devenir autonomes assez rapidement, mais d'autres demandent une forme de soutien permanent. Pour que les actions gardent leur sens et pour maintenir une distance suffisante avec les familles, les soutiens de famille organisent tous les trois mois des réunions d'équipe au cours desquelles ils passent en revue l'évolution des parcours de toutes les familles.

Forme de participation

Les soutiens de famille s'adressent principalement au(x) parent(s). Les enfants ont leur mot à dire sur le parcours lorsque c'est possible, principalement par rapport à l'aménagement des loisirs ou en fonction de la scolarité. Si le GO-team perçoit des signaux laissant entendre que les enfants ont besoin d'une forme de soutien, il veille à la mettre en place. Les familles qui travaillent avec le GO-team bénéficient déjà souvent du soutien du centre d'étude de l'aide à la jeunesse, du service social du tribunal de la jeunesse ou d'une autre forme d'aide axée spécifiquement sur les enfants. Ces organisations ont beaucoup plus d'expertise au niveau de l'implication des enfants dans le processus.

« Tu nous aides pour des choses dont je devais m'occuper seule moi-même sans y arriver. Je te dois beaucoup. »

Parent participant

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Si nous examinons dans quelle mesure le GO-team est une forme de lutte structurelle contre la pauvreté, nous constatons qu'il répond surtout à certains besoins de personnes en situation de pauvreté en s'attaquant aux problèmes aigus qui se posent. Il peut aussi apporter un allègement structurel de la situation de pauvreté. Le soutien préventif peut d'une part aider une famille à accéder à certains domaines de l'existence qui lui permettront d'échapper à la pauvreté (ex. logement). De l'autre, il peut contribuer à créer ou à améliorer le contact de l'enfant avec la société, pour lui éviter de s'enliser dans une situation de pauvreté. Le GO-team ne s'attaque pas aux causes socio-économiques macrostructurelles de la pauvreté.

Facteurs de succès

- La coopération entre la police et le GO-team.
En échangeant des informations, les *gezinsondersteuners* comprennent mieux la famille, et la police voit ses capacités se renforcer car elle ne doit pas investir de temps dans les visites à domicile dans les familles que soutient le GO-team.

- Le petit nombre de dossiers
Grâce à un nombre limité de familles, les *gezinsondersteuners* sont en mesure d'effectuer avec les familles un parcours intensif qui pourra, sur le long terme, s'avérer plus efficace que des parcours d'aide limités au court terme.
- Travailleurs sociaux expérimentés
Les *gezinsondersteuners* sont très expérimentés. Ils savent par conséquent détecter la demande d'aide des familles et évaluer quand une famille a besoin d'un soutien supplémentaire ou au contraire de plus d'espace.



ACCORD DE COOPÉRATION ASBL CACHET, ASBL JEUGDZORG EMMAÛS ET SOCIAAL HUIS MECHELEN

Porteur(s) de l'initiative	Asbl Cachet, asbl Jeugdzorg Emmaüs et Sociaal Huis Mechelen
Site web	www.cachetvzw.be , www.jeugdzorgemmaus.be , www.sociaalhuismechelen.be
Année de lancement	2015
Adresse	Lange Schipstraat 27
Commune	2800 Malines
Personne de contact	Mathias Vaes
T	015.45.33.28
E	Mathias.Vaes@sociaalhuismechelen.be
Thème	Citoyenneté, aide à la jeunesse, renforcement des droits
Groupe cible	Jeunes de l'aide à la jeunesse
Financement	Moyens de fonctionnement du Sociaal Huis Mechelen

Objectifs

La coopération entre Cachet, Jeugdzorg Emmaüs et le Sociaal Huis Mechelen (SHM) entend répondre aux difficultés qu'éprouvent les jeunes en séjour dans une institution de l'aide à la jeunesse lorsqu'ils atteignent 18 ans. C'est à cet âge qu'ils doivent quitter leur institution et aller habiter seuls. Par leur situation fragile, les jeunes sont confrontés à des obstacles structurels, mais paradoxalement on attend d'eux qu'ils soient immédiatement autonomes. De plus, la coordination entre l'aide à la jeunesse et les autres structures d'aide a ses lacunes et les approches intégrées des problématiques de ces jeunes sont insuffisantes. Tout ceci explique que les jeunes qui ont un parcours d'aide à la jeunesse sont surreprésentés dans les chiffres de la pauvreté.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L'accord de coopération lie le Sociaal Huis Mechelen (SHM) avec les associations Cachet et Jeugdzorg Emmaüs. la structure de logement supervisé (CBAW) De Aanzet. Cachet est une organisation créée par et pour les jeunes qui ont une expérience avec l'aide à la jeunesse. Elle veut travailler dans un esprit positif à partir de ces expériences. De Aanzet est un service d'accompagnement pour les jeunes qui vont habiter seuls à partir de 17 ans dans la région de Malines. Il s'agit très souvent de jeunes qui connaissent une situation difficile chez eux ou qui ont été placés à la suite de rapports conflictuels avec le milieu familial. De Aanzet est une structure de logement supervisée, en néerlandais un CBAW (Contextbegeleiding in functie van Autonom Wonen, fr. litt. « accompagnement contextuel pour un logement autonome »), rattachée au Centre d'Aide à la Jeunesse (Jeugdzorg) Emmaüs.

SHM a rencontré ces deux organisations à l'occasion du projet « Sur ma route », projet encadré par l'asbl Cachet en 2015 pendant 16 mois, à Malines et dans les environs. Le projet avait pour objectif de faciliter la transition de l'aide à la jeunesse vers une vie autonome. Cette transition se déroule en effet rarement sans heurts et de nombreuses instances peuvent y jouer un rôle significatif. Cachet a travaillé en étroite coopération avec des jeunes et de jeunes adultes, des accompagnateurs du secteur du logement en studio et du logement supervisé (Autonom Wonen) ou de SHM afin de chercher une meilleure transition de l'aide à la jeunesse vers l'autonomie. « Sur ma route » a donné lieu à une publication qui reflète le parcours réalisé, mais aussi l'expertise plus vaste que Cachet a acquise dans le travail par et pour les jeunes. Grâce à ce trajet, la société de logement social est parvenue à la

conclusion que son fonctionnement manquait de proactivité et d'outreaching. Elle s'est donc mise au travail avec des recommandations au sujet des CPAS, ce qui s'est traduit par une nouvelle manière de travailler.

Quand le CBAW De Aanzet accompagne un jeune, le SHM n'attend plus que celui-ci vienne se présenter ou qu'il atteigne ses 18 ans. Si le jeune le souhaite, De Aanzet contacte le SHM quelques mois avant le 18ème anniversaire du jeune. Deux travailleurs sociaux du SHM sont leurs interlocuteurs fixes dans cette démarche. Ils font la connaissance du jeune à l'avance, l'informent et l'accompagnent. Si le jeune s'installe hors de Malines et que le SHM n'est plus compétent territorialement, le travailleur social l'oriente vers le CPAS qui l'est. Par la suite, les travailleurs sociaux n'abandonnent pas le jeune, avec lequel ils cherchent à créer et entretenir une relation de confiance. Si le jeune a du travail mais retombe ensuite sur le revenu d'insertion, il revient auprès de son ancien travailleur social. Les travailleurs sociaux sont aujourd'hui comme chez eux chez Emmaüs et y organisent, à l'intention des jeunes, des séances d'information sur tous les aspects du revenu d'insertion.

De très nombreux jeunes issus de l'aide à la jeunesse sont en proie à la solitude lorsqu'ils emménagent seuls. Une solution qu'ils proposent par eux-mêmes consiste à habiter avec des amis. S'ils ont droit au revenu d'insertion, cela fait une grande différence car le jeune se place alors dans la catégorie cohabitant et non isolé. Dans un premier temps, le SHM a octroyé aux jeunes dans cette situation un soutien financier complémentaire de 155 EUR/mois jusqu'à leur 21e anniversaire pour les encourager à choisir la cohabitation. Depuis fin 2016, ce soutien complémentaire n'est plus nécessaire car le SHM a réécrit avec le SPP IS l'interprétation normative des catégories en cas de colocation. Sachant qu'il n'est pas évident de trouver un logement pour ce groupe-cible, le SHM rénove 2 maisons dans le centre de Malines. Chaque maison comporte un living, une cuisine et des sanitaires communs ainsi que trois grandes chambres individuelles. Le but est de louer ces chambres à des jeunes qui sortent d'Emmaüs.

Enfin, le SHM encourage les jeunes bénéficiant du revenu d'insertion à entreprendre des études. Dans la première année des études supérieures, le SHM accepte systématiquement le choix du jeune. S'il réussit, il continue à être encouragé. Dans le cas contraire, le SHM suit l'avis de l'établissement scolaire en matière d'études dans le cadre de l'attribution du revenu d'insertion.

Actuellement, Cachet, Jeugd zorg Emmaüs et le SHM organisent un tour de Flandre en coopération avec l'association des villes et communes flamandes (VVSG). Les jeunes de l'aide à la jeunesse prendront la parole dans 11 villes et présenteront le partenariat malinois.

Forme de participation

La participation est une des clés du projet « Sur ma Route » de Cachet. Cachet donne aux jeunes l'occasion de raconter leur histoire et d'influencer la politique. Le tour de Flandre leur offre un plus large forum pour partager cette histoire.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Après un parcours de vie dans l'aide à la jeunesse, les jeunes qui atteignent 18 ans manquent de soutien et d'accompagnement pour prendre leur autonomie. Le partenariat créé au niveau du SHM une méthode alliant proactivité et outreaching qui réduit les risques de tomber dans la pauvreté.

Facteurs de succès

- **Confiance et support**
Le SHM n'a pas mis les recommandations des jeunes en cause et s'est mis immédiatement au travail. Le SHM part des expériences des jeunes pour adapter son propre fonctionnement. Le support au niveau politique et administratif est une condition importante.
- **Fonctionnement axé sur la prévention et l'anticipation**
En agissant sur la proactivité et l'outreaching, la transition de l'aide à la jeunesse vers l'indépendance se déroule mieux, à la fois parce que les organisations ont mieux harmonisé leur fonctionnement et ont mieux appris à se connaître et parce que le jeune est aidé plus rapidement, ce qui évite une accumulation de problèmes.

SCHOOLSTART

Porteur(s) de l'initiative	asbl Samenlevingsopbouw Antwerpen provincie
Site web	http://samenlevingsopbouw-antwerpenprovincie.be
Année de lancement	2015
Adresse	Brusselsepoortstraat 8
Commune	2800 Malines
Personne de contact	Anke Anthoni
T	0497 41 38 18
E	anke.anthoni@samenlevingsopbouw.be
Thème	Soutien scolaire, soutien à l'éducation
Groupe cible	Enfants de 3 ans et leur(s) parent(s)
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Ville de Malines (à partir de 2017)• Samenlevingsopbouw - décret sur les initiatives d'animation sociale• Thuis in de stad – politique des villes de la Région flamande (2016)

Objectifs

Le projet part du constat qu'au lieu de réduire les inégalités sociales, l'enseignement a plutôt tendance à les confirmer. La manière dont fonctionnent les écoles défavorise les enfants vivant en situation de pauvreté. En misant sur la participation des enfants en âge préscolaire, Schoolstart entend améliorer les chances scolaires des enfants de familles défavorisées. Le projet ne se concentre pas exclusivement sur ces familles, il contacte toutes les familles d'un quartier dont les enfants vont entrer en maternelle. Il veut donc éviter la stigmatisation. Sur la base d'indicateurs, Schoolstart prédéfinit quelles familles feront l'objet d'une visite à domicile ou recevront une brochure dans leur boîte aux lettres. Schoolstart travaille à l'échelle du quartier et est actuellement active dans les quartiers de la Tervuursesteenweg et de l'Arsenal à Malines.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Schoolstart travaille en étroite collaboration avec Kind & Gezin, la boutique éducation et l'équipe de soutien éducatif 'De Nieuwe Weg'. Ces organisations forment le comité directeur du projet. Des bénévoles ainsi que la formation d'enseignant de maternelle de la Haute École Thomas Moore jouent également un rôle important dans le projet.

Le projet fonctionne selon la méthode d'un réseau de soins : une instance locale propose une offre de services complémentaires aux personnes défavorisées. Cette offre est rendue possible grâce à une étroite collaboration entre un coordinateur de réseau, des bénévoles et les acteurs locaux. Le coordinateur du réseau soutient les bénévoles et oriente le fonctionnement du réseau de soins. Les bénévoles habitent à proximité des familles précarisées, les soutiennent dans un esprit de bon voisinage et s'efforcent de rompre leur isolement. Les acteurs locaux fournissent un soutien de fond, logistique ou organisationnel. Le soutien de fond de la formation d'enseignant de maternelle de la Haute École Thomas Moore est un élément important de ce projet. Schoolstart fait appel à l'expertise des enseignants de maternelle en matière d'éducation, tout en mettant les étudiants en contact avec les familles.

Schoolstart veut permettre aux familles en difficultés de disposer des compétences et sources d'aide qui contribueront à un bon départ de leur enfant dans la scolarité. Le projet procède d'abord au moyen de visites à domicile. Des bénévoles, de futurs enseignants de maternelle et/ou des animateurs sociaux se rendent dans les familles dont les enfants vont entrer en maternelle. Lors de cette visite à domicile, les parents reçoivent des informations concernant l'inscription en maternelle et Schoolstart les aide à choisir l'école de manière réfléchie. Les visites à domicile sont toujours une occasion d'interagir avec les parents et les enfants, en étant à l'écoute des besoins ou questions des familles.

Schoolstart a également recours à plusieurs méthodes qui captent les besoins spécifiques d'un quartier et y répondent. Des séances d'activités ludiques ('*speeltijd*') auxquelles parents et enfants se rendent ensemble sont organisées chaque semaine. Elles permettent aux parents de jouer avec leurs enfants et d'échanger des informations entre eux, avec l'animateur social et/ou les bénévoles. Pour les enfants, c'est un moment d'entraînement aux aptitudes préscolaires. Des classes simulées ('*klassimulaties*') permettent aux parents et aux enfants de découvrir les activités et les habitudes d'une classe de maternelle. L'activité *Tuppercare* montre aux parents l'importance de l'école maternelle, explique le déroulement d'une journée de classe, ainsi que les attentes de l'école vis-à-vis d'eux. *Handle with care* est un projet socio-artistique dans le cadre duquel les parents confectionnent de petites poupées qui accompagneront leur enfant à l'école. Schoolstart entend ainsi renforcer les parents et montrer aux écoles qu'ils sont concernés par leur enfant et perçoivent l'importance du rôle de l'école.

« Avant, quand j'allais à l'école et que je devais survivre en étant pauvre, deux professeurs ont fait la différence pour moi. Schoolstart dit que les choses ne doivent pas se faire par hasard, nous voulons que chaque enfant ait accès à ces chances. »

Expert du vécu en pauvreté

Schoolstart veut aussi permettre aux futurs enseignants de maternelle, au corps enseignant, aux coordinateurs de soins et aux enseignants des écoles GOK (égalité des chances dans l'enseignement) de disposer de compétences et de sources d'aide suffisantes pour contribuer à un bon départ dans la scolarité. Pour y parvenir, Schoolstart fait appel à des étudiants tout en faisant office d'intermédiaire entre les parents et l'école.

Forme de participation

Concernant les enfants, la priorité de Schoolstart est de leur inculquer les compétences préscolaires requises, pour les aider à franchir le pas vers l'école maternelle. Le projet donne aussi aux familles défavorisées l'occasion de s'exprimer et de participer, sur le plan stratégique, à la mise en place de l'égalité des chances dans l'enseignement.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Schoolstart encourage la formation de réseaux et inculque certaines compétences aux personnes en pauvreté. Sur le long terme, le volet 'participation stratégique' du projet est une forme structurelle de lutte contre la pauvreté. Si l'enseignement cesse de conforter les inégalités et se met à les réduire, il éliminera une des causes de la pauvreté.

Facteurs de succès

- La mise en œuvre d'un réseau de soins
- Le travail avec les étudiants
Pour les personnes en situation de pauvreté, les étudiants sont plus accessibles et facilitent les premiers contacts avec l'enseignement maternel.



MAISON DES CULTURES ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Initiateur(s)	Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean
Site internet	http://www.lamaison1080hethuis.be/
Année de démarrage	2006
Adresse	Rue Mommaerts, 4
Ville	1080 Molenbeek-Saint-Jean
Personne de contact	Elke Van den Bergh
1 T	02/415.86.03
2 E	evandenbergh@molenbeek.irisnet.be
Thème(s)	Accès à la culture, cohésion sociale, capital social, <i>empowerment</i>
Public-cible	MCCS : tout âge Court'Echelle : 0-3 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Commune de Molenbeek-Saint-Jean3 Région bruxelloise4 FWB5 ONE6 COCOF• Europe : FEDER• Fondation Roi Baudouin

Objectifs

Située dans le centre historique de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale (MCCS) est un service communal qui offre un espace de rencontres, d'échanges et de dialogues aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Elle a été créée en 2006 par le pouvoir local en place. Ce dernier souhaitait fonder une maison ouverte permettant la rencontre de toutes les communautés de personnes habitant Molenbeek, sous le vecteur de la culture et de la créativité.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La MCCS s'inscrit dans une collaboration multi-niveaux, tant verticale qu'horizontale : les activités proposées sont réalisées avec des partenaires du réseau associatif et des professionnels extérieurs, qui viennent partager leurs compétences et encadrer certains ateliers.

Les activités proposées sont ouvertes à tous. Cependant, le public cible est principalement constitué de familles habitant dans le Molenbeek historique. Les activités s'adressent à tous les âges, ce qui favorise l'accroche du public et assure une continuité dans le suivi du parcours d'une personne au sein de l'établissement, en s'adaptant à l'évolution de ses attentes, différentes d'un âge à un autre. Parmi ces activités figurent des pièces de théâtre, des ateliers créatifs, des visites culturelles, des expositions, de la danse, etc.

« Les activités se font sous le vecteur de la culture et de la créativité mais la rencontre et la cohésion sociale restent très importante ! »

Elke Van Den Bergh,
responsable de l'équipe
jeunesse

L'accroche se réalise dès le plus jeune âge avec l'espace « Court'Echelle » réservé à la petite enfance (de 0 à 3 ans). Il s'agit d'un lieu de rencontre qui favorise le renforcement du lien parent-enfant par le biais de différents ateliers, tout en créant des liens sociaux via des échanges intra et interfamiliaux. Les

activités sont liées aux autres ateliers de la MCCS, ce qui a pour effet d'intégrer les familles dans la globalité du projet. De cette façon, l'espace Court'Echelle s'inscrit dans un contexte plus large que celui d'un espace d'accueil pour la petite enfance.

Forme(s) de participation

En plus d'organiser des activités structurées, la MCCS permet à son public de développer des activités. Citons par exemple le spectacle de théâtre « Musketeers Show », créé par huit jeunes du quartier, ou l'exposition d'Eslem Akdag, une jeune photographe originaire de Molenbeek : deux projets résultant d'un partenariat entre le public, l'équipe de la MCCS et des professionnels. Ce processus de co-création basé sur l'*empowerment* montre le caractère original et la souplesse de l'accès à la culture proposé par la MCCS.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

En favorisant la création d'un réseau via des échanges interpersonnels, les espaces tels que Court'Echelle luttent contre la pauvreté infantile, et ce même avant l'entrée à l'école.

Habituellement, les actions de lutte contre la pauvreté se concentrent principalement sur des thèmes tels que la prévention en matière de logement ou l'accompagnement psychosocial, l'accès à la culture n'étant généralement pas prioritaire. Néanmoins, des projets comme celui-ci démontrent que d'autres approches sont possibles. L'accès à la culture peut agir comme un catalyseur de cohésion sociale et favoriser l'échange, le développement de compétences et l'ouverture d'esprit. Il représente un réel outil de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale tout en permettant l'*empowerment*.

Facteurs de succès

- Mise en place d'un dispositif financier multi-niveaux qui garantit la viabilité de la MCCS.
- Culture envisagée comme stimulateur de participation sociale et sociétale.
- Équipe multiculturelle.
- Intégration de toute la famille aux activités de la MCCS.



LA MAISON DES ATELIERS

Initiateur(s)	Centre culturel de Mons
Site internet	http://www.lamaisondesateliers.be
Année de démarrage	1999
Adresse	Les Bains Douches – rue de Malpaquet, 12
Ville	7000 Mons
Personne de contact	Boris Iori, coordinateur du CEC
T	0473/92.67.05
E	info@lamaisondesateliers.be
Thème(s)	Accès à la culture, cohésion sociale
Public-cible	3 ans +
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Mons : Service de Prévention • FWB • Financements privés ponctuels : Fondation Reine Mathilde [projet Full Music], Google [projet photographie]

Objectifs

L'asbl « La maison des ateliers » a été fondée en 1999 à l'initiative du Centre culturel de la Ville de Mons. En tant que Centre d'Expression et de Créativité (CEC), elle est ouverte à tout public et a pour philosophie de transformer le bagage culturel individuel en outil d'émancipation personnelle et citoyenne. Elle cible les populations les plus défavorisées. Au travers d'ateliers et de projets socio-artistiques, elle vise le développement des facultés créatives et d'expression. Ses enjeux sont ceux de l'éducation permanente.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le CEC de Mons s'est spécialisé dans deux pratiques artistiques, liées aux compétences de son équipe : la musique et les arts plastiques. En effet, cette asbl a pour exigence que les membres du personnel soient à la fois artistes et intervenants de terrain. Le Service de Prévention de la Ville de Mons, dont dépendent les sept Maisons de Quartiers de l'entité, est un partenaire privilégié : les locaux sont fournis et les emplois sont pris en charge par la Ville, ce qui permet d'offrir les tarifs les plus réduits possibles au public-cible. Des subsides issus d'organismes privés permettent quant à eux de financer des projets spécifiques et d'embaucher du personnel supplémentaire à cet effet. En tant que partenaire, le CEC fournit également les ressources humaines et les compétences techniques manquantes pour les animations de quartier du Plan de Cohésion Sociale.

Trois types d'initiatives sont mises en place par La maison des ateliers :

- L'asbl organise une dizaine d'**ateliers récurrents**. Ceux-ci peuvent donner lieu à la diffusion de productions collectives (ex : édition d'un livre reprenant les productions d'enfants ayant participé à des ateliers créatifs).
- Faisant le constat que les ateliers récurrents attirent un public davantage issu des classes moyennes, des **projets** s'organisent selon les besoins et demandes locales, relayés par les différentes Maisons de Quartier dans lesquels le CEC intervient ou par le CPAS montois. Une piste également exploitée pour atteindre les individus les plus paupérisés est d'intervenir directement dans les écoles primaires des quartiers défavorisés. La maison des ateliers souhaite développer une relation de confiance avec les participants et privilégie ainsi des projets avec une temporalité de plusieurs mois. Par exemple, le projet « Full Music » a lieu tous les vendredis durant 4 mois, au

sein d'une école primaire à discrimination positive, enclavée dans une cité de la région. Il touche les élèves de la 1^{ère} à la 6^e primaire et a pour finalité un spectacle de musique donné à l'occasion de la fête du « Grand Huit » de la commune de Cuesmes. Les enfants composent leurs musiques et chansons, sur le thème de l'éclosion. Le CEC a également mis en place un projet intergénérationnel sur la photographie : un photographe de pochettes d'albums de musique a été engagé pour se rendre aux différents événements de quartier organisés par le Service de Prévention et proposer des ateliers de photos via Smartphone et de shooting. Il démythifie également la mise en scène que les pochettes renvoient.

- Enfin, l'asbl réalise des **actions ponctuelles** variées, selon les demandes : création d'un jardin communautaire, réalisation d'une fresque de graffitis avec des jeunes, séances de sensibilisation à l'environnement dans les écoles, animation pour le pôle muséal de Mons, etc.

Forme(s) de participation

Les CEC visent à valoriser la richesse issue de la diversité culturelle. Les projets résultent toujours d'une demande locale, relayée par les Maisons de Quartier partenaires. Les productions collectives sont le fruit des vécus, des expressions personnelles des participants. Ainsi, dans le projet Full Music, par exemple, les enfants ont l'opportunité de réaliser leurs chansons de A à Z. Ils évoquent des thèmes qui leur parlent : vision de l'école, conflits avec les parents, etc. Par le biais des photographies, les habitants sont rendus visibles, mis à l'honneur. Les productions réalisées dans le cadre d'ateliers artistiques peuvent soutenir d'autres projets, comme par exemple « l'Almanach du jardin refuge », réalisé par des enfants et utilisés dans le cadre des animations de sensibilisation à l'environnement dans les écoles.

« Mon exigence, c'est celle-là : je veux des créatifs [...] je suis fondamentalement convaincu que c'est la créativité qui permet de trouver des solutions dans la vie »

Coordinateur de La maison des ateliers

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le CEC de Mons contribue à lutter contre la pauvreté par le biais d'un double mouvement d'accès à la culture pour les populations paupérisées et de visibilité de la culture personnelle de ces individus, considérée comme source d'émancipation. La créativité est envisagée comme un outil permettant de trouver des pistes de solutions dans la vie quotidienne. L'acquisition des compétences artistiques favorise également le développement de l'estime de soi des participants. Le travail de réflexion autour des objectifs artistiques, par exemple les pochettes de CD, permet aux jeunes de prendre du recul face aux messages renvoyés par la société de consommation. L'exposition itinérante des photographies du quartier donne l'opportunité de changer le regard porté sur les habitants des Cités. Enfin, les projets développés dans les écoles peuvent servir d'accroches aux apprentissages des enfants, ces compétences étant mobilisées dans les activités du CEC.

Facteurs de succès

- Le partenariat avec le Service de Prévention de la Ville (qui assure les emplois et les locaux).
- L'ancrage local (travail dans les quartiers, collaborations avec les acteurs locaux, projets issus des demandes des habitants).



SERVICE D'ACCROCHAGE SCOLAIRE DE MONS

Initiateur(s)	Service d'Accrochage Scolaire de Mons asbl
Site internet	http://users.skynet.be/fc140006/SAS_de_Mons/Bienvenue.html https://sasdemons.wordpress.com
Année de démarrage	2008
Adresse	Rue Lecat, 1 – 1/4
Ville	7020 Nimy (Mons)
Personne de contact	Michaël Delcourt, directeur
T	065/84.80.77
E	sasdemons@yahoo.fr
Secteur(s)/thème(s)	Soutien scolaire, citoyenneté
Public-cible	12 – 18 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• FWB : Enseignement, Aide à la Jeunesse• Région Wallonne• Fondation Roi Baudouin, Rotary International

Objectifs

Le Service d'Accrochage Scolaire (SAS) de Mons est une asbl fondée par l'AMO « La Rencontre » qui a pour mission le suivi d'élèves mineurs de l'enseignement secondaire (de 12 à 18 ans) dont la situation s'inscrit dans le cadre des articles 31, 32 et 33 du décret de la Communauté française daté du 21 novembre 2013. À travers ce suivi, le SAS de Mons s'est fixé comme double objectif la rescolarisation et la resocialisation du jeune qui est exclu, en voie d'exclusion, concerné par l'absentéisme scolaire, en situation de décrochage scolaire ou de crise. Les élèves qui bénéficient de cet encadrement sont issus de milieux précaires ou favorisés.

Méthodologie acteurs et partenaires

La rescolarisation est travaillée en trois phases : l'accueil du jeune, la phase collective et la création du projet personnel. L'accueil consiste en cinq entretiens qui mêlent les membres du SAS, les partenaires éventuels (SAJ, SPJ, Centre PMS, ...), l'élève et sa famille. Ces entretiens servent à situer la problématique du jeune, à évaluer sa méthode de travail et à déterminer l'accompagnement adapté. La phase collective combine des cours et des activités par groupes de cinq jeunes. Enfin, le projet personnel peut concerner un retour dans l'école d'origine, un projet de réorientation (avec l'aide du SIEP), un stage d'observation en entreprise, etc. Ces différentes étapes visent la revalorisation du jeune et le développement de son estime de soi en lui montrant qu'il est capable d'acquérir une méthodologie de travail adaptée.

Un des éléments innovants dans la méthodologie concerne le travail effectué dans le cadre de la resocialisation du jeune. Dans cette optique, l'asbl organise des activités variées qui permettent de développer la citoyenneté : actions culturelles, sportives et de bénévolat réalisées en partenariat avec des maisons de repos (Résidence Bon Pasteur), des crèches et d'autres associations (asbl Avec Vous Ensemble, Natagora, etc.). Elles sensibilisent le jeune à différentes thématiques et lui montrent qu'il a sa place dans la société.

Forme(s) de participation

Le SAS de Mons se présente comme une « institution citoyenne ». Il élabore le règlement d'ordre intérieur en collaboration avec les jeunes et les implique dans l'amélioration de l'institution à l'aide de deux moments de paroles : « Parole libre » et le « Conseil ».

« Parole libre » a lieu chaque matin pendant une quinzaine de minutes et réunit les jeunes d'un module avec quelques intervenants du SAS. Ce moment est l'occasion pour l'équipe d'identifier une problématique, un mal-être du jeune. Ce dernier peut y proposer des activités, développer un projet personnel et exprimer son point de vue sur le fonctionnement de l'asbl.

Le « Conseil » a lieu trois fois par semaine et rassemble toute l'équipe du SAS et tous les jeunes. C'est pendant ce Conseil que les projets proposés par les jeunes sont avalisés par l'ensemble des personnes présentes. Le Conseil discute également des aspects financiers et organisationnels de la mise en place de ces activités.

Ce mode de fonctionnement inclusif responsabilise le jeune en le rendant acteur au sein de l'établissement. De plus, l'organisation d'une activité et la prise en compte de l'avis de chaque personne renforce l'estime de soi, développe des compétences, améliore la cohésion du groupe et accroît le réseau social.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le décrochage scolaire est vecteur d'exclusion sociale. Le SAS, par sa double fonction de rescolarisation et de resocialisation, combat à sa manière le risque d'exclusion et de pauvreté. En favorisant chez le jeune le développement de compétences, il renforce sa confiance en soi et sa capacité à se prendre en charge.

Facteurs de succès

- La stabilité de l'équipe pluridisciplinaire du SAS, en place depuis 2008.
- Les multiples partenariats développés dans le cadre des activités menées avec les jeunes.
- Le travail de resocialisation du jeune, en plus de sa rescolarisation.



BÉBÉ BUS

Initiateur(s)	asbl Groupe d'Animation de la Basse-Sambre
Site internet	http://www.gabs.be/
Année de démarrage	2003
Adresse	asbl RéBBUS – Rue des Glaces Nationales, 142-144
Ville	5060 Auvelais (Province de Namur)
Personne de contact	Claudio Pescarollo, administrateur délégué
T	071.78.42.71
E	claudio.pescarollo@gabs.be
Thème(s)	Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité, capital social
Public-cible	0-3 ans + parents
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Communes• Province de Namur• Région Wallonne : PCS• FWB• ONE

Objectifs

La halte-accueil itinérante « Bébé Bus » a été fondée sur le constat suivant : de nombreuses familles précarisées n'ont pas accès à toute une série d'activités étant donné l'absence de places d'accueil pour leur(s) enfant(s), en particulier lorsque les parents ne travaillent pas. Le projet est imprégné de la méthodologie de l'éducation permanente du Groupe d'Animation de la Basse-Sambre (GABS), son fondateur initial : il vise à favoriser l'analyse critique de la société et la participation citoyenne, en particulier des publics socio-culturellement défavorisés. Le projet met l'accent sur la mixité sociale, la priorité d'accueil étant donnée aux familles issues d'un milieu populaire. L'accessibilité, via une tarification adaptée pour les familles monoparentales et en difficulté financière, constitue l'un des objectifs qui sous-tend les Bébés Bus. L'asbl vise également à déculpabiliser les parents qui ne travaillent pas mais souhaitent que leur enfant soit accueilli ponctuellement à la halte-accueil.

*« Je suis sans emploi,
jamais je n'aurais
trouvé une place en
crèche dans les délais.
Ici, j'ai même pu la
déposer un jour à
l'improviste. Et puis le
prix n'a rien à voir ! »*

Une maman

Méthodologie, acteurs et partenaires

Les Bébés Bus sont des services de proximité. Tous les matins, deux puéricultrices se rendent en camionnette dans un local communal différent – agréé par l'ONE – et y installent un espace pouvant accueillir une douzaine d'enfants. Contrairement aux haltes-accueil plus traditionnelles, il n'existe pas de critères d'admission.

Le mode de fonctionnement itinérant permet une plus grande flexibilité du service d'accueil, des économies d'échelle, la préparation à la séparation parent-enfant et la possibilité pour l'adulte de développer de nouveaux projets – formatifs, professionnels ou personnels.

Outre des activités trimestrielles parents-enfants « Éveils en tous sens », les adultes sont invités à participer à des groupes de parole. Ceux-ci représentent souvent une porte d'entrée pour adresser

demandes ou propositions aux intervenantes. Ainsi, par exemple, c'est à l'initiative d'un de ces groupes que des adultes ont constitué une « banque d'outillage collective », sous la forme d'un fascicule reprenant des idées d'activités à coûts réduits à partager avec son enfant. Ou encore, ont monté une troupe de théâtre-action, les « Mères Veilleuses », dont les pièces, jouées dans plusieurs villes de la Province, traitent de sujets de société tels que la relation de couple, l'école, l'emploi ou le logement.

Par ailleurs, une initiative annuelle de Troc de jouets est issue d'une réflexion du GABS concernant les pistes de « débrouille » des familles possédant peu de revenus. L'organisation de cet événement se fait conjointement par les animatrices et les parents.

Depuis 2011, l'asbl Réseau des Bébé Bus (RéBBus) gère l'ensemble du réseau, soit huit Bébé Bus répartis sur une trentaine de communes de la Province de Namur.

Dans chaque localité, des Comités d'Accompagnement se réunissent trois à quatre fois par an et sont constitués des responsables de lieux d'accueil, d'acteurs communaux et des partenaires financiers des Bébé Bus. Ils offrent à la fois une expertise de terrain et une évaluation du projet.

Forme(s) de participation

Au travers de ses activités, l'asbl vise à favoriser la confiance en soi des parents, via la valorisation de leurs compétences et de leur vécu. Ainsi, par exemple, le théâtre-action illustre bien la démarche d'éducation permanente visée par l'asbl.

« Le projet existe sur base d'une volonté d'une méthodologie d'éducation permanente. Le volet parentalité fait réellement partie de l'ADN du projet »

Administrateur délégué

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le mode de fonctionnement du RéBBus répond à des besoins locaux réels, qui ne sont pas rencontrés sur le terrain. Il offre un service de proximité aux parents qui ont des difficultés financières et des problèmes de mobilité. Il leur permet de se construire un nouveau réseau social et de se lancer dans de nouveaux projets, en ce compris la recherche d'emploi.

Facteurs de succès

- Le caractère moins coûteux qu'une crèche traditionnelle, aussi bien pour les parents que pour les initiateurs du projet (combiné à un financement multi-niveaux).
- L'accessibilité, à la fois financière et géographique, de la halte-accueil.
- L'accompagnement à la fois individuel et collectif des parents.



D'N OPVANG

Porteur(s) de l'initiative	asbl CKG Kapoentje
Site web	www.ckgkapoentje.be
Année de lancement	2015
Adresse	Brabantstraat 4
Commune	8400 Oostende
Personne de contact	Lies Chromiak
T	059 25 53 00
E	Lies.chromiak@ckgkapoentje.be
Thème	Accueil de la petite enfance, insertion professionnelle
Groupe cible	Parents avec enfants de 0 à 3 ans
Financement	<ul style="list-style-type: none">• Province de Flandre Occidentale• Fondation Roi Baudouin

Objectifs

Les parents vivant en situation de pauvreté ont souvent la réputation d'être de piètres éducateurs pour leurs enfants et a fortiori de ne pas être en mesure de s'occuper d'autres enfants. Le Centre de Soins aux enfants et d'Aide aux familles (CKG) Kapoentje entend faire disparaître cette stigmatisation en organisant intégralement D'n Opvang avec eux et en garantissant le droit à l'accueil des enfants pour toutes les familles. Le projet cherche à stimuler au maximum les chances de développement de tous les enfants. Il s'efforce de supprimer le biais économique privilégiant les doubles revenus pour que les parents au chômage puissent eux aussi faire appel à l'accueil de façon intensive. Le projet veut aussi dresser l'inventaire des obstacles actuels à l'accueil des enfants et les éliminer, en concertation avec les partenaires locaux et régionaux.

Méthodologie, acteurs et partenaires

D'n Opvang souhaite que les parents jouent un rôle central dans l'accueil des enfants. À cette fin, il organise une formation pratique approfondie d'accueillant(e)s pour parents en situation de précarité, en collaboration avec le VDAB et le Vesaliusinstituut. Le projet a recours à des plans de développement personnel, en fonction du processus de croissance individuel des parents et des stagiaires, et mène des entretiens d'évaluation systématiques avec les collaborateurs et les stagiaires. Le Vesaliusinstituut assure la formation et le suivi du contenu. Le VDAB prend en charge l'orientation vers la formation et organise le suivi jusqu'à l'accession au marché du travail. Les parents/stagiaires élaborent des activités méthodologiques pour stimuler le développement des enfants. Les enseignants du Vesaliusinstituut et les collaborateurs de D'n Opvang offrent un soutien dans l'élaboration et l'accompagnement des activités. Les parents prennent aussi les soins en charge avec les collaborateurs de D'n Opvang.

Les stagiaires présents font office d'experts du vécu, notamment en apportant leur expertise de mère en situation de précarité dans le fonctionnement quotidien de D'n Opvang. Les stagiaires prennent rapidement contact avec les parents défavorisés qui s'adressent à D'n Opvang, tout en servant d'exemple pour les parents qui veulent suivre la formation à l'avenir. Le recours aux parents en tant qu'experts du vécu en accueil des enfants améliore l'accessibilité. Ce processus implique, en pratique, que les parents, les stagiaires et les utilisateurs coopèrent au quotidien avec les collaborateurs et les enfants de D'n Opvang. Les experts du vécu/stagiaires sont présents durant les réunions d'équipe,

participent à la réflexion sur la stratégie et le règlement d'ordre intérieur, prennent part à leur mise en oeuvre et signalent les obstacles et les facteurs de succès dans l'organisation actuelle. Avec les parents et les experts du vécu, D'n Opvang souhaite dresser l'inventaire des obstacles actuels à l'accueil des enfants. Cette recherche se base sur le décret flamand pour l'accueil des enfants, les expériences des parents et l'activité de D'n Opvang. Le HIVA (Louvain) fournit le soutien scientifique au processus.

En plus du Vesaliusinstituut, du VDAB en du HIVA, Kind & Gezin, la Fondation Roi Baudouin, le CPAS et la ville d'Ostende sont partenaires du projet. Kind & Gezin a agréé D'n Opvang en tant qu'accueil pour enfants et la Fondation Roi Baudouin lui fournit son soutien financier et son cadre scientifique. Le CPAS participe à la politique d'attribution dans le cadre plus large de la politique de lutte contre la pauvreté bénéficiant aux parents et aux enfants de la ville d'Ostende.

Forme de participation

La participation des parents est cruciale pour que D'n Opvang puisse identifier les obstacles à l'accueil des enfants. D'n Opvang veut un accueil des enfants inclusif ouvert à tous les enfants et leur famille. D'n Opvang suit de près le bien-être, l'implication et le développement des enfants grâce à l'outil d'évaluation ZIKO, à des listes de binômes et aux Échelles de Bayley. Les résultats sont inclus dans l'évaluation et, si nécessaire, servent à rectifier le fonctionnement général.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

D'n Opvang améliore l'accessibilité à l'accueil des enfants tout en proposant une formation d'accueillant aux parents en situation précaire. Le CKG Kapoentje cherche ainsi à éliminer la stigmatisation à laquelle sont confrontés ces parents. En même temps, D'n Opvang s'efforce d'épauler les enfants présentant un retard de développement en vue de favoriser leur réussite scolaire. Le projet donne donc aux familles l'opportunité de sortir de la précarité.

Facteurs de succès

- **Processus participatif**
D'n Opvang privilégie le processus participatif avec parents, stagiaires et utilisateurs. En améliorant l'accessibilité, il améliore aussi la mixité sociale parmi les utilisateurs et les stagiaires. De plus, les collaborateurs présents sont plus nombreux grâce à la participation de stagiaires. De ce fait, D'n Opvang peut créer plus de lien avec les enfants et mieux stimuler leur développement.
- **Un accueil de l'enfant personnalisé à la mesure de la famille**
D'n Opvang table sur un accueil personnalisé des enfants, dans une ambiance familiale où tant les enfants que les parents se sentent bien. L'équipe de D'n Opvang travaille à partir d'une même vision et à la mesure des familles participantes. Lorsque nécessaire, l'équipe travaille de façon personnalisée.

- Combinaison d'accueil des enfants et de formation d'accueillant(e)
D'n Opmang propose à la fois un accueil des enfants et une formation d'accueillant. Cette combinaison renforce les familles en situation de pauvreté et ouvre des perspectives de (meilleur) lien avec la société.



SAMEN BOUWEN AAN KINDERKANSEN

Porteur(s) de l'initiative	Ville de Roulers
Site web	www.roeselare.be/inwoners/welzijn/samen-bouwen-aan-kinderkansen
Année de lancement	2014
Adresse	Botermarkt 2
Commune	8800 Roulers
Personne de contact	Pascale Clybouw
T	051 26 21 71
E	Pascale.clybouw@roeselare.be
Thème	Citoyenneté, renforcement des droits, soutien à la parentalité
Groupe cible	Familles avec enfants de 0 à 3 ans
Financement	Appel à projets local Pauvreté infantile

Objectifs

Samen bouwen aan kinderkansen cherche à améliorer les chances de développement des jeunes enfants en réduisant les difficultés d'accès à l'offre présente à Roulers. Le projet part du principe que dès la naissance, l'enfant est stimulé par son environnement. Sachant que chaque enfant a besoin de sécurité, de reconnaissance, d'assurance positive et de contact social, il est important d'identifier ces signaux dès les premières années de vie et de les stimuler pour la suite du développement.

Le projet veut d'abord améliorer l'offre de services dans le domaine de l'accueil de la petite enfance et des soins de santé. Il veut aussi soutenir le rôle des prestataires de services dans la lutte contre la pauvreté infantile. Enfin, il a une fonction de relais et mise sur le renforcement des réseaux.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Le projet réunit un collaborateur des pouvoirs publics et un expert du vécu en pauvreté et exclusion sociale qui travaillent en binôme. Ils ont un rôle d'intermédiaire, de relais (nl. *brug*, « pont », « passerelle ») entre les pouvoirs publics (les prestataires de services) et les personnes en situation de précarité, dont ils portent la voix.

« Si vous voulez que des parents participent, il faut aussi leur donner quelque chose en échange : un équilibre entre donner et recevoir est important pour que les gens vivant en situation de pauvreté s'y retrouvent eux aussi. »

Expert du vécu

Le projet commence par dialoguer avec les femmes enceintes et les parents de milieux défavorisés pour recueillir leurs avis et leurs expériences. Il les interroge sur le fonctionnement des trois piliers de la Maison de l'Enfance (Huis van Het Kind) : prévention santé, rencontre et soutien à l'éducation. À cette fin, il organise à la fois des discussions collectives au sein des groupes de parents et des entretiens individuels avec des clients de la Welzijnshuis et de Kind & Gezin. Durant ces entretiens, les parents expriment leur vision sur ce qu'est et ce que devrait être l'offre de services. Sur la base de ce sondage, le collaborateur des pouvoirs publics et l'expert du vécu rédigent, en binôme, un rapport contenant des recommandations et des mesures d'amélioration, qu'ils présentent aux organisations concernées

et aux services (stratégiques) en examinant systématiquement la faisabilité des propositions. Le résultat fait l'objet d'un feedback aux parents.

Lors du sondage concernant la Maison de l'Enfant, le collaborateur stratégique et l'expert du vécu ont constaté que systématiquement, les parents avaient surtout besoin de parler de leur situation personnelle et de celle de leur famille. C'est pourquoi le projet a modifié sa façon de travailler et opté pour des parcours d'accompagnement individuels. Ces parcours peuvent commencer dès la période périnatale et durent tout au plus trois ans. Ils renforcent individuellement le parent, en lui offrant un soutien à la parentalité.

Les partenaires du projet sont le Welzijnshuis, le Centre d'action globale (CAW) Centraal West-Vlaanderen, t'Hope (association où les pauvres prennent la parole), Samenlevingsopbouw West-Vlaanderen, Kind & Gezin et Elim (centre d'accueil des réfugiés). Ces partenaires orientent les parents vers le projet. Dans leur propre fonctionnement, ils sont à l'écoute des signaux des parents et organisent aussi des moments de rencontre parents-enfants. Tous ces partenaires constituent un comité directeur qui examine les signaux et réfléchit à des mesures d'amélioration.

Forme de participation

Ce sont les parents qui participent au projet pour améliorer ainsi les chances de développement de leurs enfants. Ceux-ci, qui ont de 0 à 3 ans, participent donc surtout indirectement via leurs parents. C'est le cas lorsqu'ils participent avec leurs parents aux moments de rencontre des partenaires. Durant ces moments, parents et enfants sont observés et stimulés. L'attention va au soutien à l'éducation, à la stimulation du développement et à l'offre de structure.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le projet peut contribuer à ce que les enfants et les parents vivant en situation de pauvreté ressentent moins durement les conséquences de l'exclusion. Une offre de services plus accessible améliore les chances de développement des enfants et peut leur permettre d'échapper à la pauvreté. Une meilleure participation des parents aide à identifier les causes de leur précarité et à les résoudre.

Facteurs de succès

- Temps
L'organisation a pu bénéficier du temps nécessaire pour mener les discussions et favoriser la participation.
- La présence d'un expert du vécu en pauvreté et exclusion sociale
L'expert du vécu peut plus facilement mettre en perspective les besoins des parents, nommer les obstacles et les mécanismes de survie propres aux personnes en situation de pauvreté, reconnaître la demande d'aide adéquate et orienter les parents vers cette aide.

LE BAZAR

Initiateur(s)	Maison de quartier de Saint-Gilles
Site internet	http://mjlebazard.be/
Année de démarrage	1974
Adresse	Avenue Jean Volders, 12
Ville	1060 Saint-Gilles
Personne de contact	Emmanuelle Poznanski, coordinatrice
T	02/539.38.31
E	coordination@mjlebazard.be
Thème(s)	Aide à la jeunesse, citoyenneté
Public-cible	12-26 ans
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• Commune de Saint-Gilles• FWB : Bureau International de la Jeunesse• Financements ponctuels externes

Objectifs

L'asbl « Le Bazar » est une Maison des Jeunes (MJ) implantée à Saint-Gilles qui accueille et encadre des enfants et jeunes de 6 à 26 ans pour développer chez eux une citoyenneté active, critique et responsable. Le public est principalement issu des quartiers du bas de Saint-Gilles, à forte précarité économique. Pour répondre à ses objectifs, Le Bazar propose des activités variées : accueil, soutien scolaire, sorties culturelles, ateliers divers, actions collectives, projets communautaires.

Méthodologie, acteurs et partenaires

La méthodologie privilégiée au sein des activités est celle de la méthodologie participative. La MJ met en œuvre des pédagogies de la réussite (« chacun est capable »), différenciées (intégration selon les besoins/attentes), participatives et actives (implication des jeunes dans les projets).

« Le Conseil des Jeunes, ça nous permet de nous impliquer dans la Maison de Jeunes, d'apporter nos idées et de voir le Bazar autrement. Notre avis a de l'importance et nos décisions sont prises en compte »

Kawtar, 19 ans

La MJ est scindée en deux pôles, liés à l'âge des bénéficiaires. Le pôle « enfants » concerne les 6-12 ans. On y retrouve une école de devoirs et des activités culturelles, sportives et ludiques (lecture de contes, atelier de capoeira, camp d'été, etc.), pour favoriser l'accroche et tisser la relation de confiance avec le public : c'est ce qui permettra par la suite que le jeune s'implique dans la MJ. Le **Conseil des enfants** est un espace de parole pour les membres de l'école de devoirs. Il permet de se familiariser avec la notion de participation, d'échanger, de débattre et de proposer d'éventuels changements au sein de la MJ. Le pôle

« jeunes » cible les 12-26 ans. Dans la continuité du Conseil des enfants, on retrouve le **Conseil des jeunes** : il s'agit d'un outil participatif permettant aux plus âgés de prendre des décisions, de gérer une dynamique de groupe et de mettre en place des projets variés.

Étant lié à la FWB, Le Bazar fonctionne sur base d'un plan quadriennal. Les projets traitent de thématiques variées mais ont toujours une temporalité de quatre ans. La première année, l'équipe travaille plus spécifiquement l'accroche du public, de manière à développer une relation de confiance et familiariser les jeunes avec le fonctionnement de la MJ. Au fil du temps, les adolescents s'approprient le projet. Il se concrétise la dernière année par le biais d'activités mises en place par les jeunes, qui participent à la récolte des fonds pour les mettre en œuvre.

Forme(s) de participation

La MJ intègre les enfants et les jeunes dès leur entrée dans un processus de participation, respectivement via le Conseil des Enfants et le Conseil des Jeunes. Il faut au minimum qu'il y ait consensus pour qu'un projet soit développé.

Les jeunes se concertent pour atteindre leur objectif et sont également impliqués dans la recherche de subsides et de récoltes de fonds pour mener à bien le projet : par exemple, défense du projet auprès d'organismes de financement, organisation d'événements, stands de vente ou de services dans des fêtes de quartier, etc.

« On a dû se battre dès le début, on a dû trouver des fonds, des subsides, on a été défendre notre projet dans différents bureaux, pour qu'ils puissent nous aider, et se faire entendre aussi »

Oumaïma, 20 ans

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

Le Bazar se situe dans une logique d'accessibilité des services et d'activation à l'autonomie des jeunes. Ceux-ci sont encouragés à développer leurs compétences personnelles, leur esprit critique, l'estime de soi et le sens des responsabilités. Les projets favorisent également la coopération et l'ouverture au monde, ils les préparent à prendre un rôle actif dans la société.

Facteurs de succès

- Le travail progressif avec les jeunes, sur une temporalité de quatre ans, et la continuité des structures participatives mise en place au sein de la MJ (Conseils des enfants et des jeunes).
- L'implication des jeunes dans les recherches de fonds et subsides pour concrétiser les projets.



GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE

Initiateur(s)	asbl Maison de Quartier « Bouillon de Cultures »
Site internet	http://www.bouillondecultures.be/
Année de démarrage	1987
Adresse	Bouillon de Cultures – GES, rue Philomène, 41
Ville	1030 Schaerbeek
Personne de contact	Miguel Villarroel, coordinateur du GES
T	02/210.94.33
E	ges@bouillondecultures.be
Thème(s)	Soutien scolaire, accès la culture
Public-cible	15 ans+
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none"> • FWB • COCOF • ONE (Fonds Houtman) • Fondation Reine Mathilde

Objectifs

Implantée dans la commune de Schaerbeek, l'asbl « Bouillon de Cultures » est l'une des plus grandes maisons de quartiers de la Région bruxelloise. Elle comprend les cinq secteurs suivants : « Aurora » (6-12 ans), « @touts possibles » (12-25 ans), « SESAM' » (restaurant-traiteur), « secteur adultes » et « Groupe d'Entraide Scolaire » (GES), qui propose un soutien scolaire aux jeunes de plus de quinze ans. D'autres projets y sont également mis en place : tutorat, activités culturelles et sportives et Collectif de défense contre les injustices et le racisme à l'école (CODIRÉ).

Méthodologie, acteurs et partenaires

Contrairement aux écoles de devoirs, qui s'adressent à des jeunes de l'enseignement secondaire inférieur, la spécificité du GES est d'apporter un soutien scolaire aux plus de 15 ans. L'accompagnement y est individualisé et peut se poursuivre jusqu'aux premières années d'études supérieures (universitaires ou non). Épaulés par des bénévoles, les animateurs favorisent l'acquisition des matières et d'une méthode de travail. Ceux-ci étant surtout spécialisés dans les branches scientifiques (mathématiques, sciences), des tables de conversation en anglais et néerlandais ont été mises en place via un partenariat avec l'ONG « Serve the City ». Cette dernière met également à disposition des animateurs bénévoles. Un partenariat a été mis en place avec la MJ « Action Josaphat » dans le cadre des sorties culturelles et sportives proposées au sein du GES.

L'entraide y est également encouragée : le tutorat existe de manière informelle depuis la création du GES mais il a été formalisé par un projet datant de 2016 – qui a donné lieu au recrutement de tuteurs. Ces derniers sont d'anciens membres du groupe, désormais aux études universitaires. Durant l'année académique, ils s'impliquent en tant que bénévoles. Ils ont aussi la possibilité de signer un contrat étudiant pendant les vacances scolaires, lors de la préparation aux examens de deuxième session.

Les sorties culturelles et sportives visent à agir sur la pauvreté culturelle des jeunes : ces activités sont réalisées à la demande des adolescents et leur permettent de sortir de leur quartier, où la mobilité est souvent problématique. Par la confrontation à d'autres réalités, elles favorisent l'émergence de nouveaux projets.

Enfin, les intervenants du CODIRÉ visent à défendre les élèves face aux injustices rencontrées à l'école : le collectif rend le droit scolaire plus accessible et accompagne les jeunes et les familles dans les démarches en cas de situations d'injustice ou de racisme.

Forme(s) de participation

L'inscription au GES résulte d'une démarche volontaire de la part des adolescents. Les activités développées font suite à leurs suggestions. Aujourd'hui, le GES souhaite développer un « Conseil des jeunes », pour favoriser l'émergence de porteurs de projets chez les adolescents.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

L'enseignement belge connaît une fracture sociale : les enfants issus de milieux pauvres sont confrontés à de fortes inégalités à l'école. Le soutien scolaire, combiné à des sorties culturelles et sportives, permet de lutter contre ces inégalités.

« Développer des projets ponctuels, c'est finalement aussi donner plus d'horizons aux jeunes : connaître plus de choses, plus de réalités »

Coordinateur du GES

Sachant que les structures d'aide à la jeunesse ne sont plus accessibles aux jeunes après leur majorité, le GES garantit la continuité de suivi du parcours scolaire.

Facteurs de succès

- La réponse à une forte demande locale de la part des jeunes.
- L'accompagnement au-delà de la majorité et le soutien dans les études supérieures (universitaires ou non).
- Le haut niveau de formation des animateurs, l'implication de nombreux bénévoles et la participation de tuteurs étudiants.



LE PETIT VÉLO JAUNE

Initiateur(s)	asbl Le Petit Vélo Jaune
Site internet	www.petitvelojaune.be
Année de démarrage	2013
Adresse	Rue Théophile Vander Elst, 123
Ville	1170 Bruxelles
Personne de contact	Vinciane Gautier & Isabelle Laurent, co-fondatrices et coordinatrices
T	0471/70.22.57
E	info@petitvelojaune.be
Thème(s)	Soutien à la parentalité, <i>empowerment</i> , capital social, cohésion sociale
Public-cible	0 ans+, femme enceinte, parents
Source(s) de financement	<ul style="list-style-type: none">• CPAS de Gembloux (« les poyons d’jibloux d’abord »)• FWB : Enfance, Aide à la Jeunesse, Maisons de Justice, Sports, Promotion de Bruxelles• COCOF• SPP Intégration sociale• Viva for Life, Fondation Roi Baudouin (Capacity Building), Engie (Be Face), dons

Objectifs

Implanté à Watermael-Boitsfort, « Le Petit Vélo Jaune » est actif au sein d’une dizaine de communes bruxelloises, Gembloux et une partie du Brabant Wallon. Partant du constat que de nombreuses familles disposent de compétences mais sont confrontées à un environnement avec peu de personnes ressources pour les épauler, ce service de prévention et de soutien à la parentalité propose un accompagnement à long terme à de jeunes parents en situation de précarité, de fragilité et/ou d’isolement. À travers l’outillage des parents, c’est la lutte contre la pauvreté infantile et le bien-être des enfants qui sont visés.

Méthodologie, acteurs et partenaires

L’asbl offre un accompagnement à la demande, global, régulier, de proximité, sans limite de temps et « sur mesure » aux familles qui se composent au minimum d’un enfant de moins de 3 ans ou d’une femme enceinte. Une majorité de celles-ci sont des familles monoparentales.

L’ensemble du projet s’appuie sur la participation active de bénévoles : un « coéquipier » se rend chaque semaine quelques heures au domicile d’une famille, pendant minimum un an. Une relation privilégiée se tisse entre celui-ci et le(s) parent(s) au(x)quel(s) il apporte son soutien. Son rôle est très variable, selon les besoins et les demandes formulées par la famille : écoute, disponibilité, transmission, soutien, valorisation des ressources, accompagnement dans les démarches, etc. Le coéquipier favorise un ancrage plus large, en indiquant et en accompagnant le parent aux différents services dont il peut bénéficier au sein de son quartier – l’objectif à long terme étant celui de l’autonomie des familles. Un suivi des familles est organisé par Le Petit Vélo Jaune après trois mois et un an. Ce soutien est envisagé comme complémentaire à celui des professionnels.

Les coéquipiers bénéficient d'une formation à l'écoute de quatre jours, dispensée par le Centre de Formation à l'Écoute (CEFEC) de Télé Accueil Bruxelles, de cinq rencontres entre bénévoles par an encadrées par des professionnels sur le mode de l'intervision, ainsi que de formations internes ponctuelles sur une thématique spécifique. Depuis 2016, les coéquipiers sont encadrés par un « référent-duo » formé et outillé, également bénévole et lui-même supervisé par un coordinateur de l'asbl. Le service développe des outils de suivis et d'évaluation depuis cette même année, dans le cadre du programme « Capacity Building ». Il bénéficie également de contacts avec l'asbl flamande DOMO, qui présente un fonctionnement similaire mais s'appuie sur 25 ans d'expérience. L'ONE, Fedasil, des maternités, la Plateforme pour le volontariat et plusieurs CPAS sont aussi des partenaires réguliers. Ainsi, le travail en réseau est au cœur du projet : les partenaires aiguillent les parents vers Le Petit Vélo Jaune tandis que ce dernier permet aux parents de découvrir les ressources locales par le biais du coéquipier.

« C'est une relation vraiment spécifique où chacun apporte ses idées, où moi je peux aider par des petites choses, des conseils, parfois juste une présence. Et cela dans une famille où plein de choses se passent bien mais qui rencontre malgré tout quelques difficultés »

Julie, co-équipière

Forme(s) de participation

« J'avais tout en tête, ma bénévole a permis grâce à sa confiance et son entrain que je les réalise, j'ai repris confiance en moi »

Une maman

L'accompagnement mis en place par Le Petit Vélo Jaune se fait à la demande des parents. De par son statut différent de celui du professionnel, des liens particuliers se tissent entre le bénévole et la famille. Les actions s'adaptent aux souhaits des parents, et consistent souvent à valoriser les ressources et les compétences dont ces derniers disposent. Le soutien entre coéquipier et bénéficiaire s'avère souvent mutuel : tous deux font équipe dans un objectif commun, le bien-être des enfants.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

L'accompagnement, gratuit, s'appuie sur le lien de confiance qui se crée entre le bénévole neutre et le parent. Le travail à domicile évite aux familles les freins liés aux déplacements et permet surtout de proposer un soutien concret et adapté à leurs réalités. L'accompagnement est durable et ancré dans la vie de quartier, permettant aux parents de bénéficier d'un réseau sur lequel s'appuyer sur le long terme. Le service intervient de manière précoce (dès la grossesse), dans une visée préventive : mieux outillés, les parents peuvent transmettre leurs acquis à leurs enfants, ce qui contribue à lutter contre la pauvreté infantile et réduire les risques de reproduction intergénérationnelle.

Facteurs de succès

- Panel diversifié d'acteurs bénévoles en première ligne et encadré par une structure solide de professionnels, ayant permis le suivi d'une cinquantaine de familles bénéficiaires.

- Respect et adaptation au rythme et aux réalités concrètes des familles, à leur domicile.
- La capacité d'adaptation du projet, qui a déjà connu différentes évolutions malgré ses quelques années d'existence.



Conclusion : lignes de forces communes

Les quarante pratiques inspirantes ont été sélectionnées en raison de leur caractère participatif et de la collaboration développée avec les acteurs de terrain. Des facteurs de succès peuvent être retenus. Ils sont identifiés dans les fiches de synthèse.

Nous résumons ci-dessous les « lignes de forces » communes en trois volets : l'importance d'une approche intégrale de l'enfant, la nécessité de collaborer entre organisations et les conditions ou facteurs qui contribuent à une approche *bottom-up*. Nous illustrons ces lignes de force par des exemples concrets tirés du guide.

1 Approche intégrale de l'enfant

APPROCHE GLOBALE

Une approche globale permet de prendre en compte le caractère multifactoriel de la pauvreté et contribue à lutter contre celle-ci. Le fait que les fiches de synthèse comprennent chacune plusieurs thèmes en est illustratif. Ainsi, que ce soit au travers d'une thématique concrète ou d'une approche initiale plus globale, les projets renvoient à une articulation entre différentes problématiques vécues par les individus en situation de pauvreté. Le soutien des enfants et des familles dans tous les domaines de la vie implique la mise en place de trajets de longue durée dans lesquels les besoins et nécessités des familles occupent une place centrale. Ces trajets de longue durée offrent la possibilité d'obtenir une compréhension approfondie des problèmes auxquels les familles sont confrontées, en ce qu'ils offrent de l'espace pour créer un lien de confiance. Le recours à des gestionnaires de cas constitue ici une plus-value importante : un gestionnaire de cas permet en effet de limiter le nombre d'aidants pour une famille et d'harmoniser les prestations d'aide.

On retrouve ce soutien intégral dans la *Go-team* de la Sociaal Huis Mechelen. Les aidants familiaux élaborent un trajet avec un nombre limité de familles et mènent dans ce contexte une action sur mesure pour la famille. Ils agissent en adoptant une position égalitaire et négociatrice, et s'attachent ainsi à créer une relation de confiance, ce qui leur permet d'acquérir une compréhension des problèmes sous-jacents. Une plus-value importante du projet réside dans le nombre limité de dossiers auxquels ils travaillent : cette charge leur permet d'agir de manière plus intensive, au rythme des familles.

DEMARCHE COLLECTIVE ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

Les projets s'inscrivent tous dans une démarche collective, à différents niveaux – même s'ils n'excluent par ailleurs pas une possibilité d'accompagnement individualisé. La combinaison de l'approche individuelle et collective représente un facteur de succès.

Nous retrouvons cette combinaison dans le projet *B(r)abbel en circustoeren* de Mobil Leuven, où des familles en situation de précarité participent collectivement à des activités. Le projet vise à renforcer et relier mutuellement les familles, et l'attention est surtout axée sur l'éducation de l'enfant. Le fait de mettre l'accent sur le collectif offre la possibilité aux familles en situation de précarité de constituer un capital social et de consolider la cohésion sociale d'un quartier. Même s'il ne s'agit pas d'un axe explicite, le projet s'intéresse également aux besoins individuels des familles précaires. Mobil s'attache

à offrir un espace mental aux enfants et aux parents pour leur permettre d'exposer des problèmes et de rechercher conjointement avec eux des solutions.

IMPLICATION DE L'ENTOURAGE

La lutte contre la pauvreté des enfants et celle contre la pauvreté des familles sont envisagées de manière complémentaire par le Plan national de lutte contre la pauvreté infantile (De Block, 2013). En effet, l'enfant ne peut être considéré de manière indépendante du milieu familial et de l'environnement dans lequel il se développe. Ainsi, impliquer l'entourage, favoriser la participation des parents, a nécessairement un impact positif sur la sphère familiale et le bien-être du jeune et de l'enfant. De nombreux projets privilégient l'implication de l'entourage dans cette optique.

Par exemple, l'implication des parents est au cœur même du fonctionnement de la *crèche parentale* de Louvain-La-Neuve. Celle-ci a été développée de manière à être accessible aux individus généralement exclus des milieux d'accueil traditionnels, à l'initiative d'associations locales et d'un groupe de parents. En échange d'une heure de réduction sur le prix d'inscription de l'enfant, ceux-ci réalisent des permanences de trois heures hebdomadaires au sein de l'établissement. Parents et professionnels bénéficient d'un soutien mutuel, au profit des enfants accueillis à la crèche. Leur implication se manifeste également sur deux autres plans : d'une part, des rencontres ponctuelles sont organisées entre parents et professionnels afin de prendre des décisions collectives liées au fonctionnement général de la crèche ; d'autre part, les parents sont également représentés au CA et ainsi impliqués dans la gestion financière de l'asbl.

Ce mode de fonctionnement a des répercussions multiples sur l'adulte en situation de pauvreté (en termes de capacité sociale, de cohésion sociale, d'insertion professionnelle potentielle, etc.) et, de ce fait, également sur l'enfant.

Il faut cependant remarquer que tous les projets sélectionnés en tant que pratiques inspirantes n'impliquent pas pour autant l'entourage de l'enfant et/ou du jeune. Certains font le choix de ne pas impliquer les parents, afin de se concentrer sur les demandes et besoins des jeunes, placés au cœur du processus et protégés des éventuelles pressions ou conflits familiaux. Cette démarche est par exemple celle adoptée par le *Groupe d'Entraide Scolaire* de la maison de quartier Bouillon de CultureS, implantée à Schaerbeek. La volonté sous-jacente à ce choix est que le soutien scolaire résulte du souhait de l'adolescent (à partir de 15 ans) L'accompagnement prodigué peut également se prolonger durant les études supérieures du jeune, désormais majeur.

Le projet *Carnet de route* initié par l'AMO Samarcande, à Etterbeek, se situe quant à lui à la frontière entre les deux positions : l'animateur donne uniquement la parole aux jeunes placés en IPPJ, en les laissant libre de communiquer à l'antenne ce qu'ils souhaitent concernant leur situation personnelle. Toutefois, les jeunes peuvent utiliser l'enregistrement comme « message sonore » à transmettre à un membre de sa famille. L'implication de l'entourage est ici laissée au choix de l'adolescent, elle varie d'une rencontre à l'autre.

ACCROCHAGE SCOLAIRE

Les actions liées à la réussite, au bien-être et à l'accrochage scolaire sont traitées de différentes manières au sein des projets retenus : les uns proposent un soutien ou un accompagnement scolaire, par exemple via une école de devoirs tandis que les autres ciblent des objectifs différents mais passent par des collaborations au sein des écoles. Il est vrai que le partenariat entre écoles et associations présente de nombreux avantages qui bénéficient à toutes les parties.

D'abord, étant donné l'obligation scolaire, l'école est par excellence le lieu où se retrouvent les jeunes, tous les jeunes, qu'ils soient ou non issus de milieux défavorisés. Mettre en place des projets dans les écoles permet donc de lever l'obstacle du manque d'accès du public-cible à certaines structures locales. Les projets peuvent aussi favoriser les rapports entre les enseignants et les jeunes. Ensuite, le travail réalisé en matière de soutien scolaire renforce les chances de réussite des enfants issus de familles défavorisées, dans l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi, à partir de là, dans l'enseignement supérieur. En effet, « en Europe, la réussite scolaire des enfants dépend encore fortement de la position sociale des parents » (Conseil de l'Europe, 2013 : 23). Enfin, au-delà de la réussite scolaire en tant que telle, plusieurs acteurs sont sensibles à favoriser le bien-être des élèves, considéré comme un facteur important pour lutter contre le décrochage scolaire.

Nous souhaitons mettre en évidence à cet égard le projet *Schoolstart* organisé par Samenlevingsopbouw Antwerpen en collaboration avec différentes organisations. D'une part, *Schoolstart* vise à faire en sorte que des familles en situation de précarité disposent de différentes compétences et sources d'aide contribuant à un bon début à l'école. D'autre part, *Schoolstart* met l'accent sur les élèves de l'enseignement préscolaire, les enseignants, les coordinateurs de soins et les enseignants actifs en matière d'égalité des chances, pour faire en sorte qu'eux aussi disposent des compétences et sources d'aide contribuant à un bon début à l'école. Le projet agit donc sur la position précaire des familles et des enfants vivant dans la pauvreté tout en s'attachant à renforcer les écoles de manière à contribuer à la lutte contre la pauvreté.

2 Collaboration entre organisations

TRAVAIL EN RESEAU

En lien avec le point développé ci-avant, les projets peuvent également être qualifiés de pratiques inspirantes en matière de lutte contre la pauvreté infantile de par le travail en réseau, fréquemment privilégié. Les initiatives regroupent différents acteurs d'un même secteur et/ou implantés au sein d'un même quartier. C'est la synergie entre différents partenaires qui permet de donner vie au projet et/ou qui garantit son intérêt pour les individus en situation de pauvreté. Pour les enfants, les jeunes et leurs parents, participer à un projet peut en effet représenter une « porte d'entrée » vers un réseau plus vaste de services – il s'agit de l'idée commune des projets regroupés sous le thème de « capital social ». Le travail de concert avec différents partenaires locaux peut également favoriser la cohésion sociale, ce qui est bénéfique pour les familles paupérisées. Nous insistons sur l'importance de méthodes participatives qui prêtent une attention suffisante au milieu de vie des personnes en pauvreté, afin de mettre en place une participation réellement efficace. Le travail en équipe pluridisciplinaire et la transversalité entre les différents secteurs qui composent un même établissement sont également liés au travail en réseau.

Le réseau *Vrijblijvend OndersteuningsNetwerk voor gezinnen met jonge Kinderen* (VONK) prouve clairement la plus-value apportée par le travail en réseau. Les différentes organisations du réseau apprennent à mieux se connaître, ce qui améliore les échanges d'informations et permet aux organisations de mieux miser sur leurs offres respectives mutuellement. Ceci aboutit pour les familles en situation de précarité à un soutien et une aide sur mesure.

FINANCEMENT MULTI-NIVEAUX

Le financement multi-niveaux est fréquemment considéré comme un facteur de succès – voire de viabilité – des projets. C'est la combinaison des différentes sources de financement (public et privé)

qui permet de pérenniser les actions mises en place. Cela rejoint d'une certaine manière le travail à long terme, important dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile. Ces multiples subventions limitent aussi le risque de dépendance de l'institution à une seule source de financement.

C'est le cas de la *Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale* (MCCS) de Molenbeek-Saint-Jean. Cet établissement fait l'objet de financements aux niveaux européen, régional, communal et privé. La diversité de ces sources permet non seulement d'assurer la viabilité du projet de la MCCS mais aussi de proposer un large panel d'activités au public tout en assurant leur stabilité, leur récurrence et leur encadrement par une équipe pluridisciplinaire. De cette façon, les activités touchent tous les membres de la famille et favorisent l'accroche et le suivi de ses membres. Cet exemple montre que le financement multi-niveaux peut avoir un impact sur l'ensemble du projet d'un établissement.

Malgré la créativité des acteurs de terrain, la question des budgets demeure toutefois un des principaux freins ou menace des projets. Elle est pointée comme « point faible » par pratiquement tous les interlocuteurs. La durée parfois limitée des financements peut également poser question car ceux-ci ne seraient pas viables dans la durée – allant à l'encontre du travail à long terme identifié parmi les facteurs de succès, favorisant la relation de confiance avec les bénéficiaires. Lorsque les sources de financement ne correspondent pas à des subsides récurrents, les équipes mettent beaucoup de temps et d'énergie pour répondre à des appels à projets ou remplir des demandes de subvention, temps et énergie qui pourraient être investis dans le projet lui-même si sa viabilité était assurée.

Ainsi, comme le soulignait le BAPN (Belgian Anti-Poverty Network) lors de sa conférence sur les « bonnes pratiques » en décembre 2016, la lutte contre la pauvreté des enfants et de leurs familles implique qu'on s'y intéresse et qu'on y mette les moyens.

3 Approche bottom-up

ACCESSIBILITE

De manière à réduire l'isolement social, les projets sélectionnés prennent tantôt le parti de l'ancrage local, tantôt celui de la mobilité. L'une comme l'autre de ces approches facilitent l'accessibilité des projets aux familles les plus défavorisées.

D'une part, certains établissements privilégient le fait de travailler au cœur des quartiers afin de toucher les personnes les plus démunies – souvent également les plus « invisibles » (Lahaye & Charlier, 2016). Cet ancrage local vise à rendre les services existants plus accessibles. Les projets peuvent également favoriser l'appropriation de leur quartier par les familles.

D'autre part, des projets dits « mobiles » permettent de toucher des publics qui pourraient ne pas accéder à ces services, pour différentes raisons : isolement géographique, coût financier, etc.

L'asbl *Le Petit Vélo Jaune*, implantée à Watermael-Boitsfort mais proposant ses services sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale et dans certaines villes de Wallonie, est née de la volonté de proposer des interventions « sur mesure » aux familles monoparentales. Elle illustre particulièrement ce double mouvement entre l'ancrage local et la mobilité. En effet, l'accompagnement proposé se fait par le biais de bénévoles, appelés « coéquipiers », qui établissent un rapport de confiance avec les bénéficiaires en respectant leur rythme. Le coéquipier se rend chaque semaine dans la famille et accompagne le parent dans les actes de la vie quotidienne, selon ses demandes. L'asbl a également pour objectif de réduire l'isolement social des parents. Le coéquipier favorise la création d'un réseau social qui peut soutenir la famille sur le long terme. Pour cela, il accompagne les bénéficiaires dans les

lieux-ressources du quartier. Il encourage l'ancrage local de la personne de manière à ce qu'elle ait accès aux services existants.

ADAPTATION

La souplesse des initiateurs de projets, leur capacité d'adaptation aux besoins et aux demandes des enfants et des jeunes, sont des éléments essentiels relevés au cours de cette recherche. En effet, les projets sont amenés à évoluer, se transformer au cours du temps pour rester en adéquation avec les demandes. Lutter contre la pauvreté infantile avec les enfants et les familles ne peut faire l'impasse sur cet ajustement permanent des services.

Citons par exemple le Service Droit des Jeunes (SDJ) d'Arlon dont le principal facteur de succès du projet *L'as de l'AS*, tient précisément à cette adaptation aux réalités de terrain rencontrées tant par les professionnels que par les jeunes. Cette animation scolaire dans les classes de secondaire est représentative de la capacité des acteurs à faire mûrir un projet et le façonner progressivement.

Ciblant au départ les jeunes de l'enseignement secondaire général, l'accent est désormais mis sur l'accrochage scolaire des 1^{er} et 2^e degrés, les premières animations ayant indiqué que les jeunes du 3^e degré étaient davantage intéressés par la thématique des études supérieures et de l'emploi. Le projet s'est par ailleurs élargi aux bénéficiaires des Services d'Accrochage Scolaires (SAS) et il est envisagé de le proposer aux élèves de l'enseignement spécialisé et aux professionnels qui travaillent dans les établissements scolaires et les SAS. Avec douze plateaux de jeu imprimés, le projet est désormais diffusé dans les autres antennes du SDJ et auprès des associations partenaires qui le souhaitent.

L'adaptation des établissements aux demandes des jeunes résulte de l'animation de lutte contre le décrochage scolaire. En relayant la parole des jeunes aux responsables des écoles, le projet a pu déboucher sur des transformations concrètes. Cela permet aux élèves de se réapproprier leur classe et leur école. Les séances d'animation se terminent par un questionnaire d'évaluation, l'avis des participants étant pris en compte pour améliorer les prochaines animations.

IDENTIFICATION DES INTERETS

En lien avec la capacité d'adaptation et le respect du rythme, bien identifier les intérêts et les demandes des enfants et adolescents est aussi un facteur de succès du projet. Ceci implique de s'intéresser aux jeunes, à leurs vécus, leurs intérêts et va de pair avec la logique de la participation.

Nous voyons ainsi, dans le projet *Brede school Beringen-Mijn* de Terrilling, que les enfants ont leur mot à dire dans la composition de l'offre d'activités. En outre, les participants ont l'occasion d'évaluer cette dernière aux stades intermédiaires. La participation en flux ascendant au projet et le caractère axé sur la demande contribuent à maintenir la fréquentation de la *Brede school* par les enfants.

CREATIVITE

Favoriser la créativité (dessins, chansons, etc.) et l'intérêt pour les médias (radio, livre, théâtre, cinéma, etc.), c'est aussi donner la parole aux enfants et aux jeunes et leur permettre de faire passer leur message et d'être entendus. Ces deux volets d'une même démarche sont d'ailleurs souvent imbriqués, les médias servant de support à l'activité créatrice. Il est en effet de plus en plus fréquent que les intervenants psycho-sociaux et les pédagogues utilisent des outils artistiques dans une visée émancipatrice. Ces pratiques sont même considérées comme une « alternative d'accompagnement social » (Bouton, 2013).

Ce parti pris d'utiliser les outils artistiques présente plusieurs intérêts. D'abord, il favorise l'expression des jeunes : ils sont entendus, écoutés, considérés comme interlocuteurs valables. Leur donner la parole, c'est aussi les encourager à maîtriser les codes de communication et parfois à améliorer leur français. Cette dynamique est liée à ce que nous avons regroupé dans le thème « accès à la culture » : c'est à la fois les sensibiliser à la culture et ses différentes formes, mais également rendre visible d'autres cultures, parfois minoritaires.

L'accès à la culture pour les personnes en situation de pauvreté sert parfois de porte d'entrée pour traiter d'autres problématiques plus spécifiques. Dans une certaine mesure, ces projets peuvent aider à réduire la fracture numérique et technologique auxquelles les jeunes issus des milieux les plus défavorisés sont confrontés : en participant aux projets, ils apprennent à utiliser les technologies actuelles et mieux en comprendre les enjeux.

Parmi les démarches artistiques, le théâtre-action, comme la pièce « *C'est pas toujours comme tu veux !* » du Collectif « C.com tvx » de Bastogne, fait appel à des ressorts intéressants concernant les publics socialement et/ou culturellement défavorisés. Il s'agit de favoriser l'expression des bénéficiaires, de les inclure dans un processus de création collective permettant de débattre sur des problématiques et de trouver ensemble des pistes de solutions. De ce fait, le théâtre-action développe la créativité, mais il aide aussi à prendre du recul sur son vécu, réduit l'isolement, renforce la confiance en soi par la valorisation et la reconnaissance. Il fait entrer les individus dans une logique qui favorise la transformation de leurs conditions d'existence. Enfin, les compagnies qui privilégient la démarche de théâtre-action bénéficient généralement d'un ancrage local (Bouton, 2013), ce qui rejoint un des facteurs de succès précédemment évoqué. La pièce du collectif de Bastogne illustre parfaitement la démarche du théâtre-action. Celle-ci a été créée par les jeunes et à leur demande avec l'aide des professionnels du collectif. A travers cette pièce, les jeunes peuvent exprimer leurs problématiques et y sensibiliser le public.

Bibliographie

- Albarello, L. (Dir.). Albarello, E., Wiliquet, M. & Mouraux, D. (2007). *Enquête sur la participation des enfants et des jeunes de 10 à 18 ans en Communauté française de Belgique. Rapport final*. Retrieved from www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=568d67665f8e8871ff685dfc607f5fc80e5c040d&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/rapport_final_participation_10_18_ultra_light.pdf
- Blöss, T. & Feroni, I. (1991). *Jeunesse : objet politique, objet biographique. Enquête* [En ligne], 6. Retrieved from <http://enquete.revues.org/147>
- Bouton, E. (2013). *L'intervention du théâtre-action. Émanciper par la médiation artistique. Le grain asbl*. Retrieved from https://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=419:l'intervention-du-theatre-action-emanciper-par-la-mediation-artistique&catid=9&Itemid=103
- Bouverne-De Bie, M., Roets, G., Roose, R. & Versailles, P. (2013). La lutte contre la pauvreté en tant que problème démocratique. In J. Vranken, W. Lahaye, A. Geerts & C. Coppée (Eds.), *Pauvreté en Belgique. Annuaire fédéral 2012* (pp. 183-201). Leuven: Acco.
- Bresson, M. (2003). Le lien entre santé mentale et précarité sociale : une fausse évidence. *Cahiers internationaux de sociologie*, 2003/2 (115), 311-326.
- Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 2009/4 (200), 735-749.
- Centre Socialiste d'Éducation Permanente (CESEP) (2015). *L'apport des groupes participatifs d'utilisateurs ou de bénéficiaires à la conception, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation de services sociaux. Enseignement tirés d'expériences. Rapport final*. Retrieved from www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=04233767f544f6e3013f7117ef628c05c697c782&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/Rapport_Final_Usagers.pdf
- Commission européenne (2013). *Communiqué de presse. Investissements sociaux: la Commission encourage vivement les États membres à mettre l'accent sur la croissance et la cohésion sociale*. Retrieved from http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-125_fr.htm
- Commission européenne (2013). Recommandations de la Commission du 20 février 2013. Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité. *Journal officiel de l'Union européenne*, L59, 5-16.
- Conseil de l'Europe (2015). *Citizenship and participation*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE). (2013). *Recommandation européenne : « Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité »*. La CODE fait le point ! Analyse CODE juin 2013. Bruxelles : la CODE.
- Cour des comptes (2012). *Premier plan fédéral de lutte contre la pauvreté. Rapport de la Cour des comptes transmis à la Chambre des représentants*. Retrieved from https://www.courdescomptes.be/Docs/2012_19_PlanPauvrete.pdf

- Crépin, C. (2011). Quelques données sur l'autonomie des jeunes en Europe. *Informations sociales* n°165-166, 8-12.
- De Block, M. (2013). *Plan national de lutte contre la pauvreté infantile. Lutter contre la pauvreté infantile et favoriser le bien-être des enfants*. Retrieved from www.mis.be/sites/default/files/documents/plan_national_lutte_pauvrete_infantile_0.pdf
- de Graaf, L. (2007). *Gedragen beleid: een bestuurskundig onderzoek naar interactief beleid en draagvlak in de stad Utrecht*. Delft: Uitgeverij Eburon.
- De Graeve, P.-J., Fournier, F., Decoster, D.-P., Pannecoucke, I., Lahaye, W. & Van Rossem, R. (2017). *Recherche pauvreté urbaine*. Bruxelles : SPP Intégration sociale.
- Dequiré, A.-F. (2007). Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance. *Pensée plurielle*, n° 14, 95-110.
- Drolet, M. (1997). L'empowerment et intervention familiale : concept paradoxal occultant parfois la pauvreté. *Reflets*, 3(1), 55-79.
- Fondation Roi Baudouin. (2014). *Pour combattre les causes structurelles de la pauvreté des enfants – Des experts proposent des mesures concrètes lors d'un colloque de la Fondation Roi Baudouin*. Colloque de la Fondation Roi Baudouin du 12/06/2014 « Agir sur les causes structurelles de la pauvreté des enfants », Bruxelles. Retrieved from http://www.cbcs.be/IMG/pdf/agir_sur_les_causes_structurales_de_la_pauvrete_des_enfants.pdf?463/bced91ad22abba378fa03c4b6a6d9ecb7f884245
- Herman, L. & Mahy, C. (2010). *Des jeunes qui bougent : invitation à la table ronde de préparation du RWLP et du BIJ de décembre 2010*. Retrieved from www.idj.be/idj/documents/docs/des_jeunes_qui_bougent_NL8.pdf
- Institution Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) (2017). *Jeunes dans l'impasse ! Résignation et débrouille en situation de précarité*. Colloque organisé par l'IWEPS et le DGDE, 28/04/2017, Mons.
- Jones, S. (2016). EU perspective and good practices. In *Lutter contre la pauvreté des enfants : avec les familles, nos bonnes pratiques !* (Conférence du Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN), 12/12/2016). Bruxelles : BAPN.
- Lahaye, W., & Charlier, E. (2016). *Vulnérables mais invisibles* (PAUVÉRITÉ, numéro 11). Bruxelles: Le Forum – Bruxelles contre les inégalités.
- Landsdown, G. (2001). *Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique*. Florence: Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.
- Larivière, N. (2008). Analyse du concept de la participation sociale : définitions, cas d'illustration, dimensions de l'activité et indicateurs. *Revue canadienne d'ergothérapie*, 75(2), 114-127.
- Lascoumes, P. (2007). L'utilisateur dans le système de santé : réformateur social ou fiction utile ? *Politiques et Management Public*, 25(2), 129-144.
- Le Bihan-Youinou, B., Mallon, I. & Sopadzhiyan, A. (2014). Entre relais et soutien : les expériences différenciées du répit des aidants face aux démences. *Retraite et société*, 2014/3, n°69, 77-98.

- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1), 127-145.
- Le bossé, Y. (2008). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 137-149.
- Lesnard, L., Cousteaux, A.S., Le Hay, V. et Chanvriil, F. (2011). Trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et Etats-providence. *Informations sociales*, n°165-166, 16- 224.
- Liogier, R. (2005). La jeunesse n'est pas une classe sociale. *Sociétés*, n°90, 25-41.
- Matheson, A., Howden-Chapman, P. & Dew, K. (2005). Engaging communities to reduce health inequalities: why partnerships? *Social Policy Journal of New Zealand*, 26, 1-16.
- Pannecoucke, I. & Foubert, J. (2016). Introduction. Le risque de pauvreté est inégalement réparti. In I. Pannecoucke, W. Lahaye, J. Vranken & R. Van Rossem (Éds.), *Pauvreté en Belgique. Annuaire 2016* (pp. 3-18). Gand: Academia Press.
- Pannecoucke, I., De Graeve, P.-J., Lahaye, W., Van Rossem, R. & Jan Vranken (2017). Droits sociaux fondamentaux : du statut de symbole à celui de levier dans la lutte contre la pauvreté ? In : W. Lahaye, I. Pannecoucke, J. Vranken & R. Van Rossem (Eds.), *Pauvreté en Belgique. Annuaire fédéral 2017*. Gand: Skribis.
- Peljak, D. (2016). Empowerment en santé mentale : pour une évolution du droit sanitaire français. *Revue Française Des Affaires*, 6(2), 75-88.
- Peugny, C. (2011). Les jeunesses européennes, leurs difficultés et leur perception de l'avenir, une tentative de comparaison. *Informations sociales*, n°165-166, 50-59.
- Réalisation Téléformation et Animation (RTA) asbl (2009). *Recherche qualitative sur les projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes. Rapport final*. Retrieved from www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=d0e8d9c3a728dcb31a968a1580bab3a3d7fcf394&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/oejaj_rapp_2009bis.pdf
- Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) (2016). *Lutter contre la pauvreté des enfants : avec les familles, nos bonnes pratiques !* (Conférence du BAPN, 12/12/2016). Bruxelles : BAPN.
- Sleurs, E. (2016). 2016-2019. Troisième plan fédéral de lutte contre la pauvreté. Brussel : gouvernement belge.
- Szoc, E. & Lemaigre, T. (2016). *L'innovation sociale entre radicalité et parcs à bobos*. Retrieved from <http://altermedialab.be/linnovation-sociale-entre-radicalite-et-parcs-a-bobos/>
- Unicef (2014). *Les enfants qui grandissent dans la pauvreté en Belgique*. Retrieved from <https://www.unicef.be/fr/a-propos-unicef/unicef-en-belgique/defense-des-droits-de-lenfant/les-enfants-qui-grandissent-dans-la-pauvrete-en-belgique/>.
- Valenduc, G. & Vendramin, P. (2013). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?* (Note d'éducation permanente de l'asbl Fondation Travail-Université (FTU), n°2013-10, septembre 2013). Retrieved from www.ftu.be/ep

Valet, C. (2017). L'innovation sociale : entre effet de mode et changement sociétal. *Aller Echos*, n°4455. Retrieved from <http://www.alterechos.be/linnovation-sociale-entre-effet-de-mode-et-changement-societal/>

Verhaege, L. & Quiévy, S. (2016). Les traces de la société participative en Belgique ? Une réflexion sur les récentes politiques de lutte contre la pauvreté. In I. Pannecoucke, W. Lahaye, J. Vranken & R. Van Rossem (Eds.), *Pauvreté en Belgique. Annuaire fédéral 2016* (pp. 211-229). Gand: Academia Press.

Vranken, J. (2010b). Kinderarmoede. In Dierckx, D., Van Herck, N. & Vranken, J. (Eds.), *Armoede in België* (pp. 183-198). Leuven/Den Haag: Acco.

Liste des abréviations

ACEPP	Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels
AJ	Aide à la Jeunesse
AMO	Service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert
APE	Aides à la Promotion de l'Emploi
AS	Accrochage Scolaire
BAPN	Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté
BIJ	Bureau International de la Jeunesse
CA	Conseil d'Administration
CAAJ	Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse
CAS	Centre d'Accueil Spécialisé
CEC	Centre d'Expression et de Créativité
CEFEC	Centre de Formation à l'Écoute
CESEP	Centre Socialiste d'Éducation Permanente
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CLAJ	Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes
COCOF	Commission Communautaire Française (de Bruxelles-Capitale)
COCOM	Commission Communautaire Commune (de Bruxelles-Capitale)
CODIRÉ	Collectif de Défense contre les Injustices et le Racisme à l'École
CAAJ	Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
CSA	Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
DGDE	Délégué Général aux Droits de l'Enfant
EAPN	<i>European Anti Poverty Network</i> (Réseau européen anti-pauvreté)
EDD	Ecole De Devoirs
FCP Lille	Association Formation Culture Prévention Lille
FEDER	Fond Européen de Développement Régional
FIPI	Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés
FSE	Fonds Social Européen
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GABS	Groupe Animation de la Basse-Sambre

GES	Groupe d'Entraide Scolaire
IPPJ	Institution Publique de Protection de la Jeunesse
IWEPS	Institution Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique
LLN	Louvain-La-Neuve
MCCS	Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale
MENA	Mineur Etranger Non Accompagné
MJ	Maison des Jeunes
NEET	<i>Not in Employment, Education or Training</i> (sans emploi, ne suivant ni études ni formation)
OEJAJ	Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
OJ	Organisation de Jeunesse
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCI	Projets de promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité
PCS	Plan de Cohésion sociale
RéBBus	Réseau des Bébés Bus
RIEPP	Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
RTA	Réalisation Téléformation et Animation asbl
RWLP	Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
SAAE	Services d'Accueil & d'Aide Educative
SAJ	Services de l'Aide à la Jeunesse
SAS	Service d'Accrochage Scolaire
SDJ	Service Droit des Jeunes
SESAM'	Secteur d'Economie Sociale et d'Activités Culturelles
SIEP	Service d'Information sur les Etudes et les Professions
SIS	Service d'Insertion Sociale
SPJ	Service de Protection de la Jeunesse
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UNISPO	Union des entreprises à profit social